



SUPERCOUPE D'AFRIQUE
DE FOOTBALL
ES Sétif 1-1 El Ahly
(ESS aux TAB) P.28



**L'AIGLE NOIR
PLANE SUR L'AFRIQUE**

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



14° : ALGER

18° : TAMANRASSET P. 2

Dimanche 22 Février 2015 - 3 jounada al awal 1436 - N° 878 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€ www.dknews-dz.com

**Le Général de Corps
d'Armée Ahmed Gaïd
Salah en visite aux
Emirats arabes unis
et au Qatar** P. 28

**M. Lamamra
reçoit l'envoyé
personnel du SG
de l'ONU pour le
Sahara occidental** P. 28

ALGÉRIE - ETATS-UNIS
M. Messahel
rencontre plusieurs
responsables américains
à Washington P. 28

EST LIBYEN
**L'Algérie
condamne
les attentats
terroristes
perpétrés
à Al-Qoba** P. 16

LE PRÉSIDENT DE L'ACADEMIE NATIONALE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION,
M. ZERMANE KHOUTIR, INVITÉ HIER DU FORUM DE DK NEWS

Démocratie, Etat de droit et bonne gouvernance 3 piliers pour contrer la corruption



Said Abjaoui

Dans le contexte national actuel, toute rencontre d'une quelconque association autour du thème de la corruption attire fatalement les attentions de toutes les composantes

de la nation. Quant au thème en question, on lui accorde le concept de lutte contre la corruption, il est évident que les attentions montent en intensité et frôlent les passions. Et lorsqu'en plus on écoute l'organisme qui dit qu'il se charge de la lutte contre la corruption, ici il s'agit d'une académie, on croit passer du discours à son application.

Hier, on a parlé de la lutte contre la corruption au forum de DK News. Ce forum était ouvert à M. Zermane Khoutir, président de l'Académie nationale de la lutte contre la corruption. Il était accompagné du Dr Fourat Dalila, secrétaire générale de l'Académie et par les professeurs d'Université Ammar Talbi et Rezagui Abdellali. P. 6-7

CONFÉRENCE NATIONALE DU CONSENSUS
**Bensalah : «L'initiative
du FFS ne présente pas les
conditions de son succès»** P. 3

Ghoul :
«L'appel à des sit-in
le 24 février, une
incitation à consacrer
le régionalisme

HIER À 13H53
**Secousse
tellurique de
3,2 à Hammam
Melouane** P. 5

SANTÉ
**Les fibres,
bonnes
pour notre
transit** Pages 14-15

TOURISME
**11 milliards
de DA pour
des études sur
la réhabilitation
de 50 sources
thermales** P. 8

FOOTBALL
COUPE D'ALGÉRIE
**L'ESS, la JSK,
le NRB Achir,
le RC Arba et
l'ASMO en quarts
de finale** P. 25

MDN
**Arrestation
de 4
contrebandiers
et de 7
immigrants
clandestins
au sud du pays** P. 4

Météo



Régions Nord : 11° à Alger

Temps passagèrement nuageux et pluvieux aujourd'hui, puis devenant froid et instable demain avec des averses de pluie et/ou de grêle notamment vers les régions du Centre et de l'Est. Tendance à l'amélioration par l'Ouest à partir de l'après-midi. Quelques chutes de neige affecteront les reliefs du Centre et de l'Est dépassant 900 mètres. Les températures maximales varieront de 11°C/14°C près des côtes et de 5°C/10°C vers l'intérieur et les Hauts-Plateaux. Les vents seront modérés.

Régions Sud : 15° à Tamanrasset

Temps partiellement nuageux avec quelques pluies locales. Les températures maximales varieront en général de 12°C à 25°C. Les vents seront modérés avec soulèvements de sable locaux.

COMMUNICATION
Grine à Saïda et Mascara

Le ministre de la Communication, M. Hamid Grine effectuera aujourd'hui et demain, une visite de travail et d'inspection dans les wilayas de Saïda et Mascara.

CE MATIN À L'AURASSI
Atelier sur : "La modernisation du système d'appui et de communication agricole"

En collaboration avec l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, le ministère de l'Agriculture et du Développement rural organise ce matin à 9h à l'hôtel El Aurassi, un atelier de coopération qui portera sur l'élaboration du plan de modernisation du système d'appui, de conseil et



de communication agricole et rurale.

SANTÉ
Boudiaf à Ouargla

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, M. Abdelfmalek Boudiaf, effectuera aujourd'hui une visite de travail et d'inspection de deux jours dans la wilaya de Ouargla.

L'UGCAA CE MATIN À ZÉRALDA
1^{er} Conseil national

L'Union générale des commerçants et artisans algériens (Ugcaa), tiendra son 1^{er} Conseil national ce matin à partir de 10h à la mutuelle des travailleurs de la construction de Zéralda.

JUSQU'AU 28 FÉVRIER
AU CENTRE CULTUREL
BACHIR-MENTOURI
Salon du livre

En collaboration avec la maison d'édition Synopsis, l'Établissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger organise un salon du livre du 25 février au 28 février 2015 à l'espace des activités culturelles Bachir-Mentouri, Alger.

MERCREDI AU PALAIS DE LA CULTURE
Rencontres algéro-tunisiennes sur les TIC

La mission commerciale tunisienne à Alger «Tunisia Export Alger», organisera mercredi 25 février de 9h à 18h au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, Alger, les rencontres professionnelles tuniso-algériennes pour les activités liées aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, télécom, internet et multimédias, événementiel, marketing et communication.

MERCREDI AU COMPLEXE SPORTIF
MOHAMED-BOUDIAF
Journée d'étude sur les risques du CO2

La Fédération algérienne des consommateurs organise le 25 février à 9h à l'Institut supérieur des technologies des sports au complexe sportif Mohamed-Boudiaf, une journée d'étude pour débattre des solutions techniques à prévoir dans l'habitat afin de réduire les risques d'intoxication au monoxyde de carbone.

CE MATIN AU HILTON
Séminaire international sur le sport féminin

Le Comité olympique et sportif algérien organise ce matin à partir de 9h, à l'hôtel Hilton, un Séminaire international sur le sport féminin en Algérie: sous le thème «L'olympisme et le Sport au service de l'émancipation de la femme». Ce séminaire international d'une journée sera animé par des experts internationaux à l'instar du Dr Gérard Coudert, du Centre du droit et de l'économie du sport de Limoges-France, du Dr Zoubir Keffi, expert agréé par le CIO ainsi que des experts algériens de l'ESTS, des députés et des professeurs algériens. Les travaux visent à engager une réflexion sur de nouvelles visions sur le sport féminin en Algérie et le rôle que devra jouer cette frange de la société dans les instances sportives nationales dirigeantes et techniques.

ESPACE DES ACTIVITÉS CULTURELLES ABANE-RAMDANE
"Le rôle de la société civile dans la préservation de la mémoire des martyrs"

Le président de l'association Machâal El-Chahid, Abad Mohamed, animera une conférence sur le rôle de la société civile dans la préservation de la mémoire et le message du chahid, cet après-midi à partir de 14h à l'espace des activités culturelles Abane-Ramadan.



La caravane de jeunes "Khawa fi koul makan" s'invite à Tissemsilt

La caravane culturelle de jeunes "Khawa fi koul makan" (Frères en tout lieu) s'est invitée hier à Tissemsilt, dans le cadre de sa tournée à travers le pays. Au programme de cette caravane, qui s'inscrit dans le cadre de la célébration du 60^e anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération nationale et la Journée nationale du chahid, figurent des représentations artistiques, sportives et littéraires qui seront animées à la maison de jeunes "Boulis Omar" et la maison de la culture "Mouloud Kacim Nait Belkacem" du chef-lieu de wilaya.

CONFÉRENCE NATIONALE DU CONSENSUS

Bensalah : «L'initiative du FFS ne présente pas les conditions de son succès»

Le secrétaire général du RND a estimé, hier à Mascara, que le projet de la Conférence nationale du consensus, initiée par le Front des forces socialistes (FFS), «ne présente pas les conditions de son succès, en dépit de ses intentions nobles».

M. Bensalah a précisé, lors d'une rencontre régionale des cadres et des élus du parti, tenue à Bouhniifa (Mascara), à l'occasion du 18^e anniversaire de la création du RND, qu'«aucune initiative ne peut réussir sans le parrainage des institutions légitimes de l'état et leur supervision directe».

«Le RND s'est inscrit dans la démarche du Président de la République visant la révision de la Constitution, considérée comme le choix le mieux indiqué pour le règlement des problèmes du pays», a souligné Abdelkader Bensalah.

Il a considéré que «toutes les initiatives soumises n'apportent aucune nouveauté ou une quelconque plus-value



par rapport à la révision de la constitution attendue».

Le SG du RND a rappelé que sa formation politique a

reçu à deux reprises des membres de la direction du FFS. «Plusieurs questions leur ont été posées sans pour autant

recevoir des réponses claires. D'autres interrogations restent sans réponse au vu des contradictions marquant la classe politique nationale, chose qui a compromis l'avvenir de cette initiative», a-t-il ajouté.

«Le RND a été toujours favorable au dialogue. Il a pris part à toutes les consultations organisées par la Présidence de la République, faisant part de sa vision et présentant ses propositions», a-t-il fait savoir, ajoutant que sa formation politique a eu des consultations bilatérales avec tous les partis et répondre favorablement à toutes les sollicitations pour échanger des points de vue et débattre des questions d'intérêt commun.

GAZ DE SCHISTE

Le RND appelle à un débat technique et scientifique sur l'exploitation

Le secrétaire général du RND, Abdelkader Bensalah, a préconisé, hier, l'ouverture d'un débat technique et scientifique sur l'exploitation du gaz de schiste en Algérie devant réunir le gouvernement et ceux qui ont un avis opposé à cette option. M. Bensalah a précisé, lors d'une rencontre régionale des cadres et des élus du parti, tenue à Bouhniifa (Mascara), à l'occasion du 18^e anniversaire de la création du RND, que «sa formation politique comprend les appréhensions d'une partie de la population du Sud du pays».

Toutefois, il a estimé que «le gouvernement a été très clair dans ses arguments puisqu'il a assuré que l'exploitation du gaz de schiste n'est pas une option définitive mais un des choix que l'on peut retenir après des études et des expertises précises sur lesquelles doit se baser le gouvernement avant de prendre une décision définitive». «Il est inconcevable que le gouvernement lance un projet pouvant être nuisible à la population», a-t-il dit. Par ailleurs, Abdelkader Bensalah a souligné que «le RND appuie les orientations du gouvernement concernant le gaz de schiste après toutes les garanties données

et les arguments politiques et techniques clairs présentés à ce sujet», rappelant que le gouvernement a laissé «ouvertes les voies du dialogue».

Le SG du RND a déclaré que «des tentatives de l'opposition d'exploiter les revendications des populations du Sud et la conjoncture économique actuelle du pays resteront vaines car, le peuple algérien a su tirer les leçons des épreuves traversées dans le passé par le pays». «Le peuple sait pertinemment où résident ses intérêts et ceux du pays. Le peuple ne répondra pas aux appels de ceux qui prônent le chaos et le désordre. Le peuple algérien est prêt à défendre le pays et sa stabilité», a-t-il ajouté.

D'autre part, Abdelkader Bensalah a invité l'opposition «à faire preuve de retenue et de prudence dans ses déclarations et prises de position qui se démarquent des réalités politiques vécues». Il a également mis en garde contre les dangers que représentent les incitations et les appels à manifester dans la rue car, «ils sont susceptibles d'entraîner le désordre et menacer la stabilité».

MJD

Unifier toutes les forces vives pour assurer la stabilité et la sécurité au pays

La secrétaire générale du Mouvement de la jeunesse et la démocratie (MJD), Chablia Mahdjoubi a appelé, hier à Tlemcen, à unifier les forces vives pour «assurer la stabilité et la sécurité au pays». «Le MJD respecte tous les partis, qu'il estime comme forces efficaces dans la vie politique pouvant activer et exprimer leurs opinions en toute liberté, à condition de ne pas dépasser les limites qui menacent la sécurité et la stabilité du pays», a-t-elle souligné, lors

d'une conférence de presse, affirmant la légitimité des revendications de l'opposition et appelant le pouvoir à écouter leurs préoccupations. La secrétaire générale du MJD a toutefois mis en garde contre les «dérapages» pouvant découler des manifestations du 24 février auxquelles appelle l'opposition et conduire à de «graves situations qui profiteraient à des parties hostiles cherchant à nuire au pays». Elle a appelé, dans ce sens, à «ne pas dépasser, à aucun cas,

les lignes rouges». Au sujet d'appels à l'application de l'article 88 de la Constitution et à l'organisation d'élections anticipées, Mme Mahdjoubi a indiqué qu'il s'agit de «manœuvres politiques cherchant à introduire l'Algérie dans des labyrinthes dangereux», affirmant que le poste de président de la République est occupé et que M. Abdelaziz Bouteflika «assume pleinement son rôle», à l'instar de toutes les institutions nationales.



L'appel à des sit-in le 24 février, une incitation à consacrer le régionalisme

Le parti Tajamou Amal Jazair (TAJ), a considéré hier l'appel de certains partis d'opposition à des sit-in le 24 février prochain à travers le territoire national au prétexte de la solidarité avec les populations du Sud comme une incitation à «consacrer le régionalisme parmi les Algériens».

«Les parties qui appellent à des sit-in le 24 février (anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures) pour protester contre l'exploration du gaz de schiste et exprimer la solidarité avec les populations du sud veulent consacrer le régionalisme», a estimé le président de TAJ qui s'exprime

même à l'ouverture des travaux du bureau politique du parti.

Il a mis en garde ces partis contre toute tentative de «compromettre la stabilité du pays en ce jour mémorable de l'histoire de l'Algérie».

M. Ghoul s'est dit, dans le même temps, favorable aux initiatives des formations politiques mais «à condition qu'elles soient respectueuses de la légitimité des institutions». «La sécurité et la stabilité que l'Algérie a chèrement payées ne sauraient souffrir la moindre surenchère», a-t-il poursuivi.

Au volet international, le responsable

Le parti RND est sorti de son 4^e congrès «plus fort et plus homogène»

Le secrétaire général du RND, Abdelkader Bensalah, a affirmé, hier à Mascara, que son parti est sorti de son 4^e congrès «plus fort et plus homogène grâce notamment à l'esprit de dialogue qui a imprégné ses travaux».

Intervenant lors d'une rencontre régionale des cadres et élus du parti, organisée à Bouhniifa à l'occasion du 18^e anniversaire de la création du RND, M. Bensalah a appelé les élus de son parti à «ne pas donner de crédit à certaines campagnes portant atteinte au parti, fait croire que celui-ci est secoué par une crise, en dépit du fait qu'il est sorti de son 4^e congrès plus fort et plus homogène grâce à l'esprit de dialogue contribuant au rapprochement entre tous les cadres».

Pour le SG du RND, le parti «vit en parfaite harmonie et connaît une stabilité de ses structures».

Par ailleurs, Abdelkader Bensalah a appelé les élus à «rationaliser les moyens de gestion et éviter toute forme de gaspillage par une utilisation rationnelle de l'argent public». Il a également souligné la nécessité de renforcer et de consolider les canaux d'écoute et de dialogue avec le citoyen, de veiller à la concrétisation des programmes de développement élaborés et ce, dans le souci d'élargir la base populaire du RND.

Le même orateur a appelé l'assistance à préparer les prochaines échéances électorales notamment le renouvellement partiel des membres du Conseil de la nation pour «maintenir le RND comme premier groupe au sein de cette instance législative importante».

«Le RND restera fidèle aux idéaux de Novembre 1954. Il demeurera une des composantes du rempart protégeant et défendant l'Algérie, comme il n'a jamais cessé d'assumer son devoir envers le pays lors de tous les rendez-vous et échéances», a-t-il souligné.

Il a ajouté que «le RND a soutenu le président Abdelaziz Bouteflika, dès le début, et œuvre toujours à réaliser un seul objectif, celui de servir l'Algérie seulement». Abdelkader Bensalah a rappelé les conditions difficiles dans lesquelles est né le RND, marquées par la violence terroriste. «Ce complot visant l'Algérie et cette violence ont été combattus par les efforts et les sacrifices d'hommes et de femmes qui n'ont pas reculé devant leur devoir, à leur tête les forces de l'ANP, les corps de sécurité, les résistants ainsi que les militants du parti, qui ont répondu à l'appel du pays et du parti pour être au rendez-vous et aux premières lignes», a-t-il souligné. Cette rencontre régionale a regroupé des cadres et élus du parti des wilayas de Tlemcen, Saïda, Ain Témouchent, Oran, Mostaganem, Reliziane, Sidi Bel-Abbès, Tiaret et Mascara.



est revenu sur la situation sécuritaire en Libye. «Les pays de la région doivent conjurer leurs efforts pour trouver une issue à la situation qui prévaut dans ce pays et adopter l'approche de l'Algérie qui priviliegié la solution politique et le dialogue».

Il a salué la signature de la déclaration de cessation des hostilités dans le cadre du processus d'Alger entre le gouvernement malien et les groupes politico-militaires du nord-Mali, la qualifiant d'un pas en avant vers le rétablissement de la stabilité dans ce pays».

IMMIGRATION CLANDESTINE Arrestation de quatre contrebandiers et de sept immigrants clandestins au sud du pays



Quatre (4) contrebandiers et sept (7) immigrants clandestins de nationalité nigérienne ont été arrêtés vendredi par les forces de l'Armée nationale populaire (ANP) aux frontières sud du pays, a indiqué samedi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'ANP, relevant du secteur opérationnel d'El Oued (4^e Région militaire), a arrêté hier le 20 février 2015 lors d'une opération menée au niveau de la commune Douar El Ma, un contrebandier et a saisi trois (3) véhicules tout-terrain, une quantité de carburant estimée à 2.580 litres et un téléphone satellitaire», a précisé la même source.

«De même, un autre détachement, relevant du secteur opérationnel d'In Amenas, a appréhendé le même jour, sept (7) immigrants clandestins de nationalité nigérienne», ajouté le communiqué du MDN.

Par ailleurs et au niveau de la 6^e Région militaire, «deux (2) détachements relevant du secteur opérationnel de Bordj Badj Mokhtar, ont appréhendé dans deux opérations distinctes, menées hier 20 février 2015, trois (3) contrebandiers et ont saisi trois (3) camions, un véhicule tout-terrain, 31 tonnes de denrées alimentaires, 76 appareils électroménagers et 2.600 litres de carburant», a encore précisé la même source.

AÏN DEFLA Lancement d'une opération de lutte contre la criminalité urbaine à Miliana

Une opération inopinée de lutte contre la criminalité urbaine a été lancée jeudi par les services de sécurité dans la ville de Miliana (Aïn Defla), a-t-on appris vendredi auprès de la sûreté de wilaya.

Plusieurs endroits de la ville réputés pour être des fiefs de la criminalité ont constitué le point de mire des services de sécurité lors de cette opération «coup de poing» de trois heures lancée à 16 heures de la même journée, a-t-on indiqué de même source.

Les services de sécurité ont procédé à la vérification de l'identité de 38 personnes et au contrôle de nombreux véhicules au cours de cette opération qui a notamment permis, selon la même source sécuritaire, l'arrestation de 2 personnes faisant respectivement l'objet de bulletins de recherche militaire et judiciaire. L'opération à laquelle ont pris part 70 policiers a été favorablement accueillie par les citoyens de la ville, a-t-on noté.

BENGHABRIT : La révision du statut particulier des enseignants tributaire de la stabilité du secteur

La révision du statut particulier des enseignants et l'amélioration des conditions de l'enseignement sont tributaires de la stabilité du secteur, a indiqué hier à Alger, la ministre de l'Education, Nouria Benghabrit.

«Pour nous, il est essentiel de continuer à répondre à l'amélioration du statut (particulier) des enseignants mais également approfondir l'amélioration des conditions d'enseignement, il faut pour cela aujourd'hui que l'école connaisse un période de stabilité», a déclaré M. Benghabrit lors d'un point de presse en marge de la signature d'un protocole d'accord entre son département et le Haut commissariat à l'amazighité.

Elle a ajouté qu'il y avait «des efforts à mener là où il y a mésentente», notamment sur la question de l'engagement



ment à signer en commun avec les syndicats une charte de l'éthique et de la stabilité.

La ministre de l'Education a expliqué que «c'est dans cet engagement, dans une dimension de négociation aujourd'hui gagnant-gagnant qu'il faille aller», se disant ne pas perdre espoir que les syndicats grévistes continuent encore à dialoguer avec la tutelle pour trouver la solution aux problèmes du secteur.

«La problématique de l'éthique et de la stabilité est une problématique majeure

au niveau de l'école. Nous avons besoin pour aller plus loin ensemble de prendre un temps d'arrêt par rapport aux grèves», a-t-elle soutenu.

M. Benghabrit a dit croire «fortement» en la négociation comme modalité «forte» de la résolution des problèmes, affirmant avoir accompli un chemin intéressant avec trois points d'entente sur quatre.

Interrogé par la menace de grève brandie par un syndicat pour le 24 février, la ministre de l'Education a appelé au sens de la responsabilité

des syndicalistes mais surtout des enseignants afin de ne pas compromettre l'avenir des élèves.

Une réunion avait récemment eu lieu entre le ministre de l'Education et les syndicats du secteur qui ont déclenché un mouvement de grève. Le procès verbal sanctionnant la rencontre n'a pas été signé, à cause de leur rejet de la proposition relative à la rédaction d'une charte d'éthique et de stabilité.

Cette charte, avait précisé le ministère, visait à assurer un climat favorable à la construction d'un processus favorisant l'émergence d'une école de qualité.

Le ministère avait expliqué, que «le procès-verbal n'a malheureusement pas été signé malgré l'accord des deux parties sur l'installation d'une commission chargée de réexaminer le statut particulier des personnels de l'éducation nationale, ainsi que la mise en œuvre d'un calendrier pour l'exécution des procès préalablement signés».

GÉNÉRALISATION DE L'ENSEIGNEMENT DE TAMAZIGHT Toutes les ressources humaines doivent être mobilisées

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, a mis en exergue hier à Alger la nécessité de mobiliser toutes les ressources humaines en vue de généraliser de manière «progressive» l'enseignement de tamazight.

«Toutes les ressources humaines doivent être mobilisées, à travers la sensibilisation et l'évaluation du travail de recherche, qui doit absolument accompagner notre objectif d'aller progressivement vers la généralisation» de l'enseignement de tamazight, a déclaré M. Benghebrit lors d'un point de presse, en marge de la signature d'un protocole d'accord entre son département et le Haut commissariat à l'amazighité (HCA). «Ce n'est pas dans ce sens que nous sommes allés», a-t-elle constaté, relevant qu'il y a eu quelque part une petite régression qui ne peut être tolérée.

M. Benghebrit a assuré que son département ne ménagera aucun effort «pour que tamazight, dans ces différentes déclinaisons, puisse trouver toute sa place en sein de l'Education nationale».



De son côté, le secrétaire général du HCA, Assad Si El Hachemi, a regretté la «sensible régression» de l'enseignement de tamazight dans certaines wilayas du pays, mettant l'accent sur la nécessité «d'évaluer et de prendre en charge ce dossier pour affirmer la portée nationale de son enseignement».

Par ailleurs, un projet de jumelage entre deux établissements scolaires des Ouacifs (Tizi Ouzou) et d'El Khroub (Constantine) a été lancé dans le cadre des échanges culturels.

BOUDIAF: La formation académique doit être accompagnée d'une formation continue

Le ministre de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf a affirmé, hier à Alger, que «toute formation académique doit être accompagnée d'une formation continue pour répondre aux besoins de la société et aux exigences de notre époque».

Intervenant en marge d'une cérémonie de sortie de la 3^e promotion de la formation postgraduée pour l'accès au grade d'administrateur principal des services de santé à l'Ecole nationale de management et de l'administration de la santé (ENMAS) d'El Marsa (Bordj El-Bahri-Alger). M. Boudiaf a mis en avant l'importance de la formation continue dans son secteur rappelant le programme tracé



à cet effet. A cette occasion, M. Boudiaf a salué les efforts consentis dans la formation des nouvelles promotions, qualifiées désormais pour occuper des postes de responsabilité, affirmant que «60 cadres diplômés de l'ENMAS ont été sélectionnés pour bénéficié d'une formation continue conforme aux standards internationaux».

S'exprimant sur le déficit enregistré en matière de formation paramédicale, le ministre a évoqué la suspension de la formation dans ce domaine pendant 7 années

consécutives, une lacune qui sera palliée d'ici à 2017 selon le premier responsable du secteur qui a annoncé la sortie, cette année, de plus de 7.000 agents paramédicaux, toutes spécialités confondues.

Baptisée du nom du chahid Larbi Ben M'hidi, la 3^e promotion de la formation postgraduée pour l'accès au grade d'administrateur principal des services de santé, est composée de 83 cadres ayant bénéficié d'une formation de 2 ans, dont 9 mois sur le terrain.

La cérémonie de sortie de cette promotion a été marquée par un aperçu sur le parcours militant du chahid Larbi Ben M'hidi et la remise des prix aux lauréats.

CHANGEMENT CLIMATIQUE

M. Nouri plaide à Paris pour une solidarité internationale avec les pays les plus vulnérables

Le ministre de l'Agriculture et du développement rural

Abdelouahab Nouri, a appelé, à Paris, la communauté internationale à être solidaire avec les pays les plus vulnérables au changement climatique et qui pâtissent des conséquences de ce phénomène sur l'agriculture.

Le ministre, qui intervenait à un forum international tenu vendredi en marge du 52e Salon international de l'Agriculture de Paris, a insisté sur «la nécessaire solidarité de la communauté internationale avec les pays les plus vulnérables et les communautés les plus fragiles», indique samedi un communiqué du ministère.

«Si aucun continent ne semble épargné par ce phénomène, il reste cependant que les conséquences qu'il engendre se ressentent avec acuité dans les pays du Sud où les populations sont souvent très vulnérables», a souligné M. Nouri.

«La baisse effective de la pluviométrie et des disponibilités en eau destinée à l'irrigation est sans doute la conséquence la plus grave de ce phénomène dans les régions les plus exposées au réchauffement global alors que les accidents climatiques, (inondations et sécheresses notamment), mettent en péril le potentiel de productivité biologique et économique des terres cultivées, des parcours, des pâturages et des forêts», a affirmé M. Nouri. Il estime que l'adaptation au changement climatique est «la seule réponse réaliste et réalisable».



à donner à ce phénomène, en renforçant la cohérence des stratégies nationales mises en œuvre avec les efforts qui sont déployés au niveau mondial.

«Au niveau local, la stratégie de lutte contre les changements climatiques doit porter sur le renforcement des capacités de mobilisation de la ressource en eau et son utilisation rationnelle, la lutte contre la dégradation des terres et contre la régression du couvert forestier et végétal.

Évoquant le cas de l'Algérie, M.

Nouri a noté que le changement climatique a eu pour conséquence une extension des régions arides et semi arides, une dégradation plus rapide du couvert végétal et des sols et donc une progression de la désertification.

«La stratégie d'adaptation que nous mettons en œuvre pour faire face à ce phénomène se déploie à plusieurs niveaux», a rappelé le ministre citant la mise en œuvre actuelle d'un Plan d'action national de lutte contre la désertification.

«Ce plan vise à renforcer nos capacités techniques permettant le lancement d'alertes précoces de sécheresse afin de permettre aux populations locales l'accès à

l'information et de participer effectivement à cette lutte», a-t-il expliqué. Il a évoqué aussi la mise en œuvre d'un Plan national de reboisement qui s'inscrit dans le cadre du protocole de Kyoto «et constitue un volet important de la politique de protection de nos ressources naturelles». L'Algérie qui a pris conscience des menaces de ce phénomène dès les années 1970 en réalisant le Barrage vert (1200 kilomètres) continue de fournir des efforts pour combattre ce phénomène, a souligné le ministre cité dans le communiqué.

«Notre stratégie d'adaptation accorde aussi une priorité absolue à l'économie de l'eau et à la mobilisation de nouvelles ressources conventionnelles et non conventionnelles en vue de leur utilisation ou réutilisation dans l'agriculture», a-t-il ajouté.

Il s'agit aussi d'utiliser des techniques adaptées comme le labour de conservation et le semis direct.

M. Nouri, qui effectue une visite officielle en France, a participé au segment de haut niveau du Forum International sous le thème «agriculture et changement climatique : quel rôle pour les politiques publiques?».

SELON DES EXPERTS

La sécurité énergétique de l'Algérie tributaire d'une transition vers les renouvelables

L'Algérie doit adopter un modèle de transition énergétique basé sur les énergies renouvelables afin d'assurer sa sécurité énergétique dans un contexte de baisse des prix du pétrole, ont estimé samedi à Alger des spécialistes en énergie.

Lors d'un colloque national sur la sécurité énergétique organisé par le Club énergie de l'Association des anciens diplômés de l'Institut algérien du pétrole (AIED-IAP), des experts ont insisté sur la diversification des sources d'énergie afin, disent-ils, de rompre avec l'économie rentière.

Pour M. Tewfik Hasni, président de l'Association, «la transition énergétique doit faire partie d'une transition économique. Les défis pour l'Algérie est de rendre plus efficace sa politique énergétique et de réduire le gaspillage de ces sources».

«Il n'est pas normal de continuer à brûler une source qui devient rare» a ajouté l'intervenant, qui a appelé à investir massivement dans les énergies propres et dans les ressources humaines.

Il propose, pour ce faire, d'établir un «smart-grid» ou réseau intelligent pour développer les énergies renouvelables. L'expert relève un important manque à ga-

ger de l'utilisation des sources d'énergies fossiles. Selon lui, l'utilisation du gaz torché dans des hydrogènes solaires-gaz permettrait à l'Algérie de récupérer près de 54 milliards de mètres cubes/an dans les centrales électriques.

«La transition énergétique prévoit de remplacer progressivement les énergies fossiles par les énergies renouvelables dans toutes les activités industrielles», a souligné, pour sa part, le professeur Chems-Eddine Chitour, pour qui l'avenir de l'Algérie est dans le renouvelable.

Considérant l'Algérie, au même titre que d'autres pays, comme «victime» du marché mondial, le conférencier propose de mener une transition énergétique en passant d'un modèle «basé sur la disponibilité (l'offre) à un modèle basé sur la demande (rareté)».

Mais en parallèle, a-t-il poursuivi, il faut une transition «comportementale» et «sociotechnique» qui implique une «modification radicale» de la politique énergétique actuelle.

De son côté, l'expert Abdelaïd Rabah a estimé que «le passage à un nouveau modèle de consommation d'énergie doit passer par des choix

stratégiques» et a préconisé l'étude de la structure réelle de la consommation d'énergie afin de pouvoir réguler cette ressource.

S'appuyant sur des études réalisées par des organismes spécialisés, M. Rabah a expliqué que la hausse continue de la consommation énergétique en Algérie était tirée essentiellement par les ménages et non l'industrie.

«La consommation des ménages en produits pétroliers est passée de 39% (de l'ensemble des consommations) en 1980 à 43% en 2013, alors que la part de l'industrie est passée de 31% à 21% durant la même période, et celle des transports de 30% à 36%», a-t-il indiqué.

Pour sa part, l'ancien cadre à Sonatrach, Mohamed Baghdadli estime que le «déclin plus rapide des exportations que de la production d'hydrocarbures conventionnels» exige la mise en place de solutions dont «le développement des énergies renouvelables, les économies d'énergie mais surtout le changement du mode de vie actuel basé sur le pétrole».

L'expert propose, dans ce sens, de généraliser l'utilisation des énergies renouvelables notamment dans le bâtiment.



OUARGLA

Exercice régional de simulation d'intervention de secours en cas de catastrophe naturelle

Un exercice régional de la Protection civile simulant une intervention en cas de catastrophe naturelle a été effectué samedi par des équipes de première d'intervention et d'appui des wilayas d'Ouargla, Laghouat et d'El-Oued, dans certains sites de la ville d'Ouargla, a-t-on constaté.

Le scénario de la manœuvre a porté sur l'évacuation et le secours de victimes ensevelies sous les décombres, suite à l'effondrement d'une bâtie précaire au vieux Ksar d'Ouargla. Les victimes ont été évacuées par les éléments de la PC de Laghouat, dans une première étape au site de regroupement des blessés, dans un établissement scolaire jouxtant le site de l'accident, pour recevoir les premiers soins, avant d'être transférés vers l'hôpital d'Ouargla, au moment où les opérations de sauvetage se poursuivent au niveau de la zone sinistrée. Le chef de l'équipe d'intervention et d'appui de la wilaya de Laghouat, le commandant Ali Meskine, a indiqué que ce type d'exercices sont initiés périodiquement en vue de tester le degré de préparation des sapeurs-pompiers, leur recyclage et l'utilisation des moyens et matériels modernes d'intervention en cas de catastrophes.

Des éléments de la PC de la wilaya de Ouargla ont, pour leur part, simulé une intervention, au niveau de la cité En-Nasr, portant sur le sauvetage en hauteur de citoyens d'un immeuble affecté par une forte secousse tellurique.

L'opération a permis aux participants de puiser des techniques d'intervention et de corriger certains faits gestes, en matière de secourisme et de sauvetage, en vue de réduire au maximum le nombre de victimes, ont indiqué les organisateurs. Les manœuvres régionales de la PC s'inscrivent au titre du programme de la direction générale de la protection civile prévoyant, pour dimanche, l'intervention d'éléments de la PC des wilayas de Biskra et Ghardaïa.

Le programme vise, selon les organisateurs, la qualification de la ressource humaine de ce corps constitué, en matière d'intervention et de test des équipements modernes dont a bénéficié le secteur dans différents domaines d'activités d'intervention et de communication.

SÛRETÉ DE TIPASA

L'ancre des bases d'une police professionnelle au centre de rencontres de sensibilisation

L'ancre des bases d'une police professionnelle a été au centre de rencontres de sensibilisation organisées à Tipasa par la direction de la Sûreté de wilaya au profit de ses agents et cadres, a-t-on appris auprès de cette dernière.

Tenues la semaine dernière, ces rencontres s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de communication interne, mise en place par la direction générale de la Sûreté nationale (Dgsn), a indiqué samedi un communiqué de cette direction.

Cette opération vise le renforcement des efforts consentis en matière de promotion de la «communication interne», un fait reflétant, selon le même document, la conviction du commandement de la Police que la communication est le moyen idoine à même de permettre une intégration des forces de la police dans la stratégie de l'institution sécuritaire, seule apte à «faire face aux défis rencontrés sur le terrain».

Lors de la dernière rencontre, tenue au centre de repos familial d'Aïn Tagourat et l'ayant réuni avec 500 policiers, le chef de la sûreté de wilaya de Tipasa, le commissaire divisionnaire Salim Djai Djai, avait plaidé pour une «politique de prise en charge des préoccupations socioprofessionnelles des personnels de la police», en exposant notamment les plus importantes réalisations concrétisées, ces dernières années, dans le cadre de l'amélioration du cadre de travail et de la modernisation de la mission de la police, est-il encore rapporté dans le même communiqué. L'accent a été, également, mis sur la transparence de la politique de la Dgsn, dans le traitement directe des préoccupations des personnels, et des décisions instantanées prises dans le cadre des réformes engagées.

Dans ces sens, il a été annoncé le déblocage prochain d'une liste de 1000 logements de type location-vente, au profit des éléments de la police de Tipasa.

LE PRÉSIDENT DE L'ACADEMIE NATIONALE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION,
M. ZERMANE KHOUTIR, INVITÉ HIER DU FORUM DE DK NEWS

Démocratie, Etat de droit et bonne gouvernance 3 piliers pour contrer la corruption

Dans le contexte national actuel, toute rencontre d'une quelconque association autour du thème de la corruption attire fatalement les attentions de toutes les composantes de la nation.



Ph. : M. Nabil Kacel

Said Abjaoui

Quant au thème en question on lui accorde le concept de lutte contre la corruption, il est évident que les attentions montent en intensité et frôlent les passions. Et lorsqu'en plus on écoute l'organisme qui dit qu'il se charge de la lutte contre la corruption, ici il s'agit d'une académie, on croit passer du discours à son application.

Hier, on a parlé de la lutte contre la corruption au forum de DK News. Ce forum était ouvert à M. Zermane Khoutir, président de l'Académie nationale de la lutte contre la corruption. Il était accompagné du D'Fourar Dalila, secrétaire générale de l'Académie et par les professeurs d'Université Ammar Talbi, et Rezagui Abdellali.

M. Zermane a tenu à annoncer qu'il s'agit de la première réunion de l'académie, donc de sa première rencontre avec

la presse. De ce fait, il ne peut s'agir nullement de la présentation d'un bilan mais plutôt de la 1^{re} rencontre avec la presse pour présenter l'académie et faire connaître ses attributions, ses missions qui n'ont pas encore commencé.

L'Algérie sur le plan du cadre juridique est bien fournie par la ratification par le président des conventions internationales et par les décrets présidentiels portant sur la création des instruments de mise en œuvre.

On sait maintenant que la corruption, tout comme le terrorisme, est un phénomène trans national, qui peut menacer la stabilité du pays, et constituer une menace sur la sécurité de la société. Les conventions internationales ouvrent la voie à une coopération judiciaire. La lutte contre la corruption renforce les capacités de l'Etat et de la société civile à la lutte contre ce phénomène. Sur le plan du cadre juridique l'Algérie a adhéré à la

convention des Nations unies contre la corruption ratifiée par le président par décret présidentiel n° 04-128 du 19/04/04.

Convention sur la prévention et la lutte contre la corruption ratifiée par décret présidentiel 06-167 du 10/04/06.

Dispositif législatif et réglementaire anticorruption loi 06-01 du 20/02/06 modifiée et complétée par loi 07-01du 01/03/07...

III Dispositif législatif et réglementaire

IV organes chargés de la prévention et de la lutte contre la corruption, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme

Organe national de prévention et de lutte contre la corruption.

Office central de répression de la corruption

Cellule du traitement du renseignement financier.

L'académie de la lutte contre la corruption est indépendante, et liée seulement à l'intérêt du peuple et de l'Algérie, n'est ni

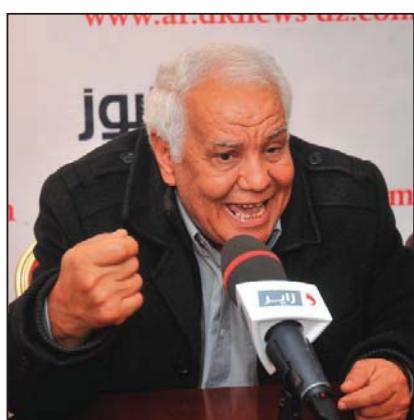
un organe judiciaire, et ne traite pas des cas en justice, n'est ni un organe des services de sécurité, ni dépendant de toute institution étatique.

Elle préparera progressivement les moyens pour lui permettre de mettre en place un centre d'études et de recherche stratégique en matière de lutte contre la corruption et ambitionne de former des spécialistes compte tenu que des professeurs d'universités ont exprimé leur volonté à apporter leur aide.

Il s'agira de contribuer à la création d'un environnement moral et intellectuel en faveur de la lutte contre la corruption.

Il s'agira alors dans cette perspective d'identifier tous les facteurs concourant à créer des tentations aux vocations de corrompus et de corrupteurs.

Bien entendu, la presse joue en ce domaine particulier un rôle essentiel du fait qu'elle constitue l'interface entre toutes les institutions et les populations.



Des relais dans 48 wilayas, et 1.000 communes

O.Larbi

Le président de l'ANCC est un retraité de l'ANP, fondateur de l'Institut de recherches et d'études stratégiques.

L'élan

Ses activités depuis un an, depuis ce 22 février 2014, quand fut créée l'ANCC, ont abouti à l'organisation de relais dans 48 wilayas, plus de 1000 communes, à faire connaître l'académie aux universitaires de tout le pays, à la plupart des enseignants : « Notre action est inscrite dans le long terme, aussi la contribution des sommités algériennes dans tous les domaines est incontournable pour que nos analyses, nos enquêtes, nos propositions soient recevables par la communauté internationale, par les experts les plus « pointus » dans la connaissance du phénomène de la corruption sous toutes ses formes (économiques, politiques, morales) et des stratégies pour la réduire et l'éradiquer. »

La conscience

M. Zermame avait commencé sa conférence en rappelant que le 18 février a été célébrée la « Journée nationale du Chahid », que le 24 on se souviendra de la nationalisation des hydrocarbures par Houari Boumediène pour signifier que les premiers ont fait le sacrifice de leur vie pour la liberté de tout le peuple algérien, que le président Boumediène avait nationalisé cette richesse dans l'intérêt de tous les Algériens alors que « le corrompu en fait peu de cas du sacrifice et du bien public, animé par l'égoïsme et l'appât du gain. » Il trouve que la date du 22 février, anniversaire de l'ANCC est bien placée entre ces deux étapes historiques. La conscience est heurtée par l'exposition des résultats de la corruption dans le monde qui s'élèvent à 3200 millions de milliards de dollars chaque année ! Soustraites aux finances publiques de tous les pays au profit de quelques-uns.

Faisant état de l'indice de corruption dans le monde, il signale que l'Algérie est mal classée, à la 105 ème place : La corruption



dans notre pays est intolérable, elle donne un sentiment de honte. » Le dégoût crispe le visage de l'orateur à cette impression.

Connaissances

Le président Zermame assure que l'Académie est connu dans le monde entier « que des millions de citoyens lui font connaître des faits de corruption », que les bases de son action est la loi, le respect des organes existants dans la lutte contre la corruption qui sont eux-mêmes inscrits dans les organismes internationaux et les académies internationales. »

Ces deux niveaux de reconnaissance et d'actions sont imaginables sans des contributions de très haut niveau à la lutte contre la corruption étayées par la recherche, l'analyse, les propositions et les outils pour la réduction des actes de corruption parmi lesquelles la surveillance des professions à risque, la coopération entre les services de sécurité, les banques, douanes, administrations quant au mouvement des capitaux et de leur origine.

Etat de droit.

Le président de l'ANCC considère que la lutte victorieuse contre la corruption passe par la réalité de l'Etat de droit, « c'est-à-dire la séparation du législatif, de l'exécutif et du judiciaire ; chaque pouvoir doit être effectivement autonome. Cet Etat de droit est le seul cadre qui permette l'exercice de la citoyenneté soit l'intervention dans la

gestion des affaires publiques, l'exigence du contrôle des actions entreprises par les autorités notamment. »

La bonne gouvernance, la transparence

« Ces aspects doivent être pris en compte, mais l'Etat de droit, la bonne gouvernance ne suffisent pas : la démocratie qui n'est pas seulement la liberté d'expression (à quoi sert-il de critiquer le Président ?)

Quand la seule et bonne question est : « Que faisons-nous pour la Nation ? Pour la débarrasser du cancer qui la ronge et l'affaiblit » s'écrie l'orateur qui donne l'impression de vouloir tout dire mais qu'il n'en a pas le temps ...

Le temps presse

L'orateur décline les 30 propositions de l'Académie, qui sont toutes comparables à celles des organisations similaires se confondent avec les objectifs des organismes créés par l'Exécutif, à savoir, l'Organe de lutte contre la corruption et le Centre de traitement du renseignement financier dépendant de la Présidence de la République. Ces derniers sont inscrits dans le temps court, tandis que l'Académie est dans le temps long. Toutes les informations à ce sujet sont disponibles sur Internet.

Entouré du recteur de l'Université Emir Abdelkader, Amar Talbi, Abdelâli Ghezali, professeur d'université et la docteure et parlementaire Dalila Fourar, M. Zermame a intéressé au plus haut point les médias invités.

A RETENIR

► Une présence dans toutes les wilayas

Actuellement en phase de structuration, l'Académie nationale de lutte contre la corruption se déploie dans les prochains mois au niveau des 48 wilayas. Une fois cette première phase terminée, l'Académie se tournera vers la mobilisation, la sensibilisation et la formation des citoyens à la lutte contre la corruption. Dans ce cadre, un séminaire national qui portera sur le phénomène et les moyens de lutte et d'action, sera organisé par l'Académie probablement avant le début du mois de Ramadhan, a souligné M. Zermame.

► IL REGROUPE PLUS DE 500 CHERCHEURS
Le Centre national de recherche et d'études stratégiques bientôt opérationnel

Le centre national de recherche et d'études stratégiques de l'ANCC qui regroupe près de 500 scientifiques et intellectuels de divers horizons, sera bientôt opérationnel, a indiqué le président de l'Académie M. Zermame Khoutir.

L'objectif de cette instance à caractère scientifique est d'analyser les données en rapport avec les différentes formes de corruption mais aussi proposer des solutions.

► INDICE DE PERCEPTION DE LA CORRUPTION **L'Algérie à la 105^e place !**

Dans son dernier rapport sur l'indice de corruption, l'ONG Transparency International, a classé l'Algérie à la 105^e sur 175 pays, avec une note de 2,9/10. Les trois premières places reviennent au Danemark, à la Nouvelle-Zélande et à Singapour.

Rachid R.



TOURISME

11 milliards de DA pour des études sur la réhabilitation de 50 sources thermales

Un montant de 11,5 milliards de DA a été dégagé pour réaliser des études sur la réhabilitation de 50 sources thermales pour le quinquennat 2015-2019 parmi les 259 sources recensées en 2014, a indiqué le directeur des stations et des activités thermales au ministère du Tourisme et de l'artisanat, Djamel Alili.

Cette enveloppe sera consacrée à la réalisation d'études pour la réhabilitation de 50 sources thermales et le développement des activités du tourisme thermal, a précisé le même responsable.

Il a ajouté que 259 sites thermaux ont été recensés à la faveur d'une étude effectuée en avril 2014 afin d'actualiser la liste de ces sites. Un recensement remontant à 1985 fait état de 200 stations, a-t-il indiqué.

Ces études ont permis, selon le même responsable, de procéder à la classification de ces sites selon leurs caractéristiques pour la réalisation de projets touristiques au titre du plan quinquennal 2015-2019.

M. Alili a révélé également que 18 projets de réalisation de stations thermales étaient en cours de réalisation alors que 14 autres projets étaient à l'arrêt pour des raisons liées aux autorisations où au financement. Concernant les opérations de réhabilitation relevant du secteur public, le



même responsable a fait savoir que les pouvoirs publics ont consacré "12 milliards de DA pour la modernisation de 8 stations thermales dont celles de Hammam Righa (Ain Defla), le centre de thalassothérapie de Sidi Fredj (Alger), Hammam Guergour (Sétif) et Hammam Salihine (Biskra).

Modernisation du complexe de Hammam Salihine, une expérience modèle

Le complexe de Hammam Salihine a bénéficié d'une enveloppe d'un milliard de DA pour sa réhabilitation et sa modernisation, selon son directeur Amara Mohamed.

Ce montant a été affecté, selon le même responsable, "aux travaux d'extension, de modernisation et d'équipement de ce complexe qui s'étend sur une superficie de 30 hectares. Le complexe bénéficiera également d'une opération de rénovation totale des structures d'hébergement (chambres, restaurants, salles de

soins...), a-t-il indiqué. Le complexe thermal Hammam Salihine recèle d'importants atouts touristiques qui lui valent une forte affluence de touristes tout au long de l'année, a encore soutenu M. Amara.

Dans le cadre d'un partenariat avec l'entreprise de l'Office national algérien du tourisme (ONAT) et des représentants des œuvres sociales de certains secteurs, le complexe thermal Hammam Salihine accueille tout au long de l'année des fonctionnaires et leurs familles, a-t-il ajouté.

Pour le directeur de l'ONAT de Biskra, il s'agit d'encourager le tourisme intérieur à travers des partenariats avec les œuvres sociales de différents secteurs et de permettre aux citoyens de découvrir leur pays à des prix concurrentiels. Précisant que la capitale des Zibans recelait de nombreuses sources thermales, le responsable a souligné la nécessité de tirer profit de cette richesse touristique pour réaliser des complexes thermaux.

MÉDICAMENTS

Lancement des biosimilaires en Algérie

Sonia Belaïdi

Le laboratoire Frater-Razes un groupe pharmaceutique privé 100% algérien va se lancer dans les tout prochains jours dans la production de médicaments biosimilaires dans son usine de production située à Oued El Karma, Alger.

Cet important laboratoire qui existe depuis 22 années, emploie actuellement 850 personnes et produit déjà 66 produits à travers ses 4 unités de production.

Le président directeur général de Frater-Razes, Abdellah Cherfaoui nous a déclaré que «les compétences nationales sont en mesure de fabriquer localement les biosimilaires.

Il s'agit également a-t-il ajouté «de permettre l'accès à des traitements spécifiques et ciblés des maladies les plus

graves pour une plus large population.»

Un médicament biosimilaire est similaire à un médicament biotechnologique de référence qui a déjà été autorisé sur le marché. Le principe de biosimilarité s'applique à tout médicament biotechnologique dont le brevet est tombé dans le domaine public.

M. Charfaoui a souligné que «les biosimilaires représentent le marché de l'avenir dans le domaine pharmaceutique car actuellement 50% des nouveaux médicaments autorisés sont d'origine biotechnologique.»

La fabrication des biosimilaires qui obéit aux mêmes normes de qualité que celles du médicament biotechnologique original, permettra aux citoyens d'avoir accès aux médicaments à des coûts raisonnables.

Par ailleurs, les laboratoires Frater Razes vont se lancer aussi dans la réalisation d'une unité d'oncologie dans les formes sèche et liquide.

AIN TÉMOUCHENT

Irrigation agricole : taux de remplissage de 100% des retenues collinaires

Un taux de remplissage de 100% a été relevé dans les retenues collinaires et petits barrages utilisés exclusivement pour l'irrigation agricole dans la wilaya d'Aïn Témouchent, a-t-on appris hier du directeur des ressources hydrauliques.

Ce taux de remplissage a été enregistré à la faveur de la pluviométrie jugée exceptionnelle relevée depuis septembre dernier, soit 420 millimètres, a indiqué Mourad Hamel.

Au nombre de dix, ces retenues collinaires et petits barrages emmagasinent actuellement huit millions de mètres cubes, répartis notamment entre les petits barrages de Mekhassis, situé dans la commune de Sidi Ben Adda (5 km d'Aïn Témouchent) et mis en service en 2006 avec une capacité de trois millions m³, Sidi Ameur à Ouled Kihal (1,4 million m³) et Oued Meche-

meche dans la commune d'Aghlal (30.000 m³). N'était l'envasement de ces réceptacles, hormis celui de Mekhassis, le volume retenu au titre de cette campagne agricole 2014-2015 aurait été plus important, a indiqué le même responsable, signalant un taux d'envasement entre 30 et 70% de ces ouvrages hydrauliques.

Ces retenues collinaires servent à l'irrigation d'une superficie globale de terres agricoles estimée à un millier d'hectares. Des opérations de désevènement sont nécessaires pour exploiter ces retenues à plein rendement et permettre au secteur agricole de disposer de quantités plus importantes d'eau, a-t-on souligné.

Les capacités d'irrigation agricole seront renforcées dans la wilaya par la réalisation de deux petits barrages programmés dans le cadre des plans

sectoriels de développement (PSD) de l'exercice 2011, l'un à Oued Besbes (commune de Sidi Boumediène).

Prévu dans la localité de Ouizert (Ouled Boujemâa) pour l'irrigation de 130 ha, l'autre petit barrage sera transféré à Tamazoura après l'avis défavorable émis par la Conservation des forêts, a indiqué M. Hamel. Dès l'achèvement de leurs travaux, les capacités des retenues collinaires et petits barrages de la wilaya d'Aïn Témouchent passeront de 8 à 10 millions m³. Ces capacités doublent avec la concrétisation du projet de barrage de oued Berkèche avec une capacité de retenue de 13 millions m³. L'étude de ce projet centralisé, qui servira à l'irrigation agricole au niveau d'une région à fortes potentialités, a été confiée par l'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT) à un bureau libanais, a-t-il ajouté.

Les matières premières ébranlées par des indicateurs moroses venant de la Chine et de la Grèce

Les cours des matières premières sur les principaux marchés ont été quelque peu ébranlés par une succession d'indicateurs moroses venant de Chine, faisant craindre un essoufflement de la deuxième économie mondiale et dans l'attente des résultats des négociations entre le nouveau gouvernement grec et ses créanciers.

Les prix du pétrole ont fini la semaine en baisse, le marché ne se satisfaisant guère d'une baisse du nombre de plates-formes en activité aux Etats-Unis, jugée insuffisante face à la surabondance de l'offre.

A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour avril, moins sensible à l'évolution de l'offre américaine, est resté presque stable à 60,22 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE), contre 61,19 dollars une semaine plus tôt.

A New York, le cours du baril de "light sweet crude" (WTI) pour livraison en mars, dont c'était le dernier jour comme contrat de référence, a fini à 50,34 dollars le baril, contre 52,70 dollars le vendredi précédent.

Le café et le sucre perdaient du terrain, tandis que le cacao a continué sa progression, les craintes d'une baisse des récoltes à cause d'un vent sec et chaud en Afrique de l'ouest se confirmant.

Le sucre s'est échangé en baisse à Londres et à New York, victime de prises de bénéfices par les opérateurs de marché faisant suite à la légère hausse de la semaine dernière.

La faiblesse du réel brésilien à son plus faible niveau depuis 10 ans face au dollar a également pesé sur les cours. A Londres, la tonne de sucre blanc pour livraison en mai valait 388 dollars, contre 391,40 dollars le vendredi précédent. A New York, la livre de sucre brut pour livraison en mai valait 14,67 cents, contre 14,84 cents sept jours auparavant.

Les pluies à venir, très attendues au Brésil où un temps sec a inquiété les marchés ces dernières semaines, ont pesé sur les cours du café. Sur le Liffe de Londres, la tonne de Robusta pour livraison en mai valait 1.089 vendredi, contre 2.022 dollars le vendredi précédent. Sur le ICE Futures US de New York, la livre d'Arabica pour livraison en mai valait 153,80 cents, contre 166,15 cents sept jours auparavant.

Les cours du cacao ont continué de grimper, aidés par les craintes d'une baisse du rendement des plantes de cacao en Afrique de l'ouest à cause de l'harmattan, un vent chaud et sec qui souffle dans la région.

A Londres, la tonne de cacao pour livraison en mai valait 2.007 livres sterling, contre 1.970 livres sterling le vendredi précédent mais pour livraison en juillet. A New York, la tonne pour livraison en mai valait 2.957 dollars, contre 2.930 dollars sept jours plus tôt.

Les prix du blé ont chuté à Chicago, affectés par des nouvelles décevantes d'Egypte, le soja est monté profitant de signes persistants sur le bon niveau de la demande, et ceux du maïs se sont tassés.

Le boisseau de blé pour mai, le contrat désormais le plus actif, a terminé à 5,0700 dollars contre 5,2925 dollars en fin de semaine dernière (-4,20%).

Le boisseau de maïs (environ 25 kg) pour livraison en mars, toujours le plus échangé, s'est établi à 3,8525 dollars contre 3,8725 dollars vendredi dernier. (-0,52%)

Le boisseau de soja pour livraison en mai, lui aussi le plus échangé, coûtait 10,0225 dollars contre 9,9475 dollars il y a une semaine (+0,75%). L'or s'est retrouvé, par ailleurs, sous pression, passant brièvement sous le seuil des 1.200 dollars l'once, mais a retrouvé un peu de son brillant après la publication du compte-rendu de la Banque centrale américaine (Fed) et grâce à la Grèce.

Sur le London Bullion Market, l'once d'or a terminé à 1.208,25 dollars vendredi, contre 1.235,50 dollars le vendredi précédent. L'once d'argent a clôturé à 16,34 dollars, contre 16,80 dollars il y a sept jours.

Les prix des métaux de base échangés sur le London Metal Exchange (LME) sont repartis à la baisse dans un marché où la liquidité était limitée en raison des vacances du nouvel an chinois, et sur fond de crise grecque. Sur le LME, la tonne de cuivre pour livraison dans trois mois s'échangeait à 5.679 dollars vendredi, contre 5.717,50 dollars le vendredi précédent, l'aluminium valait 1.810,50 dollars la tonne, contre 1.847 dollars, le plomb valait 1.776,50 dollars la tonne, contre 1.840 dollars. L'étain valait 17.880 dollars la tonne, contre 17.445 dollars, le nickel valait 14.130 dollars la tonne, contre 14.710 dollars, et le zinc valait 2.058 dollars la tonne, contre 2.105,50 dollars.

APS



RUSSIE

Moody's relègue la Russie en catégorie «spéculative»

Moody's a relégué vendredi la Russie en catégorie spéculative, en abaissant d'un cran la note de sa dette à long terme, en raison des risques posés par la crise ukrainienne, la chute des prix pétroliers et les sanctions internationales.

La catégorie spéculative signifie qu'il y a des risques importants que l'emprunteur n'honore pas ses échéances.

La nouvelle note du pays, qui passe de «Baa3» à «Ba1», est par ailleurs assortie d'une perspective négative, suggérant qu'elle pourrait encore être dégradée dans les prochains mois, selon un communiqué de l'agence de notation.

«La poursuite de la crise en Ukraine et les chocs des prix du pétrole ainsi que des taux de change vont saper la force économique de la Russie et ses perspectives de crois-

sance à moyen terme en dépit des réponses budgétaires ou fiscales», explique Moody's.

La capacité financière du gouvernement va «matériellement s'amenuiser du fait de la pression budgétaire et de l'érosion continue des réserves en devises» du pays, le tout dans un contexte d'accès restreint aux marchés de capitaux internationaux et de fuite de capitaux, souligne encore l'agence.

Moody's, qui est une des trois grandes agences de notation mondiales, estime aussi que les sanctions internationales «existantes et futures» qui touchent Moscou, ainsi que le plongeon des prix du pétrole et la progression de l'inflation «vont avoir un impact négatif sur les recettes, l'activité commerciale et la confiance des consommateurs».

L'agence, qui avait déjà abaissé la note russe le 16 janvier dernier, estime que la Russie va faire face à «une sévère récession en 2015» et que «la contraction va se poursuivre en 2016».

GRÈCE

Athènes s'engage à donner la priorité aux réformes les plus consensuelles

Le gouvernement grec va tirer les leçons de l'Eurogroupe de vendredi en mettant l'accent, dans son programme de réformes, sur celles qui représentent «un terrain d'entente» avec l'UE, a indiqué une source gouvernementale.

«Le nouveau gouvernement grec présentera son propre programme de réformes pour la prochaine étape intermédiaire, en mettant l'accent sur celles qui représentent un terrain d'entente (avec l'UE, ndlr), a

savoir la lutte contre l'évasion fiscale, la corruption, la reconstruction de l'administration publique, et la réponse à la crise humanitaire», a indiqué cette source.

«Le gouvernement grec va poursuivre calmement son travail, la société grecque à ses côtés, et poursuivre les négociations jusqu'à un accord final cet été», a-t-elle poursuivi.

La zone euro a décidé de prolonger de quatre mois le plan d'aide financière de la

Grèce, sous conditions, notamment qu'Athènes présente d'ici lundi une liste de réformes qui doit être approuvée par ses créanciers.

«Les institutions (UE, BCE et FMI) donneront ensuite une première opinion pour dire si cela est suffisant comme point de départ pour terminer la revue» des créanciers, a indiqué la zone euro dans un communiqué.

La zone euro se prononcera ensuite sur cet ensemble de mesures.

La zone euro accepte sous conditions une prolongation de quatre mois du plan d'aide

La zone euro a décidé de prolonger de quatre mois le plan d'aide financière de la Grèce, sous conditions, notamment qu'Athènes présente d'ici lundi une liste de réformes qui doit être approuvée par ses créanciers.

«Quatre mois, c'est le délai approprié en terme de financement et compte tenu des défis à relever» par la Grèce, a indiqué Jeroen Dijsselbloem, le président de l'Eurogroupe lors d'une conférence de presse vendredi soir à Bruxelles.

«Sur la base de la demande» grecque, «des engagements des autorités grecques, de l'avis des institutions» créancières d'Athènes, et de l'accord trouvé vendredi entre les pays membres de la zone euro, «nous lancerons les procédures en vue d'atteindre une décision finale sur l'extension du plan de financement actuel «pour une durée allant jusqu'à quatre mois», indique

le communiqué final de l'Eurogroupe.

«Il y a de la flexibilité dans ce programme et nous en ferons le meilleur usage», a promis M. Dijsselbloem.

En contrepartie, la Grèce «doit présenter une liste de réformes d'ici lundi».

«Les institutions (UE, BCE et FMI) donneront ensuite une première opinion pour dire si cela est suffisant comme point de départ pour terminer la revue» des créanciers, a indiqué la zone euro dans un communiqué. La zone euro se prononcera ensuite sur cet ensemble de mesures, probablement par téléconférence, a laissé entendre le commissaire européen aux Affaires économiques, Pierre Moscovici.

«Nous avons franchi une étape importante. Il en reste d'autres jusqu'au 28 février (la date initiale de la fin du programme grec, ndlr). Il en restera beaucoup d'autres», a-t-il ajouté.

ÉTATS-UNIS

BANQUE

Les filiales américaines de Deutsche Bank et Santander pourraient rater leur stress test

Les filiales américaines des banques espagnole Santander et allemande Deutsche Bank pourraient rater leurs tests de résistance ou stress test que leur a fait passer la Réserve fédérale, affirme hier la presse américaine.

Les filiales américaines des grandes banques étrangères doivent depuis l'an dernier subir les tests de la banque centrale, qui cherche à mesurer le niveau de leurs réserves financières lors d'une crise majeure.

En cas d'échec, la Fed peut imposer aux établissements concernés de lever de nouveaux fonds pour renforcer leur coussin de sécurité.

Mais cette année, le régulateur critiquerait surtout la méthodologie et les moyens mis en œuvre pour procéder à ces simulations, ajoute le journal dans sa version en ligne, citant des personnes proches du dossier.

Un échec aux tests pourrait empêcher les deux filiales de verser des dividendes à leurs maisons mères européennes.

C'était déjà le cas cette année pour la filiale américaine de Santander, la plus grosse banque de la zone euro par la capitalisation boursière, qui avait déjà échoué aux tests en 2014. Les résultats partiels des «stress tests» seront dévoilés par la Fed le 5 mars et les résultats complets le 11 mars.

BOURSE DE NEWYORK

Après l'accord Grèce-Zone euro, le Dow Jones finit sur un record à Wall Street

Wall Street a fini en hausse vendredi après l'annonce d'un accord entre la Grèce et la Zone euro, permettant au Dow Jones, en hausse de 0,85%, d'atteindre un niveau historique, tandis que le Nasdaq a pris 0,63%.

Selon des résultats provisoires à la clôture, l'indice vedette Dow Jones Industrial Average a progressé de 152,55 points à 18.138,32 points, un record en clôture, et le Nasdaq, à dominante technologique, de 31,27 points à 4.955,97 points, continuant à évoluer à des niveaux sans précédent depuis quinze ans.

ÉNERGIE

Le groupe pétrolier américain Chevron renonce à la prospection du gaz de schiste en Roumanie

Le groupe pétrolier américain Chevron vient de décider de suspendre ses opérations de prospection de gaz de schiste en Roumanie, le dernier pays européen où il était encore actif dans ce domaine.

Après l'arrêt de ses projets en Pologne, Ukraine et Lituanie, «cela nous laissait la Roumanie où nous sommes en passe d'abandonner nos intérêts dans les concessions» accordées par le gouvernement local, a indiqué un porte-parole de l'entreprise à la presse américaine. Aucune raison n'a été avancée par le responsable de Chevron pour justifier cette décision.

Fin janvier, Chevron, qui est le deuxième groupe énergétique américain, avait annoncé qu'il n'investirait que 35 milliards de dollars dans ses projets d'exploration pétrolière en 2015, soit une baisse de 13% par rapport à 2014, et qu'il privilierait les projets offrant les «opportunités les plus lucratives».

Les cours du pétrole en baisse à New York

Les cours du pétrole ont baissé vendredi à New York, le marché ayant du mal à se satisfaire d'une baisse du nombre de plate-formes en activité aux Etats-Unis, jugée insuffisante face à la surabondance de l'offre.

Le cours du baril de référence (WTI) pour livraison en mars, dont c'était le dernier jour comme contrat de référence, a perdu 82 cents à 50,34 dollars le baril.

Les prix du pétrole ont tenté un petit rebond à l'ouverture, mais se sont vite inclinés, pour la troisième séance de suite.

«On est un peu déçus du déclin assez limité de l'activité de forage aux Etats-Unis», a expliqué Bart Melek de Commodity Strategy TD Securities.

Selon le décompte hebdomadaire du groupe parapétrolier Baker Hughes, le nombre de puits de forage en activité a baissé de 37 cette semaine, alors que les précédents déclins hebdomadaires tournaient autour de 90.

«Cela laisse penser que la baisse de la production américaine ne s'annonce pas particulièrement notable», a estimé Bart Melek.

Certains analystes jugent que le marché accorde trop d'importance à cet indicateur. C'est le cas de Tim Evans, de la banque Citi, pour qui «de plus important ce n'est pas de se demander quand l'offre pourraient se resserrer, c'est la hausse persistante de la production et des stocks aux Etats-Unis».

En effet, le marché pétrolier continue à faire face à des réserves de brut à un niveau sans précédent depuis 1930 aux Etats-Unis, comme l'a encore montré jeudi le rapport hebdomadaire du département de l'Energie sur la question.

Ces réserves ont bondi de près de huit millions de barils la semaine dernière, contribuant à faire douter le marché quant à un rebond durable des cours, qui ont perdu jusqu'à 60% entre juin et janvier, avant de se stabiliser.

ORAN

Le quartier de Sidi El Houari décrété "secteur protégé"

Le quartier historique de Sidi El-Houari (Oran) vient d'être décrété "secteur sauvegardé", à la lumière d'un décret exécutif daté du 22 janvier 2015 portant création et délimitation du secteur sauvegardé de la "vieille ville" de Sidi El Houari et paru au *Journal Officiel*. Le décret, signé par le Premier ministre Abdelmalek Sellal et publié dans le numéro du 8 février 2015, stipule qu'"il est créé un secteur sauvegardé de la vieille ville de Sidi El Houari dans la wilaya d'Oran dénommée : vieille ville".

Novembre dernier, un dossier de classement du site comme secteur à sauvegarder a été présenté au secrétariat général du Gouvernement par un architecte du groupe "Atelier Sidi El Houari" (ASH), représentant la société civile, en présence de deux architectes relevant de la Direction de la Culture de la wilaya d'Oran. "Avec son classement, le quartier de Sidi El-Houari devient un secteur sauvegardé avec une réglementation spécifique et des projets spécifiques", avait déclaré à l'APS, cet architecte, ajoutant que "c'est un pas vers la sauvegarde du patrimoine. Cela évite les constructions et les démolitions anarchiques. Toute construction doit répondre à un cahier des charges des plus rigoureux, exigeant l'intervention de spécialistes". Il existe à Sidi El-Houari d'innombrables sites et monuments historiques, vestiges des différentes périodes qu'a connues Oran par le passé, depuis sa fondation en l'an 902. Certains de ces monuments sont déjà classés. D'autres ne le sont pas encore et les spécialistes estiment qu'il y a urgence à les protéger car, ajoutent-ils, Sidi El-Houari, le "vieil Oran" est un quartier chargé d'histoire. Le classement de Sidi El-Houari aura des retombées positives pour la ville d'Oran indique le même architecte, soulignant que "la préservation et la restauration des vestiges historiques et archéologiques, mais, bien exploité, ce quartier pourra devenir une destination touristique très importante". Parmi les sites protégés, figurent la Mosquée de la Perle, le Palais du Bey, la Mosquée du Pacha, la Porte Espagnole, la porte de Canastel et bien d'autres encore. D'autres sites attendent leur classement comme l'ancienne préfecture de Sidi El-Houari, La Casbah (période mérinide) et le théâtre régional d'Oran.

BOUIRA : FORMATION PROFESSIONNELLE

7.900 nouvelles places pédagogiques pour la nouvelle rentrée

Plus de 7.900 nouvelles places pédagogiques sont prévues à Bouira pour la nouvelle rentrée de la formation professionnelle de février 2015, et ce à travers les 37 établissements que compte la wilaya, selon les statistiques fournies par la direction locale du secteur. Sur ce nombre, quelque 3.670 places sont réservées à la formation des agriculteurs et de la femme au foyer, un créneau qui a suscité, ces dernières années, un engouement particulier notamment au niveau des localités rurales, a précisé la même source. Plus de 4.140 autres places, destinées pour les jeunes désirant obtenir une formation diplômante, sont aussi prévues pour la session de février. Celle-ci devra drainer un nombre important de stagiaires puisque la direction locale du secteur vient d'achever une campagne de sensibilisation lancée en décembre 2014 pour tenter de convaincre les jeunes de rejoindre les centres de formation, a souligné M. Iidir Chachoua, chargé de la communication de cette campagne. «Cette caravane de sensibilisation qui a touché plusieurs régions de la wilaya, dont Takerboust, une localité rurale située à Aghbalou (est), a pour objectif de ramener le secteur à sa vocation première, à savoir produire une main-d'œuvre qualifiée et faire face à une demande sans cesse croissante», a-t-il expliqué à l'APS.

Pour atteindre cet objectif et toucher un maximum de jeunes en quête de formation, notamment pour les métiers manuels, cette caravane d'information et de sensibilisation a sillonné plusieurs communes et villages de la wilaya, a-t-il encore fait savoir. Le secteur de la formation professionnelle compte 37 établissements de formation, dont 17 centres (CFA), 10 annexes, ainsi que sept écoles de formation et trois instituts à Bouira, Sour El-Ghoulane et Lakhdaria.

TLEMCEN

Préparation d'une journée d'étude euro-africaine sur la drogue

Une journée d'étude euro-africaine sur le phénomène de la drogue et les voies et moyens pour l'éradiquer fait l'objet de préparation par l'Ordre des avocats de la région de Tlemcen, a annoncé hier le bâtonnier Saffahi Mohamed.

Cette rencontre, prévue à Tlemcen et à laquelle prendront part de nombreux spécialistes nationaux et étrangers, permettra d'analyser le phénomène et d'étudier tous les moyens possibles afin de trouver les solutions adéquates pour mettre un terme à la propagation de ce phénomène en Afrique du Nord et dans le Bassin méditerranéen, a-t-il souligné lors d'une assemblée générale ordinaire tenue hier au palais de la culture Abdelkrim Dali.

M. Saffahi a annoncé, en outre, l'organisation prochaine d'une journée d'étude sur la médecine légale en collaboration avec le service de médecine légale du CHU Tlemcen, invitant l'ensemble des avocats à l'assemblée générale à faire des propositions relatives aux journées



d'études et rencontres scientifiques et juridiques. Le président du barreau ainsi que les membres du conseil de cette instance ont mis en exergue, dans leur bilan moral, les diverses activités organisées telles que la célébration de la Journée nationale de l'avocat, l'actualisation du site web du barreau de la région de Tlemcen, la création d'un club au profit des avocats, l'équipement de la salle des avocats et l'ouverture d'un bureau postal au niveau de la Cour d'appel de Tlemcen.

Dans le cadre des relations du barreau de Tlemcen avec d'autres instances et services, des conventions ont été signées avec des sociétés d'assurances, des agences de voyages et l'Institut culturel français en matière de formation et de facilitation

d'octroi de visas de circulation aux avocats et leurs familles, a-t-il indiqué.

Le responsable a également mis l'accent, dans son intervention, sur l'importance du rôle des avocats dans la machine judiciaire et la nécessité pour ces derniers de respecter l'éthique du métier et de s'armer de valeurs morales, de connaissances scientifiques et culturelles à même de leur permettre d'être à la hauteur de leurs missions.

Plus de 800 avocats ont pris part à cette assemblée générale ordinaire sur un total de plus de 1.200 membres du barreau de Tlemcen, a indiqué M. Saffahi, soulignant que la réalisation du projet d'une maison de l'avocat est une des priorités de l'instance qu'il préside.

SÉTIF

La ville d'Aïn Azel bientôt dotée d'un centre d'hémodialyse

Les insuffisants rénaux résidant à Aïn Azel (sud de Sétif) n'auront plus à se déplacer au chef-lieu de wilaya pour des séances d'hémodialyse, à la faveur de l'ouverture dans leur ville, dès "l'été prochain", d'une nouvelle structure prodiguant ce type de soins, a-t-on appris samedi auprès de la direction de la santé.

Le nouveau centre de dialyse devant être installé et équipé dans les locaux de l'Etablissement hospitalier d'Aïn Azel, un chef-lieu de daïra abritant plus de 50.000 habitants, sera doté, dans une première phase, de six lits, ce qui évitera aux patients le calvaire des déplacements et des attentes à Aïn Oulmène ou à Sétif, a souligné la même source.

La nouvelle structure qui fonctionnera sans discontinuer (H 24) suffira aux besoins des insuffisants rénaux de la ville d'Aïn Azel, où seize malades sont recensés, ainsi que des localités limitrophes comme Bir Haddada et Aïn Lahdjar, a-t-on ajouté.

Le centre d'hémodialyse de l'hôpital d'Aïn Azel, un établissement de 120 lits inauguré en 2006, a été lancé en travaux en décembre 2014.



BOU ISMAÏL

Des dizaines de citoyens organisent une marche de soutien au P/APC

Des dizaines de citoyens de la commune de Bous Ismaïl (Tipasa) ont organisé vendredi une marche pacifique en signe de solidarité avec le président de l'Assemblée populaire (P/APC) condamné, lundi dernier, par le tribunal criminel près la cour de Blida à une peine de cinq ans de prison ferme, pour «faux et usage de faux de documents officiels».

Prés de 150 personnes ont sillonné les rues de la ville à partir du l'ancien siège de l'APC, avant de s'arrêter devant le siège de la kasma du Front de libération nationale (FLN) au centre de Bous Ismaïl.

Les citoyens solidaires avec le P/APC emprisonné, ont réitéré leur demande «de révision de la peine prononcée par le tribunal criminel près la cour de Blida et l'accélération



de la procédure d'appel près la cour suprême». Ils ont appelé également à l'ouverture d'une enquête appro-

fondue sur la gestion de la commune par ce dernier, en poste depuis 2013», selon les propos recueillis par l'APS sur place.

Les contestataires ont aussi accusé «des parties politiques locales d'avoir induit en erreur le P/APC estimant qu'il est «victime d'un conflit politique local».

Le P/APC de Bou Ismaïl (FLN), Smaïl Remla, actuellement en détention, avait fait l'objet d'une plainte de membres de l'Assemblée en janvier 2013 l'accusant de «falsification d'une délibération portant désignation de vice-présidente et de suppléants, sans les avoir consultés», une délibération qui n'a pas été approuvée par les services de l'administration.

APS

CLÔTURE DE L'ANNÉE 2014

Condor honore ses meilleurs clients

Mouad B

Condor Electronics, leader en produits électroniques et informatiques, en Algérie, et qui a clôturé, jeudi dernier l'année 2014, a tenu à honorer les meilleurs clients et partenaires de l'année.

Fidèle à ses concepts originaux en matière d'approche clientèle, Condor Electronics réserve à chaque fois une bonne surprise à tous ses clients qui auront fait preuve d'une certaine assiduité, preuve d'engagement amical et professionnel à travers l'instauration d'un nouveau concept dit «honoré et écouter la clientèle» qui se veut une marque de reconnaissance et de gratitude envers tous les clients qui ont opté pour le label national algérien Condor.

Les clients, qui représentent les 48 wilayas du pays, ont été honorés par le décernement du trophée Condor du meilleur client. Plus d'une quarantaine de trophées ont été remis pour le meilleur client et meilleur revendeur. Cette journée était également l'occasion pour la presse nationale d'écouter le président-directeur général de Condor Electronics, Abderrahmane Benhamadi sur les nouveautés et le bilan de l'année écoulée 2014. «Nous sommes ici aujourd'hui, pour témoigner notre reconnaissance en honorant quelques-uns des millions de ceux qui nous font confiance au quotidien», déclare M. Benhamadi.

En marge de la cérémonie, le PDG de Condor a animé une conférence de presse dans laquelle il a rappelé les objectifs de Condor qui sont focalisés sur l'intégration du produit et aller vers d'autres marchés extérieurs tout en réduisant la facture d'importation.

Le produit Condor Electronics, meilleur sur le marché national et international

Le produit Condor est devenu une référence en Algérie. Le taux d'augmentation des ventes pour l'année écoulée est de 16%.



«Malgré les difficultés du marché et nos prévisions d'un taux de croissance de 30%, nous sommes toujours les leaders sur le marché», dira M. Benhamadi, PDG de Condor.

Condor est sur tout le territoire national et compte élargir sa carte clients en dehors de l'Algérie

Durant l'année 2014, Condor est représenté par 100 showrooms à travers l'Algérie et compte durant cette année (2015) augmenter ses points de ventes pour atteindre les 200 d'ici la fin de l'année. Des «Condor shop» vont être ouverts dans des villes et villages qui comptent peu d'habitants. «Afin de rapprocher le produit, le service après-vente du client et surtout être à l'écoute directe du client», dira M. Kessal Abdellabki, directeur commercial. Elle a aussi ouvert deux showrooms au Soudan et compte en ouvrir deux en Europe : un en France et un autre à Genève (Suisse) dans les mois prochains.

Condor s'oriente vers les produits IT

Cette année 2015, Condor s'oriente complètement vers les produits IT (informatique, Smartphone, et tablettes). «En 2014 les produits IT ont représenté 8% du chiffre d'affaire. Pour l'année 2015, nous avons prévu un taux de croissance de 35% pour tous les produits confondus et 300% de croissance pour les produits IT», dira le PDG.

«Nous avons beaucoup investi dans ce domaine et nous sommes prêts à saisir le marché local», ajoute-t-il.

Recherche et développement

Condor a déjà son bureau en Chine qui travaille avec deux ingénieurs algériens et deux autres vont les rejoindre dans les jours qui viennent afin de développer des produits spécifiques à Condor. «Vous allez voir des produits spécial Condor à partir du mois d'août 2015 distribués à travers l'Algérie et le monde», précise le PDG.

Création d'emplois

Avec la baisse du dinar, les prix vont sûrement augmenter mais nous allons tout faire pour que nos produits soient à la portée du client. Nous allons aussi nous battre pour la création d'emplois et honorer notre engagement de créer 1000 emplois par an.

Condor et Mobilis, enfin un accord commun

Pour encourager l'intégration et surtout le produit algérien, selon M. Benhamadi, un contrat vient d'être signé, mercredi dernier, pour la fourniture de certains produits Condor à Mobilis. «Ils n'étaient pas convaincus au début par nos produits IT. Ils ont des règles qu'il faut respecter et nous nous sommes pliés et je pense, bientôt, vous allez voir des produits Condor distribués par Mobilis».

Le PDG n'a pas omis de nous rappeler qu'il travaille déjà avec l'autre opérateur Djazy.

Condor, une usine de montage de TV au Soudan

Après l'ouverture de deux showrooms au Soudan et les bons échos des produits Condor dans la région, les responsables vont ouvrir le mois de mars pro-

chain une usine de montage, en premier lieu, de TV 32" en attendant d'élargir la gamme prochainement. «Le choix du Soudan n'est pas fortuit, selon le PDG, M. Benhamadi Abderrahmane, le marché soudanais est une porte sur 530 millions de consommateurs.

A moyen terme nous allons créer une société avec les Soudanais pour s'occuper de la fabrication sur place et la distribution pour l'Afrique et tout cela dans le cadre de la nouvelle réglementation de la banque d'Algérie.

Si on arrive à s'installer au Soudan, nous allons pouvoir distribuer nos produits à travers au moins 13 pays africains», ajoute M. Benhamadi.

Condor et l'exportation

L'année 2015 sera aussi une année d'exportation pour toutes les sociétés algériennes et Condor est l'une de celle-ci. Pour son PDG, Condor a des bons de commande concrets du Soudan, de la Jordanie, de 2 millions de dollars, des clients de Côte d'Ivoire, de France et de Suisse.

Condor et la production d'électricité

L'investissement dans le domaine de l'énergie renouvelable est un autre créneau dans lequel Condor s'est engagé depuis quelques années en créant une usine de fabrication des panneaux solaires et surtout avec l'ouverture du marché de la production de l'électricité, Condor est en train de réaliser des fermes solaires : une à Boughezoul pour une capacité de 2MW et à El Hammadia (Bordj Bou-Arréridj) pour 2MW.

«L'avenir de l'Algérie est dans ce domaine. Elle est

troisième au monde concernant les capacités de production de ce produit énergétique. Il y a un encouragement de la part de l'Etat pour ce genre de production et Sônelagz peut acheter ce produit pour le distribuer par la suite», précise le PDG. «Nous sommes à la recherche des terrains dans les wilayas du pays pour implanter ses fermes de production de l'électricité à partir des panneaux solaires», ajoute-t-il.

Le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika réservant 10.000 logements aux cadres de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique au niveau national. Cette opération, qui s'inscrit dans le cadre de l'amélioration des conditions sociales de l'enseignant en vue de relever son rendement pédagogique et de recherche, s'est déroulée, a-t-il ajouté, «en toute transparence» sous l'égide d'une commission d'enseignants qui a examiné tous les dossiers déposés auprès de l'université.

Après avoir rappelé qu'une opéra-

tion similaire portant attribution de 20 logements à Maghnia et 80 autres à Chetouane sera réalisée «bientôt», le recteur de l'université de Tlemcen a indiqué que la wilaya a doté le secteur de 100 autres logements qui seront attribués à ses enseignants.

Le wali de Tlemcen, Saci Ahmed Abdelhafid, s'est engagé, pour sa part, à inscrire d'autres quotas de logements haut standing au quinquennat prochain afin d'en faire profiter un plus grand nombre d'enseignants, tout en les appelant à faire preuve de patience.

GUELMA

Lancement des travaux de raccordement de plus de 4.500 foyers au gaz naturel à Bouchegouf

Des travaux de raccordement de 4.523 foyers au réseau de distribution publique de gaz naturel viennent d'être lancés dans la daïra de Bouchegouf (Guelma), a indiqué vendredi à l'APS le directeur de l'énergie, Mohammed Chaouche.

Retenu au titre du précédent programme quinquennal (2010-2014), l'opération, qui porte sur la construction de 24 km de canalisations de transport et 164 km de conduites de distribution bénéficiaux aux communes d'Oued Fratha, d'Aïn Ben Beïda et de Mdjez S'fa ainsi qu'à plusieurs quartiers de l'agglomération de Bouchegouf, a précisé ce responsable.

L'opération qui a nécessité un investissement public de 1.56 milliard de dinars permettra d'alimenter en gaz naturel, outre les chefs-lieux des communes citées, les villages de Boukemouza, Boudheroua, Moumma, Mezraat Brahim et Drabla (Oued Fratha), les hameaux de Metarib, Nouadria, Hdjar Taktak, Béridia et Charef (Aïn Ben Beïda), et les localités rurales d'El Gasmia et de Tihimine.

Une enveloppe globale de 6.25 milliards de dinars a été mobilisée au titre du programme quinquennal 2010-2014 pour permettre à 20.880 foyers de disposer de cette énergie propre, selon la même source.

L'entrée en activité de 3 nouvelles unités industrielles booste l'emploi à Oum El-Bouaghi

L'entrée en activité de trois nouvelles unités industrielles, en début d'année à Oum El-Bouaghi, a permis de «booster» l'emploi dans cette wilaya, a indiqué jeudi à l'APS le directeur de l'industrie et des mines, Yazid Gouah.

L'exploitation de ces unités réalisées dans le cadre de l'investissement privé a permis de créer, en moins de deux mois, près de 200 emplois permanents, a précisé ce responsable. La première usine, spécialisée dans la production de batteries de véhicules, d'une capacité de production annuelle de 300.000 unités, a été créée à la zone industrielle d'Aïn M'lila, tandis que la zone d'activités d'Ouled Gacem abrite une unité de production de gants médicaux (54 millions d'unités/an), et celle de Rehia une briquetterie d'une capacité de production de 250.000 tonnes/an, a ajouté M. Gouah. Outre d'offrir des emplois, ces unités industrielles ont dynamisé la vie économique dans les localités où elles sont implantées et pourront contribuer à réduire l'importation des produits qui y sont fabriqués, a conclu le directeur de l'industrie et des mines.

Plus de 2 milliards de dinars pour raccorder plus de 3.300 foyers au réseau électrique à Batna

Un montant de 2,14 milliards de dinars a été dégagé pour le raccordement de 3.389 foyers ruraux et urbains au cours de l'année 2015 dans la wilaya de Batna, a indiqué jeudi le directeur de l'énergie, Ali Benyakhléf.

L'année en cours devra connaître, dans ce cadre, l'exécution de 66 opérations d'extension du réseau d'électrification rurale, moyennant un investissement public de 1,73 milliard de dinars pour la pose de 457 km de lignes qui desserviront 2.203 foyers ruraux dans 33 communes, a précisé ce responsable.

De plus, 1.186 foyers urbains répartis sur 15 communes auront accès à l'énergie électrique à la faveur de la concrétisation de 16 opérations représentant un investissement public de 410 millions de dinars, a indiqué à l'APS M. Benyakhléf. Dans le même contexte, l'année en cours verra la mise en œuvre de la troisième tranche du plan quinquennal 2010-2014 incluant 44 opérations au bénéfice de 2.147 foyers, dont 24 sont situées en zones rurales.

Ces actions sont complétées par 76 autres opérations prévues dans le programme complémentaire qui consacre 1 milliard de dinars pour la desserte de 2.441 foyers ruraux, a également fait savoir la même source, rappelant que l'année dernière avait été marquée par le raccordement de 7.457 foyers (1.031 en zones rurales) pour un montant total de plus de 600 millions de dinars. Ces investissements ont permis de porter le taux de couverture électrique de la wilaya à 91,38 %, soit 2 % de plus qu'en 2013, a rappelé le directeur de l'énergie.

APS

TLEMCEN
Attribution de 120 logements de fonction aux enseignants de l'université

Une cérémonie d'attribution de 120 logements de fonction haut standing aux enseignants de l'université Abou Bekr Belkaïd de Tlemcen a été organisée jeudi soir.

Lors de cette cérémonie, présidée par les autorités locales, le recteur de l'université, Noureddine Ghouali, a souligné que les logements réalisés à proximité du 3ème pôle universitaire de Mansourah et font partie d'un premier quota de 220 logements de même type seront attribués «prochainement», précisant que l'opération s'inscrit dans le cadre du programme

du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika réservant 10.000 logements aux cadres de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique au niveau national. Cette opération, qui s'inscrit dans le cadre de l'amélioration des conditions sociales de l'enseignant en vue de relever son rendement pédagogique et de recherche, s'est déroulée, a-t-il ajouté, «en toute transparence» sous l'égide d'une commission d'enseignants qui a examiné tous les dossiers déposés auprès de l'université.

Après avoir rappelé qu'une opéra-

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

18 morts et 47 blessés ...

Dix-huit (18) personnes ont été tuées et quarante-sept (47) autres blessées dans des accidents de la circulation durant la période du 19 au 21 février, a indiqué un bilan de la Protection civile, rendu public hier.

«Plusieurs accidents de la circulation ont été enregistrés durant cette période (du 19 au 21 février 2015) dont treize (13) les plus mortels ayant causé le décès à dix-huit (18) personnes sur les lieux d'accidents et 47 autres blessées, traitées par nos secours puis évacuées vers les structures hospitalières», a précisé la même source.



... 12 blessés près de Bougirat dans un collision entre deux voitures ...

Douze personnes dont trois enfants âgés entre 4 et 10 ans, ont été blessées, vendredi soir, dans un accident de la circulation survenu près de la localité de Bougirat, a-t-on appris hier auprès des services de la Protection civile de la wilaya de Mostaganem. L'accident s'est produit au niveau du CW 6, près de Bougirat, suite à la collision entre deux voitures de

tourisme dont l'une a effectué un dépassement dangereux.

Les éléments de la Protection civile sont intervenus sur les lieux du drame pour évacuer les blessés vers le service des UMC de l'hôpital de Bougirat. Les services de gendarmerie ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances exactes de l'accident.

... Et 4 morts et 19 blessés à Laghouat

Quatre (4) personnes ont trouvé la mort et 19 autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu vendredi sur la RN 23 entre Aflou et Laghouat, a-t-on appris auprès de la Protection civile. L'accident qui s'est produit au lieudit Laatari, près d'Aflou,

suite à une collision entre un autobus relevant des forces de l'ordre et un poids lourd, a fait 4 morts et 19 blessés, a précisé à l'APS, le directeur de la Protection civile, le lieutenant-colonel, Mohamed Lagraa.

Les corps des quatre victimes ont été déposés à la

morgue de l'hôpital H mida Benadjila au chef-lieu de wilaya. Les blessés ont également été évacués au même établissement hospitalier. Une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances de l'accident.

GRIPPE SAISONNIÈRE: Décès de trois personnes à l'EHU d'Oran

Trois personnes sont mortes, dernièrement, au sein de l'Etablissement Hospitalo-universitaire (EHU) 1^{er} Novembre 1954 d'Oran, suite à des complications causées par la grippe saisonnière, a-t-on appris hier auprès de la chargée de communication de cette structure. Il s'agit d'un malade chronique âgé et de deux femmes enceintes, a indiqué M^e Missoum Hayet soulignant que depuis l'entrée hivernale, la grippe saisonnière est devenue synonyme de panique chez les citoyens. La grippe saisonnière est

une infection respiratoire aiguë très contagieuse, classée comme maladie d'origine virale. Elle vient en vague à toutes les périodes de l'année, contrairement à ce qui se dit, a expliqué le professeur Lellou, chef de service de pneumologie à l'EHU d'Oran. En matière de prévention, il n'y a pas de raison de s'inquiéter et le meilleur moyen pour se protéger reste le vaccin qui se fait dès l'entrée de l'hiver jusqu'au mois de mars à travers tous les secteurs de la santé, a-t-il ajouté. D'autre part, le professeur conseille à toute personne,

notamment les femmes enceintes, les personnes âgées ou atteintes de maladies chroniques, les enfants et les personnes obèses, de bien se prémunir contre cette maladie virale grâce à des gestes routiniers dont un bon lavage habituel des mains et l'éternuement au creux du coude afin d'éviter la contagion. A noter, dans ce même contexte, qu'après une série d'analyses, l'EHU d'Oran n'a admis aucun cas de grippe dangereuse, hormis les trois cas cités. Quant au virus A H1N1, dit aussi grippe porcine, aucun cas

**ILS AGRESSENT MORTELLEMENT LE VIEIL HOMME
15 ans de prison pour chacun des deux malfaiteurs assassins**

En ce mois de février 2015, le tribunal criminel a prononcé son verdict contre deux personnes: Karim âgé de 36 ans et Mourad âgé de 38 ans sont accusés d'avoir agressé à l'arme blanche un vieux âgé de 73 ans car ils voulaient lui voler son argent.



A.Ferrag

Les deux malfaiteurs se sont acharnés sur lui, lui assenant plusieurs coups pour le voler. Le vieux rend l'âme et une fois leur forfait accompli, les deux individus prennent la fuite en emportant l'argent.

Après une minutieuse enquête, les deux malfaiteurs sont arrêtés et reconnaissent les faits qui leur reprochés.

Le jour du procès, les deux individus repris de justice notoires en l'occurrence Karim et Mourad sont accusés d'association de malfaiteurs, d'homicide volontaire avec prémeditation, de vol qualifié et de menaces à l'arme blanche.

Devant tant de preuves, les accusés passent aux aveux et racontent les circonstances de leur crime. Ils ont tué le vieux dans le but de lui voler son argent.

Le président rappelle aux deux accusés leur passé judiciaire en leur faisant remarquer qu'ils n'en

étaient pas à leur premier vol.

Le représentant du ministère public, dans son réquisitoire refuse lecture de l'arrêt de renvoi judiciaire et relate les faits contenus dans le dossier, il requiert une peine de 16 ans de prison ferme contre chacun des deux accusés.

L'avocat de la défense demande que ses clients bénéficient de circonstances atténuantes.

À la fin des délibérations, le juge a prononcé une peine de 15 ans de prison pour chacun des deux accusés.

**BLIDA HIER À 13H53
Secousse tellurique de 3,2 à Hammam Melouane**

Une secousse tellurique d'une magnitude de 3,2 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée hier à 13h53 à Hammam Melouane dans la wilaya de Blida, indique le Centre de recherche en astronomie astrophysique et géophysique (CRAAG) dans un communiqué.

L'épicentre de cette secousse a été localisé à quatre (4) km au Sud de Hammam Melouane, précise la même source.

SÛRETÉ DE WILAYA D'ALGER:

Arrestation de 11 individus impliqués dans plusieurs affaires criminelles

Onze (11) individus ont été arrêtés récemment par les services de sûreté de la circonscription administrative de Chéraga (wilaya d'Alger) pour leur implication dans diverses affaires criminelles, vol, agression et trafic de drogues, a-t-on appris hier auprès de la cellule de communication de la sûreté de wilaya.

Quatre (4) individus ont été arrêtés dans le cadre de la première affaire pour association de malfaiteurs et vol qualifié, suite à une plainte déposée par la victime, une dame résidant dans la commune de Aïn Benian, dont le véhicule a été volé par des inconnus, selon la même source.

Les investigations ont démontré qu'après avoir stationné son véhicule devant la poste de Aïn Benian, la victime avait fait tomber les clefs

de sa voiture que l'un des mis en cause a récupérées avant de s'emparer du véhicule, avec un acolyte.

Les investigations ont également permis d'identifier 4 individus impliqués dans cette affaire, dont deux repris de justice, ajoute la même source, selon laquelle les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Chéraga qui a ordonné leur mise en détention préventive, en attendant leur procès. La deuxième affaire implique un individu qui s'adonnait au trafic de véhicules qu'il ramenait de l'Ouest du pays pour les revendre dans les wilayas du centre. L'enquête sur un dossier de carte grise pour un véhicule touristique déposé au niveau de la circonscription administrative de Chéraga a permis l'arrestation

du prévenu. Le mis en cause a été présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Chéraga, qui a ordonné sa mise en détention préventive. Deux autres individus ont été arrêtés dans deux affaires distinctes de cambriolage de domicile. Les services de sûreté ont également arrêté les 3 agresseurs d'un jeune homme qui tentaient de le déposséder de son motorcycle. Les mêmes services ont traité une affaire liée au trafic de drogues et de psychotropes au niveau de la ville de Chéraga qui s'est soldée par l'arrestation d'un individu placé en détention préventive sur ordre du procureur de la République près le tribunal de Chéraga, en attendant son procès, conformément aux procédures judiciaires en vigueur.

n'a été confirmé, selon M^e Missoum Hayet, indiquant, toutefois, que le seul cas suspect a été pris en charge immédiatement et s'est parfaitement rétabli. Par ailleurs, la chargée de communication de l'EHU souligne que les responsables de cette structure accentuent les efforts afin de rassurer les citoyens quant à ce virus et veillent à la prise des mesures adéquates afin de se prémunir contre cette pathologie partant du principe: mieux vaut prévenir que guérir.

APS

PRÉVENTION

Les dommages que subit la peau suite à l'exposition aux rayons ultraviolets du soleil se poursuivent durant les heures qui suivent, révèle une étude publiée vendredi dans la revue américaine *Science*.



Des heures après le bronzage, la peau continue de souffrir

Etre exposé à des ultraviolets, ceux du soleil ou des lampes de bronzage, peut endommager l'ADN dans les mélanocytes, les cellules qui pigmentent la peau en produisant la mélanine qui lui donne sa couleur, expliquent les chercheurs.

Ces derniers ont déterminé que dans leur étude environ la moitié des altérations de l'ADN se sont produites dans l'obscurité après l'exposition aux ultraviolets. Jusqu'alors, les scientifiques pensaient que la mélanine protégeait l'épiderme en bloquant les rayons ultraviolets du soleil.

Ils ont également découvert que ces rayons activaient deux enzymes qui se combinent pour «exciter» un électron dans la mélanine. L'énergie générée par ce processus, appelé chimiosmose, est transmise à l'ADN dans l'obscurité, créant le même dommage génétique que les rayons du soleil.

Dans leur étude, les scientifiques, dont le Dr Douglas Brash, professeur de dermatologie à la faculté de médecine de l'université de Yale, sont aussi arrivés à la conclusion que la mélanine pourrait avoir des effets néfastes et être liée à des dommages de la peau.

Cette dégradation de l'ADN est une cause majeure de la forme la plus fréquente du cancer de la peau.

Pour cette partie de la recherche, ils ont exposé des souris et des cellules mélanocytes humaines à des rayonnements ultraviolets de lampes à bronzer.

Ces radiations ont provoqué un type particulier d'altération de l'ADN de ces cellules, qui empêche l'information génétique qu'elles contiennent d'être transmise correctement.

Ils ont constaté que l'ADN des mélanocytes, non seulement était endommagé, mais que ce phé-

nomène persistait pendant des heures après la fin de cette exposition. Ainsi cette recherche montre que la mélanine à des effets à la fois cancérogènes et protecteurs.

«Si on regarde à l'intérieur de la peau d'un adulte, la mélanine protège effectivement contre les dommages infligés par les rayons ultraviolets (...), agissant comme un bouclier», explique le professeur Brash. «Mais elle a aussi des effets néfastes.»

Les dégâts sur les mélanocytes après leur exposition aux rayons ultraviolets ont empêché une réparation normale de l'ADN chez les souris.

Les effets néfastes de ce phénomène devraient néanmoins pouvoir être neutralisés car ce processus chimique est lent, soulignent les chercheurs. Une crème solaire «le soir, après» le bain de soleil, pourrait par exemple le bloquer.

MORTALITÉ INFANTO-JUVÉNILE AU SÉNÉGAL: 93 décès par jour

Quelque 93 enfants meurent chaque jour au Sénégal à cause des infections néonatales liées à la diarrhée qui constitue la troisième cause de décès chez les enfants dans le pays.

Malgré les efforts notés dans la réduction de la mortalité des enfants et des jeunes (de 121 à 65 décès pour mille naissances vivantes), le taux reste élevé avec 93 décès chaque jour, a estimé Aida Gadiaga Sylla, médecin nutritionniste à la direction de la Santé de la reproduction et de la survie de l'enfant.

La mortalité infanto-juvénile au Sénégal est plombée par la mortalité néo-natale en ce sens qu'environ 40% des décès sont dus aux infections et ce qui fait que beaucoup d'enfants meurent avant le septième jour, a déploré l'expert nutritionniste qui s'exprimait, jeudi, lors d'une conférence de presse au Service national de l'éducation et de l'information pour la santé (SNEIPS).

La malnutrition, les infections respiratoires aigues et autres pathologies comme la paludisme et la rou-

geole figurent aussi parmi les principales causes de décès des enfants au Sénégal, a fait savoir le médecin nutritionniste lors de cette rencontre qui intervient en prélude au lancement, vendredi, des journées de survie de l'enfant.

Cette manifestation, initiée du 20 au 23 février de chaque année, vise à réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans à travers notamment la sensibilisation sur l'importance de l'allaitement maternel et la vaccination.

Beaucoup d'enfants de moins de 5 ans meurent au Sénégal faute d'une prise en charge adéquate. Le pays enregistre également un taux élevé de mortalités maternelles avec un total de 1.800 décès par an, soit une moyenne de 5 décès par jour liés à la grossesse et à l'accouchement.

La population sénégalaise est estimée à environ 13 millions d'habitants, dont 49,9 % d'hommes contre 50,1 % de femmes, avec un taux d'accroissement moyen de 2,5 %.

CORONAVIRUS MERS

1 mort et 1 nouveau cas enregistrés au cours des dernières 24 heures

Le Syndrome respiratoire du Moyen-Orient (coronavirus MERS) a fait une nouvelle victime, au cours des dernières 24 heures, en Arabie saoudite, a indiqué, vendredi, le ministère saoudien de la santé qui fait également état de l'enregistrement d'un nouveau cas d'infection. Un total de 32 cas est en cours de traitement, fait savoir le ministère saoudien de la santé, estimant quelque 900 cas d'infe-

ction par le coronavirus ont été enregistrés, depuis son apparition en juin 2012, faisant 383 morts alors que 4.888 personnes infectées ont pu être soignées. Le ministère saoudien de la santé a averti, mardi dernier, contre une augmentation des cas d'infection par le virus Corona au cours des deux prochaines mois, appelant la population à observer les mesures de précaution nécessaires. L'Organisation mon-

diale de la santé (OMS) avait estimé, en juin dernier, que la situation liée au Coronavirus MERS, restait «grave» d'autant qu'il n'existe, pour le moment, aucun traitement préventif. Le coronavirus Mers, qui provoque des problèmes respiratoires aigus, serait transmis par les chameaux et pourrait bien passer directement des animaux aux humains, selon une étude publiée en février 2014 aux Etats-Unis.



► LIBERIA:

Fin du couvre-feu aujourd'hui et réouverture de toutes les frontières

La présidente libérienne Ellen Johnson Sirleaf a annoncé vendredi la fin du couvre-feu, en vigueur depuis août 2014 dans le pays, à partir de dimanche, et la réouverture de toutes les frontières, après une décrue de l'épidémie d'Ebola. «La présidente Ellen Johnson Sirleaf a ordonné la levée du couvre-feu dans tout le pays. La mesure prend effet à partir de dimanche 22 février», a indiqué vendredi la présidence dans un communiqué qui a également annoncé la réouverture, à une date non précisée, de toutes les frontières qui avaient été fermées pour enrayer la propagation d'Ebola.

Ces nouvelles mesures sont annoncées alors que la maladie est en décrue au Liberia qui est avec la Guinée et la Sierra Leone l'un des trois pays les plus touchés par Ebola qui a fait en plus d'un an près de 9.500 décès.

Elles interviennent aussi à une semaine de la visite, le 27 février, de Mme Sirleaf à la Maison Blanche où elle doit être reçue par le président Barack Obama.

Washington a récemment annoncé le retrait de ses soldats déployés au Liberia pour combattre Ebola.

► SIERRA LEONE:

MSF ferme un centre de traitement dans l'Est, après 66 jours sans cas signalé

L'ONG Médecins sans frontières (MSF) a annoncé vendredi la fermeture de son centre de traitement d'Ebola à Kailahun, dans l'est de la Sierra Leone, après plus de deux mois sans cas signalé.

«Nous ne fermons que l'unité de Kailahun mais les autres installations (anti-Ebola) à Magburaka (nord), Bo (sud) et Freetown et ailleurs continueront de fonctionner», a déclaré à la presse Judith Hetellier, une responsable de MSF, une ONG à la pointe du combat contre Ebola. «MSF est fière d'avoir participé à la lutte contre Ebola depuis juin 2014 à Kailahun», a-t-elle ajouté.

Depuis soixante six jours, il n'y a pas eu de nouveau cas d'Ebola signalé à Kailahun, selon le ministère sierra-léonais de la Santé.

Ce district a été le point d'entrée en Sierra Leone du virus Ebola, arrivé dans ce pays en mai 2014 de la Guinée voisine.

La Sierra Leone avait annoncé mercredi une nouvelle campagne de porte-à-porte

Elle avait ensuite, en septembre de la même année, allégé la mesure, ordonnant son application de minuit à 06h00.

La levée du couvre-feu et la réouverture annoncée des frontières ont lieu après la rentrée des classes du 16 février. Celles-ci étaient également fermées depuis août 2014 à cause d'Ebola.

Ces nouvelles mesures sont annoncées alors que la maladie est en décrue au Liberia qui est avec la Guinée et la Sierra Leone l'un des trois pays les plus touchés par Ebola qui a fait en plus d'un an près de 9.500 décès.

Elles interviennent aussi à une semaine de la visite, le 27 février, de Mme Sirleaf à la Maison Blanche où elle doit être reçue par le président Barack Obama.

Washington a récemment annoncé le retrait de ses soldats déployés au Liberia pour combattre Ebola.

dans le district de Port Loko, à l'est de Freetown, pour combattre Ebola après une augmentation, isolée, du nombre de cas dans cette partie du pays.

Une vaste opération de porte-à-porte de deux semaines, menée en décembre 2014 par des centaines de volontaires, avait permis de découvrir de nombreux cas. L'épidémie d'Ebola a depuis lors reculé dans le pays.

Le virus se transmet par contact direct avec les fluides corporels des patients présentant les symptômes, notamment fièvre, vomissements et saignements.

L'épidémie en Afrique de l'Ouest, la plus grave depuis l'identification du virus en Afrique centrale en 1976, était partie en décembre 2013 du sud de la Guinée. La maladie a fait en un peu plus d'un an près de 9.500 décès, essentiellement en Sierra Leone, en Guinée et au Liberia, selon un bilan officiel sans doute bien inférieur à la réalité.

APS

LES FIBRES, BONNES POUR NOTRE TRANSIT

Les fibres sont des éléments essentiels de notre alimentation car elles nous permettent d'avoir un bon transit. Mais savez-vous en quelle quantité les consommer ?

Par définition, les fibres sont des substances d'origine végétale qui ne sont ni digérées, ni absorbées par notre tube digestif. Toutefois, notre flore intestinale, en les dégradant, nous permet d'absorber les glucides de façon variable et partielle, d'où leur participation à hauteur de 2 cal/g à notre apport énergétique.

Outre leurs effets sur notre transit, elles permettent aussi de réduire nos apports énergétiques de 5 à 10 % (effet rassasiant des fibres), de diminuer notre taux de cholestérol total de 10 à 15 % (mais il en faut en grande quantité) et de limiter l'augmentation de la glycémie (taux de sucre dans le sang) après un repas. En ralentissant la digestion et l'absorption du sucre, les fibres solubles nous aident à combattre les fringales. Certains minéraux comme le calcium ou le phosphore sont moins bien absorbés si l'alimentation est trop riche en fibres. Attention donc si vous avez des carences en minéraux (magnésium, calcium...) ou si vous consommez beaucoup de fibres raffinées (comme le son par exemple) pour booster votre transit paresseux : veillez à enrichir votre alimentation en sources de minéraux (légumes secs et légumes verts notamment) et buvez suffisamment car sinon, au lieu de faciliter le transit, elles formeront un bouchon. Enfin, les fibres préviendraient l'apparition de certains cancers.

Les fibres solubles et insolubles sont différentes.

Les premières sont dites solubles parce qu'elles se dissolvent dans l'eau. Dans l'intestin, elles font gonfler le bol intestinal en lui donnant une consistance visqueuse qui facilite le transit intestinal. On les trouve dans l'avoine, l'orge, les fruits secs (pruneaux, dattes, figues...), les fruits frais (groseilles, framboises, mûres, poires et pommes avec la peau...), les légumes frais (choux de Bruxelles, céleri-rave, brocoli, cerfeuil...) et secs (haricots rouges, pois chiches, lentilles...).

Les secondes, dites insolubles, absorbent de grandes quantités d'eau et augmentent le poids des selles, leur teneur en eau et leur plasticité. Elles luttent ainsi contre la constipation, à condition de bien boire. On les trouve dans le son de blé, les céréales complètes, le pain complet...

Comment combler nos besoins journaliers en fibres ?

25 à 30 g C'est la quantité de fibres qu'un adulte devrait consommer chaque jour selon les recommandations du Programme national nutrition santé (PNNS), alors que la plupart des femmes et des hommes en absorbent moitié moins au quotidien.

Nos besoins journaliers en fibre sont



comblés à 40 % avec un bol de 40 g de céréales All Bran, à 50 % avec 6 tranches (160 g) de pain complet ou 400 g de petits

pois cuits, et à 25 % avec 2 à 3 pruneaux secs ou 300 g de brocolis ou 100 g de framboises.

L'INDICE GLYCÉMIQUE EFFICACE POUR LE MAINTIEN DU POIDS

Pour perdre du poids ou maintenir un poids de forme, passez à un régime à index glycémique faible, conseille une publication de l'Université américaine Harvard.

A quelques jours de Noël, on vous conseille de vous intéresser à l'index glycémique des aliments que vous mangez pour ne pas faire un régime en janvier ! D'après l'édition de décembre du très sérieux Harvard Women's Health Watch, ou Observatoire de la santé des femmes de l'école de médecine d'Harvard (États-Unis), faire attention à l'indice glycémique (IG) des aliments que l'on mange est un bon moyen de perdre du poids et de maintenir un poids de forme par la suite.

« Au cours des 30 dernières années, les chercheurs ont constaté que le secret du contrôle du poids ne tenait pas dans la réduction des graisses, mais dans la réduction de la quantité de carbohydrates raffinés (ou glucides raffinés) que vous mangez, en d'autres termes, en choisissant des aliments à indice glycémique faible. » peut-on lire dans le rapport. « En outre, les preuves s'accumulent quant au bénéfice d'un régime à faible indice glycémique sur le risque de diabète, de maladies cardiaques et de cancer ».

Le Docteur Ludwig, directeur du New Balance Obesity Prevention Center, a réussi à l'aide de son équipe de chercheurs, à expliquer pourquoi le régime à faible indice glycémique facilitait la perte de poids



puis le maintien du poids dans la durée.

En 2012, l'équipe a observé qu'après une perte 10 à 15 % du poids de base, les personnes suivant un régime à faible IG brûlaient plus de calories que les personnes suivant un régime à IG élevé. Puis, en 2013, ils ont comparé les effets de repas à IG élevé et faible ayant le même nombre de calories, quatre heures après qu'ils aient été ingérés. Les scientifiques ont ainsi constaté que les personnes ayant mangé le repas à IG élevé avaient un taux de sucre dans le sang plus faible et avaient plus faim que les

autres. Ces mêmes personnes avaient également une plus forte activité de la zone cérébrale liée à l'envie, au désir insatiable, à la récompense et à la boulémie.

Une sensation de faim plus tardive

« L'indice glycémique est la meilleure mesure que nous ayons aujourd'hui pour attester de la rapidité de la digestion des carbohydrates en glucose » a souligné le Dr Ludwig. Lorsque l'on mange un repas à IG élevé, le sucre (ou glucose) issu de la nour-

riture est vite disponible, dès qu'il passe de l'estomac aux intestins.

Si ce sucre nous fait nous sentir plein d'énergie lorsqu'il arrive dans le sang, cet effet ne dure pas. Et pour métaboliser le sucre du sang, le corps va réagir en augmentant la production d'insuline, qui va rapidement avoir raison du fort taux de glucose sanguin. S'en suit alors une sensation d'épuisement qui peut être accompagnée d'une hypoglycémie, qui poussera à manger de nouveau.

A l'inverse, lorsque l'on mange des aliments à IG faible, le corps met plus de temps à les digérer, et à séparer le sucre des autres composants. Le taux de glucose augmente lentement dans le sang, et l'insuline est libérée progressivement. Résultat : vous êtes rassasié plus longtemps, ce qui vous dissuade de remanger dans l'immédiat.

L'indice glycémique est compris entre 0 et 100 : un IG faible se situe entre 1 et 55, un IG modéré entre 56 et 69, et un IG élevé entre 70 et 100. Dans l'idéal, un régime à indice glycémique faible est exempt de riz blanc, de farine blanche (préférez les céréales complètes), de pain blanc et de pomme de terre par exemple. La patate douce ou le quinoa sont de bonnes alternatives à indices glycémiques plus faibles. Les fruits entiers sont à préférer aux jus de fruits, qui libèrent le sucre qu'ils contiennent.

Etats-Unis : un test génétique autorisé pour dépister une maladie rare

Ce jeudi 19 février, les autorités américaines ont autorisé la commercialisation d'un test ADN, qui permet à son utilisateur de sonder ses enfants pour dépister une maladie rare.

C'est une première aux Etats-Unis. Un test génétique à visée sanitaire vient d'être commercialisé jeudi 19 février. Il sert essentiellement aux parents qui cherchent à déceler une maladie rare chez leurs enfants.

Le kit est développé par le groupe 23andme (dont le géant Google est l'un des investisseurs) et avait été interdit en novembre 2013 par l'agence américaine des médicaments (FDA). A l'époque, la FDA avait estimé qu'un tel produit, basé sur un échantillon de salive et censé informer sur les éventualités de diabète et de cancer du sein, risquait de pousser ses utilisateurs à entreprendre des traitements infondés. A l'inverse, la FDA s'inquiétait de voir la population ignorer un vrai risque en cas de résultat négatif du test.

Finalement, la FDA a accepté la commercialisation d'un premier test ADN à visée sanitaire, les kits à visée généalogique étant depuis longtemps autorisés aux Etats-Unis. Toutefois cette mesure reste limitée, puisque le test en question ne vise pas à évaluer le risque de maladie de l'utilisateur lui-même mais de ses enfants, et ne dépiste qu'une maladie rare : le syndrome de Bloom.

Cette affection d'origine génétique et héréditaire se caractérise par un retard de croissance pré et post-natal ainsi que par des rougeurs localisées lors d'expositions au soleil. Par ailleurs, elle augmente énormément les risques de cancer.

« La FDA considère que, dans de nombreuses circonstances, le client n'a pas besoin de passer par un professionnel de santé pour accéder directement aux informations personnelles sur son génome » a estimé Alberto Gutierrez, un responsable de la FDA cité dans un communiqué. Dans ce sens, « ces tests sont en mesure de renseigner les utilisateurs sur d'éventuelles mutations de leurs gènes, susceptibles d'être transmises à leurs enfants », a-t-il ajouté pour expliquer cette décision.

En France, aucun test de ce genre n'est encore autorisé. Le code civil reconnaît le droit aux particuliers d'effectuer un test de paternité ou tout autre test ADN dans trois cas précis : dans le cadre d'une procédure judiciaire, à des fins médicales ou de recherche scientifique, ou encore pour établir l'identité de personnes décédées lorsqu'elle est inconnue.

CONSERVES, SURGELÉS ILS NE SONT PAS LES ENNEMIS D'UNE ALIMENTATION SANTÉ

Le soir en rentrant du travail, lorsque l'on n'a pas le temps ... Les conserves, surgelés, plats cuisiné et autres nous sont d'une grande utilité. Bon en goût et facile à préparer, nous sommes nombreux à y succomber. Sont-ils mauvais pour notre équilibre alimentaire ?

Non, à condition de choisir des produits bruts, autrement dit les moins cuisines possibles. Ainsi, il est toujours préférable d'acheter une conserve (ou un sachet surgelé) de haricots verts et de les poêler soi-même avec un filet d'huile d'olive, plutôt que d'opter pour une version toute prête type « poêlée du terroir » surgelée ou « haricots à la mérindionale » sous vide, qui comporte déjà un ajout de matières grasses, d'épaississants, parfois de sucre. Privilégiez donc les conserves au naturel (légumes, thon...), les sachets de légumes surgelés, les soupes surgelées ou en briques (à condition que la part des matières grasses ne dépasse pas 5 g de lipides/100 g de produit), les viandes, volailles et poisson non cuisins (type filet de saumon, escalope de dinde...).

Attention aux plats cuisinés du commerce !

Qu'ils soient allégés ou non, certains plats cuisinés demeurent trop gras. Voilà pourquoi il faut toujours examiner leur composition nutritionnelle.

Féculents : pâtes en sauce, riz assaisonné, pommes dauphine... La teneur en graisse ne doit pas dépasser 5 % du produit.

Viandes et poissons : boulettes de viande, poisson à la bordelaise... Veillez à ce que le produit contienne plus de protéines que de lipides.

Mets très élaborés : pizza, chili con carne, paella... La quantité de matières grasses ne doit pas dépasser 15-18 g et le produit doit contenir au moins 20 g de protéines pour une portion de 300-400 g.

Pourquoi les éviter ?

Parce qu'ils ne sont pas toujours de bonne qualité, mais aussi parce que vous ne savez pas forcément ce qu'il y a dedans. Pas même dans les produits de marque d'ailleurs, si on en



croit la récente affaire de la viande de cheval. D'autant que certains cumulent les mauvais points : huile de palme et autres graisses à éviter, additifs divers, manque de fibres et de nutriments protecteurs et minceur, protéines de médiocre qualité et en quantité souvent faible... Il est presque impossible de perdre du poids sans faire la cuisine soi-même. Plus on s'éloigne de l'aliment simple, naturel, plus il est compliqué de maîtriser ce que l'on avale. En revanche, personne ne vous empêche de faire appel aux légumes, viandes et autres poissons surgelés, du moment qu'ils sont nature.

Les allégations santé ne sont pas si fiables

De l'eau plus riche en calcium pour « renforcer vos os », des yaourts riches en probiotiques pour « améliorer votre transit », des

céréales au taux de fer « qui rend plus fort »... Ces produits enrichis remplacent désormais l'eau de source ou le simple yaourt en tête de gondole. L'industrie agroalimentaire s'est trouvé une mission de choix : combler nos carences à grand renfort de vitamines, d'oméga 3 ou de magnésium. Et pourtant... « C'est prouvé, martèle le nutritionniste Jean-Michel Cohen*, une femme ou un homme qui ont une alimentation variée et absorbent respectivement 1 200 et 1 400 cal par jour ne souffrent d'aucune carence. La plupart des produits issus de la super food n'ont donc pas lieu d'être. Avec une demi-cuillerée à café d'huile de colza par jour, on répond à tous nos besoins en oméga 3. C'est dire à quel point se gaver d'œufs aux oméga 3 est une erreur. Les allégations santé ne font qu'engendrer la confusion dans l'esprit des consommateurs. »

LES OLIGOÉLÉMENTS, À CONSOMMER RAISONNABLEMENT

On a tendance à les oublier dans notre alimentation, pourtant les oligoéléments participent au bon fonctionnement des fonctions vitales. Mais où les trouver ?

Les oligoéléments sont nécessaires aux fonctions vitales de l'organisme, mais le plus souvent en toute petite quantité, c'est pourquoi on les appelle également « éléments traces ».

L'iode

Présent dans la majorité des fruits de mer et dans le sel iodé, il permet le bon fonctionnement de la glande thyroïde.

Le zinc

Indispensable à la croissance, il joue un rôle dans le développement des fonctions cérébrales et dans les mécanismes de défense de

l'organisme contre les infections. Il se cache dans la viande, les œufs, les produits laitiers.

Le cuivre

On le trouve dans les fruits secs, le germe de blé, les abats, les crustacés et les coquillages. Il est indispensable au fonctionnement du cœur, la croissance, la solidité des os ; il facilite aussi l'absorption du fer.

Et bien d'autres

Le chrome, le fluor, le cobalt, le manganèse, le nickel, le sélénium... qui sont considérés comme essentiels à l'organisme.

Est-ce vrai qu'ils peuvent être toxiques ?

Ingérés sous forme de compléments alimentaires et parfois fortement dosés, certains d'entre eux peuvent devenir toxiques.

C'est par exemple le cas du fluor qui, à haute dose, peut fragiliser l'émail des dents et des os, contribuer à former des dépôts de calcium dans les ligaments des articulations.

En règle générale, une alimentation équilibrée et diversifiée suffit à couvrir tous nos besoins.



Au moins 40 morts dans des attentats perpétrés par l'EI en Libye

Au moins 40 personnes, dont six Egyptiens, ont été tuées vendredi dans des attentats perpétrés dans la ville d'Al-Qoba, dans l'est libyen, revendiqués par une branche de l'organisation autoproclamée Etat islamique (Daech/El), selon un nouveau bilan du ministère de la Santé. Ces attaques ont également fait 41 blessés. Un précédent bilan des secours et d'un responsable local de sécurité faisait état de 31 morts et 40 blessés. Deux explosions ont visé un com-

missariat de police et les environs du domicile du président du Parlement reconnu par la communauté internationale, Aguila Salah Issa, selon des témoins, et la troisième une station service bondée. Selon des secouristes, la plupart des victimes trouvaient à la station-service, où des dizaines de véhicules faisaient la queue pour se ravitailler en essence, en raison d'une pénurie de carburant dans la ville. Ils ont ajouté que le président du Parlement, basé à Tobrouk,

plus à l'est, n'était pas dans sa maison au moment de l'attaque. La branche libyenne de l'EI a revendiqué les attaques dans un communiqué publié sur Twitter, en affirmant que deux kamikazes les avaient perpétrées afin de «venger le sang de nos musulmans à Derna», visée cette semaine par des raids aériens libyens et égyptiens. Le Caire a mené ces frappes en représailles à la décapitation des 21 chrétiens par l'EI dont l'immense majorité étaient égyptiens.

Le gouvernement libyen reconnu par la communauté internationale a décreté un deuil de sept jours après les attaques d'Al-Qoba. Dénonçant des «actes terroristes», il a promis que l'armée «ripostera fermement et multipliera ses opérations contre les fiefs de Daech (acronyme de l'EI en arabe) en Libye». La ville d'Al-Qoba est contrôlée par les forces loyales au général Khalifa Haftar et au Parlement reconnu par la communauté internationale.

L'Algérie condamne les attentats terroristes perpétrés à Al-Qoba

L'Algérie a «énergiquement» condamné, samedi, les attentats terroristes perpétrés à Al-Qoba (dans l'est libyen) et réaffirmé son rejet du terrorisme sous toutes ses formes, rapporte un communiqué du ministère des Affaires étrangères (MAE).

«L'Algérie condamne énergiquement les attentats terroristes sanglants qui ont fait des dizaines de victimes innocentes à Al-Qoba, dans l'est libyen, et présente ses condoléances aux familles des victimes assurant le peuple libyen frère de sa solidarité», lit-on dans le communiqué.

«En cette conjoncture critique, l'Algérie qui réitère son rejet du terrorisme sous toutes ses formes et condamne les terroristes ainsi que tous ceux les soutiennent tant par les actes que par les dires, appelle toutes les forces politiques et autres acteurs libyens à contribuer à resserrer les rangs et à bannir tous les facteurs de division», ajoute le communiqué du MAE.

«Pour l'Algérie, le règlement de la crise actuelle exige de tous les patriotes et autres personnalités libyennes intégrées d'oeuvrer en toute responsabilité et d'associer leurs efforts à ceux des pays du voisinage et de la communauté internationale en vue d'une solution politique consensuelle à même de sortir le pays de la crise et de favoriser le retour de la sécurité et de la stabilité dans le respect de la souveraineté de la Libye et son unité nationale et son intégrité territoriale», poursuit le communiqué.

45 personnes ont été tuées et 70 autres blessées vendredi dans trois attentats à la voiture piégée qui ont ciblé dans la ville d'Al-Qoba (30 km à l'ouest de Derna dans l'est libyen), un commissariat de police, une station-service et le domicile du président du parti libyen Aguila Salah.

Une branche de l'organisation autoproclamée Etat islamique (Daech) a revendiqué les attentats exécutés par des kamikazes.

Washington condamne les attaques terroristes en Libye

Les Etats-Unis ont fermement condamné les attaques terroristes perpétrées vendredi dans l'est de la Libye et appellé toutes les parties à s'engager dans les pourparlers menés sous l'égide des Nations unies.

«Le gouvernement américain condamne ces attentats terroristes qui ont fait au moins 40 morts, ainsi que toutes les attaques et actes de violences infligés aux Libyens durant les derniers mois», a indiqué la porte-parole du département d'Etat, Jennifer Psaki lors d'un point de presse.

Le double attentat, perpétré par deux kamikazes dans la région d'Al Qoba, a été revendiqué par la branche libyenne de l'organisation autoproclamée Etat islamique (Daech/El), qui a dit avoir mené ces attaques en représailles aux bombardements des positions de l'EI par l'aviation libyenne et égyptienne.

Ces attentats terroristes soulignent la nécessité pour toutes les parties libyennes, y compris les anciens membres du Congrès national général (CNG), de participer aux négociations menées sous l'égide de l'Onu en vue de la formation d'un gouvernement d'unité nationale, a dit Mme Psaki.

«Ceux qui choisissent de ne pas participer (à ces négociations) s'excluent des discussions cruciales visant à lutter contre le terrorisme et à établir la paix, la stabilité et la sécurité en Libye», a-t-elle conclu.

Dégradation de la situation, plusieurs pays en faveur d'une solution politique

L'organisation Daech/El a trouvé en Libye un terrain propice profitant du chaos dans lequel est plongé le pays depuis la chute de Mouammar El-Gaddafi, en multipliant les exactions dont la décapitation récente de 21 Egyptiens et l'attaque meurtrière menée vendredi contre un hôtel de la capitale libyenne.

La branche libyenne de l'EI a rapidement revendiqué l'attaque dans un communiqué. Le groupe affirme que les kamikazes ont «tué et blessé des dizaines» de personnes pour «venger le sang de nos musulmans à Derna», visé cette semaine par des raids aériens libyens et égyptiens. Le Caire a mené ces frappes en représailles à la décapitation des 21 Egyptiens.

L'Algérie prône la «solution politique»

Suite à la dégradation intensive de la situation en Libye, l'Algérie a fait part de sa «préoccupation majeure», «à la fois pour la restauration rapide de la stabilité du pays, mais également pour la paix et la sécurité régionale et internationale».

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a réaffirmé jeudi à Alger, qu'une intervention militaire en Libye et la fourniture d'armes aux parties en conflit ne sont pas favorables à la solution consensuelle escomptée.

«Nous ne croyons pas à la solution militaire, nous ne croyons pas que le fait de nourrir l'escalade par la fourniture d'armement ou par des mesures de ce genre serait de nature à favoriser le nécessaire apaisement des coeurs et des esprits afin d'aller vers la solution consensuelle que nous appelons de tout le temps».

«Notre position est tout à fait la même et elle est très claire, nous sommes pour la solution politique, pour le dialogue inclusif, pour des institutions démocratiques et représentatives



tives dans le cadre de l'unité nationale, de l'intégrité territoriale, de la souveraineté de la Libye», a-t-il précisé.

La Tunisie, pays frontalier de la Libye s'est opposé également à la décision du Caire de demander au Conseil de sécurité de l'ONU une résolution pour l'intervention militaire d'une coalition internationale.

«Nous sommes toujours opposés à une intervention militaire, la seule solution est une solution politique», a déclaré le Premier ministre tunisien, Habib Essid. Alors que la situation était déjà très confuse dans ce pays riche en pétrole, morcelé et dont des zones entières sont sous la coupe de milices, elle devient de plus en plus inquiétante avec la progression de l'EI, qui préoccupe l'ensemble de la communauté internationale.

La communauté internationale prudente

Malgré les appels à une intervention militaire internationale en Libye, principalement égyptiens, et l'appel de la Libye à la levée d'embargo sur les armes imposé pour mieux lutter contre les terroristes, l'ONU les a reçus avec

prudence. L'Italie, distante d'à peine quelques centaines de kilomètres, a ainsi affirmé craindre que des éléments de l'EI ne se cachent parmi les milliers de migrants clandestins qui affluent sur ses côtes.

Rome et Le Caire avaient demandé une intervention militaire pour mettre fin à la présence terroriste en Libye.

Mais alors qu'une coalition internationale menée par les Etats-Unis mène des frappes aériennes contre Daech en Syrie et en Irak, l'immense majorité des pays occidentaux ont en revanche affiché leurs réticences à intervenir en Libye, affirmant privilégier une solution politique. Le secrétaire d'Etat britannique aux Affaires étrangères et du Commonwealth, Philip Hammond, a clairement plaidé jeudi pour une «solution politique». «Nous ne pensons pas qu'une intervention militaire soit la solution pour régler la crise en Libye. Le but de tous les efforts déployés, est de permettre à la Libye d'installer un gouvernement d'unité nationale qui sera effectif dans sa lutte antiterroriste et empêchera le groupe terroriste (Daech) de s'implanter sur le territoire libyen», a indiqué M. Hammond.

MAROC

Le mouvement pro-réformes marque son 4^e anniversaire

Plusieurs centaines de personnes ont marqué vendredi le 4^e anniversaire du mouvement pro-réformes du 20-Février, en participant à des sit-in à Rabat et Casablanca, les deux principales villes du royaume, ont rapporté les médias.

Environ 200 personnes se sont rassemblées en fin d'après-midi devant le Parlement de Rabat en scandant «Dignité!», «Démocratie!», «non à la corruption!».

«Nous sommes là pour montrer que le mouvement du 20-Février (M20) continue.

Certes il a connu une régression, mais il est toujours vivant», a expliqué à l'AFP un participant, Abdelhamid Amine. «On continue à lutter pour un Maroc démocratique, à même de garantir la dignité et les droits humains pour toutes et pour tous».

A Casablanca, la capitale économique, environ 150 personnes ont ma-

nifesté, sous les mêmes mots d'ordre.

Le M20 qui réclame des réformes politiques et sociales profondes, dénonce une répression à leur égard. Les autorités affirment de leur côté que l'essentiel des revendications ont été satisfaites avec l'adoption à l'été 2011 d'une nouvelle Constitution, sur initiative du roi Mohammed VI.

Cette année-là, les manifestations avaient débouché sur le succès historique des islamistes du Parti justice et développement (PJD) lors des législatives. Le chef du gouvernement, Abdellah Benkirane, leader du PJD, remettait l'an prochain son mandat en jeu. Vendredi, les manifestants de Rabat ont exprimé leur intention de boycotter les scrutins à venir.

En matinée, un premier ouvrage sur le M20, composé de textes et photos, a par ailleurs été présenté à la Bibliothèque nationale par une ONG locale, «Le Médiateur pour la démo-

cratie et les droits de l'Homme» (LMDdH).

La presse, elle, divergeait sur l'amplitude des résultats obtenus par ce mouvement inédit dans l'histoire récente du royaume.

«Le 20-Février a permis de briser la peur du pouvoir dans l'esprit des gens, ainsi que de ramener à la politique des dizaines de jeunes qui se désintéressaient totalement des affaires publiques», se félicitait Taoufiq Bouachrine, du journal Akhbar al-Yaoun.

Si «grâce à eux et à leur audace, le Maroc ne ressemblera jamais plus à celui d'avant», «on peut remarquer que les Marocains ont plongé de nouveau dans l'indifférence et la résignation», regrettait par contre Abdellah Tourabi, dans un éditorial intitulé «20-Février: une occasion manquée» publié dans l'hebdomadaire Tel Quel.

APS

CONFLIT DU SAHARA OCCIDENTAL

I'UE pour une solution qui permette l'autodétermination du peuple du Sahara occidental

L'Union européenne (UE) a réitéré par la voix de sa haute représentante pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et vice-présidente de la Commission européenne, Federica Mogherini, son soutien aux efforts des Nations Unies pour parvenir à une solution qui permette l'autodétermination du peuple du Sahara occidental.

«L'UE soutient les efforts du Secrétaire général des Nations Unies pour parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable qui permette l'autodétermination du peuple du Sahara occidental dans le contexte d'ar-

MAURITANIE

14 soldats périssent dans un accident de la route

Quatorze soldats ont trouvé la mort et plus d'une vingtaine d'autres ont été blessés dans un accident de la route survenu vendredi dans le nord de la Mauritanie, a rapporté samedi l'agence mauritanienne AMI.

«Un camion militaire transportant une section du génie civil a fait un accident (vendredi) sur la



route Chinguitti-Atar (nord). 14 martyrs sont décédés dans cet accident qui a fait d'autres blessés», a affirmé l'AMI qui cite un communiqué de l'état-

rangements conformes avec les buts et principes de la Charte des Nations Unies et de son envoyé personnel Christopher Ross, a encore indiqué la responsable européenne.

L'UE, a-t-elle ajouté, encourage les parties au conflit, le Maroc et le Front polisario, «à rechercher une solution négociée au conflit et se félicite des efforts déployés par l'Envoyé personnel du Secrétaire général des Nations Unies, Christopher Ross et la Mission.

L'UE «s'abstiendra de toute action qui pourrait saper les efforts du Secré-

taire général des Nations Unies et de son envoyé personnel Christopher Ross», a encore indiqué la responsable européenne.

L'Etat-major des armées a pris toutes les mesures et a évacué par voie aérienne les blessés à l'hôpital militaire de Nouakchott pour recevoir des soins, a ajouté l'agence mauritanienne.

SOMALIE

L'ONU condamne l'attaque contre un hôtel à Mogadiscio

Les Nations unies ont fortement condamné vendredi une attaque terroriste perpétrée dans la capitale somalienne de Mogadiscio, un attentat renvendiqué par le groupe militaire des Shebab, lié à al-Qaïda.

Dans un communiqué publié par son porte-parole, le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a condamné l'attaque au Central Hotel, un hôtel situé dans le quartier de Hamar Weyne, fréquenté par les responsables politiques et les étrangers.

L'attaque, qui a fait au moins 20 morts et plusieurs blessés, a eu lieu alors que des membres du gouvernement somalien, dont un vice-Premier ministre, et des députés du parlement se réunissaient dans l'hôtel.

Dans une conversation téléphonique plus tôt dans la journée avec le président somalien Hassan Sheikh Mohamoud, M. Ban a exprimé ses plus profondes condoléances au gouvernement et aux familles des victimes et souhaité un prompt rétablissement aux blessés.

Le secrétaire général de l'ONU a également rendu hommage aux forces de sécurité somaliennes, qui ont maîtrisé la situation, et réaffirmé la «forte détermination» de l'ONU à continuer à soutenir le peuple et le gouvernement somaliens, qui travaillent à reconstruire la paix et la pros-

périté dans leur pays. «Les attaques terroristes ne sauraient entamer la volonté collective d'avancer du peuple somalien, ni compromettre l'engagement des Nations Unies», peut-on lire dans le communiqué.

Dans un communiqué de presse, le Conseil de sécurité a également fermement condamné l'attaque et réitéré sa détermination à combattre toutes les formes de terrorisme.

Le Conseil a «souligné la nécessité de traduire en justice les acteurs, les organisations, les soutiens financiers et commanditaires d'actes de terrorisme répréhensibles et demandé à tous les pays, conformément à leurs obligations au regard du droit international, de coopérer activement avec les autorités somaliennes à cet égard», indique le communiqué.

Les membres du Conseil ont également réitéré leur soutien à tous les acteurs oeuvrant pour la paix et la stabilité en Somalie, dont la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (Manusom) et la Mission de l'Union africaine en Somalie (Amisom).

La Somalie est en proie à des troubles politiques et à des poussées de violence extrémiste, à l'heure où le groupe des Shebab poursuit son insurrection dans le pays.



USA-RD CONGO

Démission de l'envoyé américain pour la région des Grands lacs en Afrique

L'envoyé spécial des Etats-Unis pour la région des Grands lacs en Afrique, Russ Feingold, va quitter son poste, qui l'a vu fortement s'impliquer dans les négociations entre les rebelles du M23 et le gouvernement de la République démocratique du Congo.

M. Feingold, un ancien sénateur démocrate, avait pris ses fonctions en juin 2013 et durant son mandat il a «joué un rôle très important» dans la région des Grands lacs, a affirmé vendredi Jennifer Psaki, la porte-parole du département d'Etat qui a annoncé son départ.

En croire la presse américaine, Russ Feingold souhaiterait se préparer à tenter de reprendre son siège de sénateur à la faveur des élections de 2016. M. Feingold s'est énormément impliqué dans les négociations qui ont mené à la fin du conflit

entre Kinshasa et les rebelles du M23 dans l'est de la RDC fin 2013.

Selon Mme Psaki, il a également contribué à «recentrer l'attention de la communauté internationale sur la menace» posée par les rebelles hutu rwandais des Forces démocratiques de libération du Rwanda (Fdlr), également dans l'est de la RDC.

Ils ne seraient plus aujourd'hui qu'environ 1.500 à 2.000 combattants disséminés essentiellement au Nord et au Sud-Kivu (Est).

En janvier, l'armée congolaise avait annoncé une offensive contre les Fdlr avec l'aide de la Monusco (Mission des Nations unies pour la stabilisation en RDC). Mais Kinshasa a ensuite annoncé renoncer à cette collaboration, après que les Nations unies eurent indiqué retirer leur soutien à cette opération.

CENTRAFRIQUE

Des ONG veulent la création d'une Cour pénale spéciale pour les crimes graves

Dix-neuf ONG centrafricaines et internationales ont demandé au parlement provisoire centrafricain d'adopter un projet de loi créant une Cour pénale spéciale (CPS) chargée de juger les auteurs d'exactions en Centrafrique, selon un communiqué publié vendredi.

«Le Conseil national de transition (CNT, parlement provisoire) doit se prononcer prochainement sur un projet de loi (...) pour créer une Cour pénale spéciale (...) chargée d'enquêter et de juger les crimes les plus graves perpétrés en Centrafrique depuis le 1er janvier 2012», affirme le document.

L'adoption de ce projet de loi «serait une étape historique et sans précédent dans la lutte contre l'impunité en Centrafrique», ont déclaré les organisations signataires,

dont la Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (Fidh).

«L'impunité a contribué aux conflits qui ravagent le pays depuis 20 ans, elle doit donc être combattue avec force», poursuivent-elles. La juridiction spéciale, «composée de 27 magistrats dont 14 nationaux et 13 internationaux» sera mandatée «pour une durée de 5 ans renouvelable». Le projet de loi a été adopté en Conseil des Ministres le 5 février, après concertation entre le gouvernement et la force de l'ONU en Centrafrique (Minusca), selon les ONG.

Les ONG encouragent la communauté internationale à apporter le «soutien et financement nécessaire» pour permettre à la future Cour de «fonctionner efficacement et d'assurer la sécurité de son personnel et des victimes et témoins».

ONU

Ban Ki-moon exhorte le Nigeria à s'abstenir de tout nouveau report des élections

Le secrétaire général des Nations unies Ban Ki-moon a fermement invité vendredi le Nigeria à éviter de reporter une nouvelle fois les élections prévues fin mars et en avril.

Le Nigeria a repoussé les élections présidentielle, législatives et sénatoriales du 14 février au 28 mars en raison de la situation sécuritaire dans le pays qui fait face à l'insurrection armée du groupe Boko Haram.

Les élections des gouverneurs et des Assemblées des Etats ont également été décalées, au 11 avril. M. Ban a appelé le gouvernement

nigérian et la Commission électorale nationale indépendante à «faire en sorte que ces échéances soient maintenues», a déclaré son porte-parole, Stéphane Dujarric.

Il a également exhorté les dirigeants politiques à «s'abstenir de faire des déclarations incendiaires et à condamner sans délai toute déclaration de leurs sympathisants qui pourraient s'apparenter à l'incitation à la violence ou à la subversion du processus électoral».

Depuis 2009, l'insurrection et sa répression par les forces nigérianes a fait plus de 13.000 morts et 1,5 million de déplacés. Boko Haram a étendu ces derniers mois ses attaques à trois pays voisins du Nigeria: Cameroun, Niger et Tchad, qui le combattent à leurs frontières, voire sur le sol nigérian.

Le 7 février, les pays de la région ont convenu de mobiliser 8.700 hommes dans une force régionale contre Boko Haram.

USA-AFGHANISTAN

Le nouveau secrétaire américain à la Défense arrive à Kaboul

Le nouveau secrétaire américain à la Défense, Ashton Carter, est arrivé à Kaboul hier pour des entretiens avec des responsables afghans au sujet de l'avenir de la présence militaire américaine en Afghanistan après 13 ans de conflit. «La raison de cette destination, l'Afghanistan, pour mon tout premier voyage officiel comme secrétaire à la Défense est que nous y avons toujours 10.000 soldats américains. J'ai une pensée pour eux en premier», a dit M. Carter à la presse à bord de l'avion qui l'emmène en Afghanistan. M. Carter a précisé qu'il rencontrerait le président afghan Ashraf Ghani ainsi que d'autres dirigeants et des responsables militaires et diplomates américains afin de pouvoir faire sa «propre évaluation» des progrès effectués et de la marche à suivre en Afghanistan. Cette visite intervient au moment où le président Barack Obama doit prendre une décision sur le calendrier de retrait des troupes en Afghanistan. En l'état actuel, la force de quelque 10.000 Américains doit passer à environ 5.000 d'ici à la fin de 2015, avant de se retirer complètement d'ici à la fin de 2016, lorsque le président Obama quittera ses fonctions.

Mais la Maison-Blanche a déjà modifié le rythme du retrait, en permettant à 1.000 Américains supplémentaires de rester cette année.

Par ailleurs, le commandant des troupes américaines sur place, le général John Campbell, a fait savoir qu'il serait préférable de ralentir davantage le rythme du retrait. Mais aucun détail n'a été avancé quant aux possibles options qui se présentent à M. Obama.

Devant le Sénat américain ce mois-ci, avant de prendre ses fonctions, M. Carter a laissé entendre qu'il se serait favorable à un réexamen du retrait des troupes si nécessaire. Les dirigeants afghans et quelques élus américains ont demandé à M. Obama de revoir le calendrier, en affirmant qu'un retrait trop rapide pourrait mettre en danger la sécurité et décourager l'aide internationale.

Le nouveau ministre américain devait rencontrer à Kaboul samedi le général Campbell, ainsi que le général Lloyd Austin, le commandant des forces militaires américaines au Moyen-Orient, qui s'est rendu dans la capitale afghane pour participer aux entretiens. Interrogé sur la présence du groupe Etat islamique en Afghanistan, M. Carter a minimisé la menace en estimant que certains talibans essayaient d'opérer un «change-ment de marque».

«Les informations que nous avons montrent qu'ils restent peu nombreux», a-t-il dit.

SYRIE

Au moins 48 rebelles et civils «exécutés» par l'armée syrienne, selon l'OSDH

Au moins 48 rebelles et civils, dont une dizaine d'enfants, ont été «exécutés» mardi par l'armée syrienne lors d'une offensive dans la province d'Alep (nord), a indiqué hier l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH). Quelque 48 Syriens, dont 13 rebelles, avec les membres de leurs familles ont été exécutés mardi par balles dans la localité de Rityane prise d'assaut par l'armée, a affirmé le directeur de l'OSDH, Rami Abdel Rahmene, cité par l'AFP.

Dix enfants et cinq femmes, appartenant à six familles, figuraient parmi les victimes civiles, selon M. Abdel Rahmene qui a évoqué un «massacre».

«Les soldats et les miliciens pro-régime savaient exactement où ils vivaient grâce à des informateurs qui les accompagnaient», a fait savoir la même source, précisant que la plupart ont été exécutés dans leurs maisons.

«Il n'y a eu aucune résistance, excepté dans une maison où un rebelle a tiré en direction des soldats avant d'être exécuté avec sa famille», a ajouté le directeur de l'OSDH, qui dit se fonder sur des témoignages d'habitants qui sont revenus à Rityane après le retrait des militaires, au lendemain de l'assaut.

L'offensive lancée mardi par l'armée et ses supplé- tifs a été stoppée par une contre-attaque des rebelles qui s'est soldée par 129 morts côté régime et 116 côté rebelles, selon l'OSDH et des militants.

L'armée syrienne cherchait à briser le siège des rebelles sur les deux villages de Nebbol et Zahra et couper également la principale route d'approvisionnement.

Plus de 210.000 personnes sont mortes en Syrie, depuis le début du conflit en mars 2011.

NUCLÉAIRE

Discussions à Genève entre responsables américain et iranien

Le chef de l'Organisation iranienne de l'énergie atomique (OIEA), Ali Akbar Salehi a rencontré hier à Genève, en Suisse, le secrétaire américain à l'Energie Ernest Moniz pour des discussions concernant le processus de négociations sur le nucléaire entre l'Iran et les grandes puissances, a rapporté l'agence officielle Irena.

«Ali Akbar Salehi aura des discussions sur les aspects techniques des négociations avec les pays du groupe 5+1 avec le secrétaire américain à l'Energie Ernest Moniz», a affirmé Behrouz Kamalvandi le porte-parole de l'OIEA.

De son côté, le département américain à l'Energie a annoncé dans un communiqué qu'à la demande du secrétaire d'Etat américain John Kerry, M. Moniz devait se rendre sa-



medi à Genève «pour le rejoindre dans les négociations nucléaires avec l'Iran».

Cette rencontre intervient à la veille d'une réunion entre les directeurs politiques du groupe 5+1 (Chine, Etats-Unis, France, Royaume-Uni, Russie, Allemagne) et d'Iran à Genève pour continuer leurs efforts diplomatiques afin de trouver une solution de long terme et globale à la question nucléaire iranienne, selon l'Union européenne (UE).

Les deux délégations iraniennes et américaines ont déjà eu vendredi deux séries de rencontres à Genève et poursuivaient les discussions samedi. Les chefs des diplomates iraniens et américains, Mohammad Javad Zarif et John Kerry, doivent les rejoindre «dimanche et lundi», selon le vice-ministre iranien des Affaires étrangères Abbas Araghchi, cité par l'agence Isna. MM. Zarif et Kerry ont multiplié les rencontres ces dernières semaines alors qu'un accord politique doit être trouvé avant le 31 mars, pour ensuite finaliser les détails techniques avant le 1^{er} juillet.

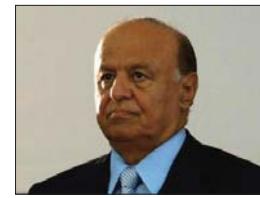
Les grandes puissances exigent que l'Iran réduise ses capacités nucléaires afin d'empêcher qu'il puisse disposer un jour de la bombe atomique. Téhéran revendique son droit à une filière nucléaire civile complète et demande la levée totale des sanctions économiques occidentales.

YÉMEN

Le président démissionnaire Abd Rabbo Mansour Hadi quitte Sanaa pour Aden

Le président yéménite, Abd Rabbo Mansour Hadi, qui a démissionné sous la pression des rebelles houthis, est arrivé hier à Aden en provenance de Sanaa, où il avait été assigné à résidence pendant des semaines, ont indiqué des responsables.

M. Hadi a réussi à quitter sa maison samedi matin pour se rendre à Aden (Sud), selon son conseiller, cité par l'AFP. Un ministre a fait savoir de son côté que le président démissionnaire était arrivé à Aden, d'où il est originaire.



Le conseiller de M. Hadi a précisé que ce dernier a quitté Sanaa «sans aucun arrangement, sans même en

informer aucun parti politique».

Le Yémen est plongé dans le chaos depuis la montée en puissance de la milice chiite qui s'est emparée fin janvier des bâtiments officiels dans la capitale yéménite, poussant à la démission le président Abd Rabbo Mansour Hadi et le Premier ministre Khaled Bahah.

Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, avait appelé jeudi à «tout faire pour aider le Yémen à éviter le précipice», réclamant notamment que le président Hadi soit rétabli dans ses fonctions.

UKRAINE

179 soldats ukrainiens tués à Debaltseve en un mois

Quelque 179 soldats ukrainiens ont été tués et 81 autres sont toujours portés disparus en un mois dans les combats à Debaltseve, dans l'est de l'Ukraine, a indiqué Iouri Birioukov, un conseiller du président ukrainien Petro Porochenko. Dans un message posté sur sa page Facebook, Iouri Birioukov a affirmé que «du 18 janvier au 18 février, 179 soldats ont été tués, 110 ont été faits prisonniers et le sort

de 81 soldats n'est pas encore éclairci» après le départ mercredi des troupes ukrainiennes de Debaltseve. Il a fait savoir que «ces données ne sont pas complètes» car, a-t-il dit, «la majorité des unités ont été mélangées et dispersées» au cours des violents combats ayant touché cette ville stratégique de l'Est de l'Ukraine.

Il a estimé que le nombre de morts serait plus élevé. Certains des

disparus seraient forcément morts, d'après lui. Environ 5.700 personnes ont été tuées depuis le début il y a dix mois du conflit dans l'est de l'Ukraine opposant les forces gouvernementales aux séparatistes.

L'Ukraine et les pays occidentaux accusent la Russie de soutenir les séparatistes en leur fournissant des armes et des troupes. Mais Moscou nie toute implication dans le conflit.

CORÉE DU NORD

Kim supervise des exercices militaires à la frontière maritime

Le leader nord-coréen Kim Jong-Un a supervisé un exercice militaire de simulation d'une attaque d'une île sud-coréenne en mer Jaune, a indiqué hier l'agence officielle de Pyongyang, Korean Central News Agency (KCNA).

Kim Jong-Un a appelé l'ensemble de l'armée nord-coréenne à intensifier ses entraînements pour «amener la confrontation anti-américaine à sa conclusion en écrasant rapidement l'ennemi si jamais il s'attaquait à la Corée du Nord», selon KCNA.

Aucun armistice n'a été signé à la fin de la guerre de Corée et techniquement, les deux Etats sont en guerre.

Baptisée «ligne de limite du Nord», la frontière maritime a été tracée par les forces des Nations unies et des

Etats-Unis en 1953, à la fin de la guerre de Corée. Pyongyang refuse de reconnaître cette ligne de démarcation qui a été le théâtre d'affrontements brefs mais sanglants entre les deux frères ennemis, en 1999, 2002 et 2009.

La Corée du Nord a lancé une série d'exercices militaires en novembre, et depuis, son leader a inspecté dix unités militaires différentes, selon le ministère de la Défense sud-coréen.

Il a exhorté l'armée à terminer les préparatifs à la guerre cette année, a indiqué la semaine dernière le ministère de la Défense à la commission de la Défense de l'Assemblée nationale.

La Corée du Nord a proposé de suspendre tout nouvel essai nucléaire si les Etats-Unis annulent l'édition 2015 des exercices conjoints, ce que Washington et Séoul ont refusé.

Les Etats-Unis déploient en permanence en Corée du Sud près de 30.000 militaires et prendraient le commandement d'une force conjointe en cas de conflit avec la Corée du Nord.

RENTABILISATION DES INFRASTRUCTURES CULTURELLES Pour un système de formation des personnels techniques

Les participants aux six ateliers ouverts jeudi soir dans le cadre de la rencontre sur «la rentabilisation des infrastructures culturelles de Constantine au-delà de la manifestation de 2015», ont appelé à la mise en place d'un système national de formation des personnels techniques.

Ils ont également suggéré de «renforcer la formation aux métiers artistiques» et «profiter des compétences étrangères pour mettre à niveau les formateurs nationaux», avant de souligner l'importance d'un statut particulier pour le personnel technique intermittent.

Les rapporteurs des ateliers ont également fait savoir qu'il a été proposé de «doter la salle de spectacles de type Zénith d'un statut particulier et d'en faire un espace de productions et de stages de référence nationale».

Les participants à cette rencontre présidée par la ministre de la Culture Nadia La-



bidi ont également appelé à la mise en place un «programme de formation aux jeunes porteurs de projets en relation avec la culture» et «d'introduire de nouvelles spécialités culturelles dans les universités et les centres de formation professionnelle».

S'agissant du volet de la communication dans le cadre de la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe», les

recommandations des animateurs des ateliers sont articulées autour de la «nécessaire mise en place de mécanismes aptes à assurer la fluidité de l'information et sa diffusion en temps réel (site web, communiqués, conférences de presse...)», ainsi que de «la facilitation de l'accès à l'information et aux structures culturelles lors de l'événement».

Le renforcement du département de la communication du commissariat de la manifestation en «potentiel humain compétent» a été également suggéré. Intervenant après la lecture des recommandations des six ateliers, Mme Labidi a indiqué que les propositions formulées sont «concrétisables» et vont constituer «une feuille de route» de son département pour «rentabiliser, valoriser et préserver» les infrastructures culturelles de la ville des ponts.

Qualifiant la ville de Constantine de «fierté de tout un pays de par son histoire, ses femmes et ses hommes», la ministre a annoncé la prochaine création d'une maison de l'entrepreneuriat dans le domaine de la culture au siège de l'école des beaux-arts, en tant que «première action devant libérer les initiatives».

Mme Labidi a également procédé à la remise de cartes professionnelles à une quinzaine d'artistes de Constantine, avant de préciser que d'autres projets au profit des artistes sont au prévu et seront examinés prochainement en concertation avec les concernés eux-mêmes.



BATNA

5 bibliothèques pour susciter le goût de la lecture



Cinq (5) bibliothèques seront réceptionnées courant 2015 à travers autant de communes de la wilaya de Batna afin de «susciter et d'entretenir le goût de la lecture en milieux urbain et rural», a-t-on appris, vendredi, auprès de la direction de la culture.

Les communes de Ras El Ayoun, Sefiane, Bourmagueur, Hidoussa et Larbaâ, qui totalisent une popula-

tion de plus de 51.000 habitants, «jusqu'ici complètement dépourvues de toute structure de lecture publique» seront dotées de nouvelles annexes de la bibliothèque principale du chef-lieu de wilaya et seront connectées à l'internet, ce qui permettra aux écoliers, aux lycéens et aux étudiants d'avoir «accès à l'information scientifique», a-t-on souligné.

Les travaux de réalisation de ces équipements ont atteint un taux d'avancement «encourageant», a ajouté la même source, relevant que les jeunes des communes concernées disposeront, à terme, d'espaces «sains» pour utiliser de manière «utile et profitable» leur temps libre.

Les services de la direction de la culture ont affirmé que 59 bibliothèques publiques sont actuellement ouvertes à travers la wilaya de Batna, dont 42 réalisées sur Fonds commun des collectivités locales (FCL).

Elles ont permis de générer 260 postes d'emploi, pourvus à la suite d'un concours de recrutement organisé en 2014.

La mise en place du fonds documentaire de ces établissements, appuyé par une bibliothèque itinérante (bibliobus), ont nécessité un investissement public de l'ordre de 250 millions de dinars, a conclu la même source.

La salle de spectacles de Constantine sera gérée par l'Office national de la culture et de l'information

La gestion de la salle de spectacles de 3.000 places de Constantine sera confiée à l'Office national de la culture et de l'information (ONCI) en attendant la formation de futurs gestionnaires, a déclaré, jeudi à Constantine, la ministre de la Culture, Nadia Labidi.

S'exprimant au cours d'une visite de travail consacrée à l'inspection des projets liés à la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe», la ministre a indiqué que l'ONCI, qui gérera cette infrastructure à titre «transitoire», dispose des «compétences nécessaires» pour maîtriser les normes spécifiques à la gestion d'une telle infrastructure.

Mme Labidi qui a affirmé que le «professionnalisme» et la «sérénité» devront primer dans cette gestion, a souligné qu'une année de formation, en Chine et en France, est requise pour le groupe de jeunes qui devra gérer cette salle de spectacles.

A propos des infrastructures culturelles «imposantes» de la ville de Constantine et de l'importance de les rentabiliser et de les valoriser, la ministre a mis en relief la nécessité de «faire émerger des métiers liés à la culture».

Elle a précisé, à ce propos, que l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSFJ) sera sollicitée pour encourager les jeunes et les accompagner dans la création des micros entreprises liées aux différents métiers en relation avec le monde de la culture. S'agissant du budget alloué à l'événement «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe», elle a précisé que la mise en place des crédits sera opérée «par tranches» au fur et à mesure du déroulement de la manifestation. Mme Labidi avait entamé sa visite à Constantine en effectuant une première halte à la salle de spectacles Zénith de la cité Zougah, qui en est aux dernières retouches, pour se rendre ensuite sur les chantiers de réhabilitation des palais de la culture Mohamed-Laid Al Khalifa et Malek-Haddad qu'elle a inspectés, ainsi que plusieurs autres infrastructures culturelles devant abriter l'essentiel des activités de la manifestation culturelle arabe phare de l'année, comme le théâtre régional, le palais Ahmed Bey et la future bibliothèque urbaine, à Bab El Kantara. Relevant que les engagements pris par les autorités locales quant à la livraison des différents projets ont été respectés, la ministre a exprimé sa «satisfaction» quant à la qualité des travaux exécutés.

La ministre a présidé, à la fin de sa visite, une réunion consacrée à la rentabilisation des infrastructures culturelles de la ville au-delà de 2015, conformément aux orientations du président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Des recommandations ponctueront les travaux des ateliers ouverts dans le cadre de cette rencontre.

APS

CÉRÉMONIE DES CÉSARS 2015

«Timbuktu» rafle sept récompenses



Le film «Timbuktu», réalisé par le cinéaste mauritanien Abderrahmane Sissako et qui traite de la vie dans le nord du Mali sous contrôle des djihadistes, a remporté sept césars dont le prestigieux César du meilleur film, ainsi que celui du meilleur réalisateur et du meilleur scénario.

Le film est par ailleurs nommé aux Oscars, dans la catégorie du meilleur film étranger, qui auront lieu le 22 février prochain à Los Angeles.

Pierre Niney a été récompensé du César du meilleur acteur pour son rôle du couturier français Yves Saint Laurent dans le film éponyme réalisé par Jalil Lespert, et Adèle Haenel a été sacrée meilleure actrice pour son rôle dans le film «Les combattants».

Son partenaire Kevin Azaïs a quant à lui reçu le

César du meilleur espoir masculin. Le César du meilleur espoir féminin a été remis à la jeune Louane Emera, pour son rôle dans le film «La Famille Bélier», qui remporte un très grand succès en France depuis sa sortie.

Le César du meilleur acteur dans un second rôle a été décerné à l'acteur français Reda Kateb et celui de la meilleure actrice dans un second rôle est revenu à la jeune actrice américaine Kristen Stewart qui incarne l'assistante de Juliette Binoche dans «Sils Maria» d'Olivier Assayas.

Enfin, «Mommy» de Xavier Dolan a reçu le César du meilleur film étranger et l'acteur américain Sean Penn s'est vu remettre un César d'honneur pour l'ensemble de sa carrière, par l'actrice française Marion Cotillard.

USA : SELON UNE ÉTUDE Dans l'évolution, la taille des animaux tend à grandir

Depuis leur émergence il y a 542 millions d'années, l'évolution tend à rendre les animaux de plus en plus grands, ont montré des chercheurs en étudiant un grand nombre de créatures marines.

Leur taille médiane a augmenté 150 fois pendant cette période, précise Noel Heim, un chercheur à la faculté des sciences environnementales de l'université de Stanford en Californie, un des co-auteurs de ces travaux parus vendredi dans la revue américaine *Science*.

«Cela revient à une différence entre un oursin de 2,5 centimètres et un autre de plus de 30 cm, ce qui ne paraît pas énorme mais représente néanmoins un grand saut», ajoute-t-il.

Cette recherche a également déterminé que l'accroissement de la taille du corps s'est produite depuis l'apparition des animaux, selon la collection existante de fossiles dont les plus anciens remontent à 550 millions d'années.

«Nous savions déjà que les plus grandes créatures vivantes aujourd'hui sont plus grandes que les plus



grandes qui étaient sur la Terre quand la vie a émergé et que les premiers animaux ont évolué», note Jonathan Payne, professeur de paléobiologie à l'université Stanford, qui a dirigé cette recherche.

En revanche, on ne savait pas si la taille moyenne des animaux avait changé au cours du temps et si cela reflétait une tendance dans l'évolution de la taille du corps, ajoute-t-il. Ce phénomène ne s'applique pas à toutes les lignées animales, mais surtout à celles qui étaient déjà plus grandes et plus diversifiées au début de

l'histoire de l'évolution, selon ces chercheurs.

«Pour des raisons que nous ne comprenons pas très bien, les classes animales de grande taille paraissent aussi être celles qui au cours du temps sont devenues les plus diverses», relève le professeur Payne.

Cette recherche effectuée avec un modèle ordinaire vient conforter la théorie de Cope, du nom du paléontologue du XIX^e siècle, selon laquelle en biologie les lignées animales tendent à évoluer vers de plus grandes tailles au cours du temps.

Il avait noté que les créa-

tures terrestres comme les chevaux grandissaient au fil des générations. Les scientifiques avaient déjà tenté de vérifier la thèse de Cope dans d'autres groupes d'animaux mais les conclusions avaient été mitigées.

Ainsi, les coraux et les dinosaures semblent confirmer cette théorie mais pas les oiseaux ni les insectes. En conséquence, certains scientifiques se sont demandés si la tendance constatée chez les animaux terrestres était un phénomène réel de l'évolution ou le fruit du hasard, résultant d'un processus non-sélectif de l'évolution.

Pour vérifier la thèse de Cope, l'équipe du professeur Payne l'a appliquée via des banques de données à plus de 17.000 groupes ou genres d'animaux marins englobant cinq lignées majeures, dont les arthropodes, les brachiopodes et les mollusques, au cours des 542 millions d'années.

Ces chercheurs ont ainsi couvert près de 75% de toutes les lignées marines représentées dans les fossiles et 60% de tous les animaux connus ayant vécu sur la planète.

NASA 2 astronautes dans l'espace pour des travaux sur l'ISS

Deux membres de l'équipage de la Station spatiale internationale (ISS) ont réalisé hier la première des trois sorties orbitales prévues pour installer de nouveaux équipements qui permettront l'amarrage de futurs vaisseaux spatiaux, a annoncé la Nasa. La sortie dans l'espace a démarré à 07h45 (12h45 GMT) pour Barry Wilmore et Terry Virts, munis chacun de sortes de valises contenant des câbles et des équipements. Le but de la sortie est d'installer des systèmes pour permettre l'amarrage de deux futurs vaisseaux spatiaux privés qui seront construits par les sociétés privées SpaceX et Boeing. Ces appareils transporteront des astronautes vers la station à partir de 2017 dans le cadre de contrats avec la Nasa.

La sortie de Barry Wilmore et Terry Virts avait été reportée de 24 heures vendredi afin d'examiner le fonctionnement des scaphandres spatiaux, un problème récurrent avec une pièce du système de refroidissement de l'un d'entre eux préoccupant les ingénieurs. «C'est le même type d'inquiétude que nous avions eu en 2013 quand nous avions eu à gérer le problème d'infiltration d'eau dans le casque de l'astronaute italien Luca Parmitano», avait dit en milieu de semaine Kenneth Todd, directeur des opérations de l'ISS. La Nasa a constaté le problème lorsque les astronautes ont procédé à l'entretien de leurs combinaisons en décembre et ont découvert que le ventilateur d'une pompe n'accélérait pas comme prévu. Deux autres sorties sont prévues mercredi 25 février et dimanche 1^{er} mars pour les deux astronautes qui vont devoir au total installer plus de 110 mètres de câblages.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE EL-HADJ LAKHDAR – BATNA

VICE-RECTORAT DU DEVELOPPEMENT
DE LA PROSPECTIVE ET DE L'ORIENTATION
NIF : 098905015000245

AVIS D'INFRUCTUOSITE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°05/VRDPO/UB/2014

Conformément aux dispositions de l'article 114 du décret présidentiel N°10-236 du 07/10/2010, modifié et complété par le décret présidentiel N°03-13 du 13/01/2013 portant réglementation des marchés publics.

L'Université El-Hadj Lakhdar- Batna, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national restreint N°05/VRDPO/UB/2014 relatif à l'extension du réseau Intranet pour la Faculté de Médecine Université El-Hadj Lakhdar – Batna, lancé et paru dans les quotidiens : الم Shawar Al-Siyasi du 12/11/2014 et DK NEWS du 12/11/2014 et BOMOP arabe et français N°1419 du 16 au 22/11/2014, qu'il est déclaré infructueux.

DK NEWS

Anep : 308 870 du 22/02/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'AIN DEFLA
DAIRA D'EL-ABADIA
COMMUNE D'EL-ABADIA
N° M.F : 096344119000140

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/2015

La commune d'El-Abadia lance un avis d'appel d'offres national ouvert pour :

ACQUISITION D'UN CAMION A BENNE TASSEUSE

Les entreprises qualifiées et intéressées par le présent avis d'appel d'offres, peuvent retirer les cahiers des charges auprès du service d'action économique de la commune d'El-Abadia contre le paiement de la somme de 1.000.00 DA. Les offres devront être envoyées au président de l'APC d'El-Abadia accompagnées des documents suivants :

1- Offre technique :

- Déclaration à souscrire (remplie, cachetée, datée et signée)
- La déclaration de probité (remplie, cachetée, datée et signée)
- (Documents mentionnés article N°04 du cahier des charges + cahier des charges rempli, cacheté, daté et signé)

2- Offre financière :

- Lettre de soumission (remplie, cachetée, datée et signée)
- Bordereau des prix unitaires (rempli, cacheté, daté et signé)
- Le devis estimatif et quantitatif (rempli, cacheté, daté et signé)
- Cahier de la prescription commune, instruction aux soumissionnaires dûment rempli, daté et signé

Les offres techniques et financières doivent être remises dans deux (02) enveloppes séparées et portant pour la première la mention « offre technique » et pour la seconde, la mention « offre financière » et introduites dans une enveloppe extérieure fermée et strictement anonyme et doit porter la mention :

Ne pas ouvrir

Avis d'appel d'offres N°01/2015 – suivi de l'intitulé du projet

La durée de préparation des offres à 21 jours à compter de la date de la 1^{re} parution dans les quotidiens nationaux et BOMOP. Le dernier délai de dépôt des offres est fixé au dernier jour de la préparation des offres à 10h00.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de (90) jours à partir de la date limite du dépôt des offres et peuvent assister à la séance d'ouverture des plis qui se tiendra le jour même de la date limite de dépôt des offres à 10h30 au siège de la commune.

DK NEWS

Anep : 308 886 du 22/02/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER

CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE DAR EL BEIDA

COMMUNE DE AIN-TAYA

NIF : 41000200001608501039

N° : 583/B.M/SP/2015.

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 01/2015

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Ain-Taya lance un avis d'appel d'offre national restreint pour la sélection d'un bureau d'étude qui prendra en charge les : Travaux Réseau Assainissement Hai R'mel (Ancienne).

1- Retrait cahier des charges :

Les entreprises qualifiées dans le domaine des Travaux D'Hydraulique et disposant d'un certificat de qualification et classification professionnelles activité principale HYDRAULIQUE catégorie (02) ou plus CODE 34.705, ayant réalisé au moins un projet similaire ou identique, peuvent se rapprocher du Bureau Des Marchés siège de l'APC de la commune d'Ain-Taya, sis place des martyrs Ain-Taya Alger, pour retirer le cahier des charges par le soumissionnaire ou son représentant dumment désigné, contre le paiement d'une somme de Deux Mille Dinars (2000,00 DA), non remboursable, auprès du trésorier communal D'Ain-Taya, qui représente les frais de documentation.

2- Présentation des offres :

L'offre doit comporter une offre technique et une offre financière.

Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée indiquant la référence suivante :

A MONSEUR LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE POPULAIRE COMMUNALE DE AIN TAYA

<SOUMISSION A NE PAS OUVRIR>

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N 01/2015

Travaux Réseau Assainissement Hai R'mel (Ancienne).

2-a - L'offre technique : contient l'ensemble des pièces techniques et documents administratifs, énumérés dans le cahier des charges (Article 15-a page N° 07), doit être fermée et cachetée, avec la mention « Offre Technique ».

2-b- L'offre financière : doit être fermée et cachetée, avec la mention « Offre financière » accompagnée des pièces réglementaires énumérées dans le cahier des charges (Article 15-b page N° 08).

- La validité de l'offre est fixée à Cent Cinq (105) jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.
- La durée de préparation des offres est de Quinze (15) jours, à partir de la première publication dans le (BOMOP) ou la presse nationale.
- Les offres doivent être déposées au niveau du Bureau Des Marchés * Siège de service technique * de la commune d'Ain-Taya, sis à Avenue Ali Khodja, Ain-Taya, Alger le dernier jour de la durée de préparation des offres de 08h 00 à 11h 00h.
- L'heure d'ouverture des plus techniques et financiers à 11h 15 mn, en présence de l'ensemble des soumissionnaires, préalablement informés.
- Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
- Les offres déposées ou arrivées hors délais ne seront pas prises en considération.

DK NEWS

Anep : 308 831 du 22/02/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya d'Alger / Circonscription Administrative de Dar El Beida.

Commune de Dar El Beida.

Numéro d'identification Fiscale (NIF) : 41000200001608501019

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT MAITRISE D'OEUVRE N°28/M.O/S.T/B.M/D.E.B/2014 2^e AVIS

Un avis d'appel d'offres national restreint est lancé par la commune de Dar El Beida pour la maîtrise d'œuvre étude et suivi du projet suivant :

Réhabilitation (conformité et réaménagement) et équipement de la salle de cinéma

sise : Centre ville de Dar El Beida

Il s'adresse aux architectes et aux bureaux d'études nationaux agréés répondant aux conditions d'exercice de la profession d'architectes et inscrits au tableau national de l'ordre des architectes et ayant déjà conclu au moins (01) projet similaire ou identique à l'objet du cahier des charges que les projets de restauration, conformité et réhabilitation des édifices publics (salle de cinéma, salle de spectacle, salle de théâtre, musée et monuments historiques etc....) et justifier par au moins une (01) attestation de bonne exécution délivrée par un service contractant public.

Les bureaux d'études intéressés par cet appel d'offres, peuvent se rapprocher ou contacter le service technique de la commune pour des informations complémentaires (au N° Tel/Fax : 021.50.58.40) ou pour retirer les dossiers de concours et cahiers des charges au niveau du Bureau des marchés, contre paiement d'une somme de 1.000,00 DA pour frais de reproduction auprès du trésorier communal.

Les soumissions doivent être composées en deux (02) parties distinctes portant l'un la mention :

- A- Une offre technique comprenant :
- Le cahier des charges paraphe par le soumissionnaire, copie de la déclaration à soumissionner, copie de la déclaration de la conformité et réaménagement, copie de la copie de l'inscription à l'ordre des architectes, le registre de commerce, le NIE, le casier judiciaire du gérant du BET, les références professionnelles des moyens humains et matériels du BET, et l'ensemble des pièces citées à l'article 14 du cahier des charges.

Et l'autre la mention :

- B- Une offre financière comprenant :
- La soumission dématérialisée par le soumissionnaire (Conformément au modèle ci-joint au cahier des charges)
 - Le Portefeuille d'investissement du BET de cette maîtrise d'œuvre (A Mentionner dans l'article 08, pages 29 et 30 du cahier des charges) dématérielisé par le soumissionnaire.
 - Le Débat de l'élaboration de l'étude Mission-partie fixe (A Mentionner dans l'article 09, page 31 du cahier des charges) dématérielisé par le soumissionnaire.

Les offres accompagnées obligatoirement des pièces et documents légalisés, et en cours de validité, exigées par la réglementation en vigueur doivent être présentées sous double pli fermé et anonyme contenant deux (02) séparément fermés : l'un portant la mention « offre technique », et l'autre l'offre technique en 02 exemplaires dont 01 original et 01 copie, à la date et à l'heure d'ouverture des plus techniques et financiers, le 02 mars 2014, à 11h 30 mn, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires pourront assister à la séance d'ouverture des plis qui aura lieu le dernier jour de la durée de préparation des offres à 13 h 00 mn.

Appel d'offres restreint - Maîtrise d'œuvre- N°: 28/M.O/S.T/B.M/D.E.B/2014-2^e AVIS- Projet de réhabilitation conformité et réaménagement et équipement de la salle de cinéma

sise : Centre ville de Dar El Beida

ANEPE PAS OUVRIR

Le délai de préparation des offres « techniques et financières » est fixé à 21 jours à partir de la première parution sur les quotidiens nationaux ou dans le BOMOP.

Le jour et l'heure limite de dépôt des offres et le jour et l'heure d'ouverture des plis « techniques et financières » correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres « Heure de dépôt : 8h 30 mn à 12h 45 mn », si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires pourront assister à la séance d'ouverture des plis qui aura lieu le dernier jour de la durée de préparation des offres à 13 h 00 mn.

DK NEWS

Anep : 308 883 du 22/02/2015

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire

MINISTÈRE DE L'HABITAT

ET DE L'URBANISME

OFFICE DE PROMOTION ET
DE GESTION IMMOBILIÈRE
DE DJELFA

وزارة السكن ، العمران والمدينة

ديوان الترقية والتسيير العقاري

رقم : 2015/04/07 د.ت ص.ح

AVIS D'ADJUDICATION -01/2015

L'OPGI de djelfa met en location par voie d'adjudication sous pli cacheté au plus offrant des locaux à usage commercial et professionnel à travers la commune de djelfa et hassi bahbah selon le tableau ci-joint .

Les personnes intéressées par la présente adjudication peuvent retirer le cahier de charge auprès de la Direction Générale de L'OPGI « cité berbih Djelfa » contre paiement de 1.000,00 DA.

-Les offres comportent les pièces suivantes :

- Le cahier des charges rempli, signé.
- Une copie de la pièce d'identité nationale.
- attestation de Résidence.
- Reçu de versement de la caution représentant 10% du montant de la mise à prix du local.

Les offres accompagnées des pièces précisées ci-dessus seront présentées sous double pli cacheté et anonyme comportant uniquement la mention suivante :

A Monsieur le directeur de l'Office de promotion et de gestion Immobilière de djelfa

- Adjudication de location des locaux commerciaux et professionnel à NE PAS OUVRIR-

01)Déposées par porteur à la direction générale de l'OPGI sise « cité Berbih Djelfa ».

02/La date limite de dépôt des offres est fixée : vingt et un jour (21) Avant 12 H 00 mn après la parution dans les journaux, toute offre parvenue après cette date et heure ne sera pas prise en considération.

03/L'ouverture des plis se fera le même jour à 14 H 00 mn les adjudicataires sont cordialement invités .

Cité Bernada Djelfa

N°	Adresse	Surface	Loyer Mensuel HT	Mise à Prix
1	7	31,74	3 174,00	952 200,00
2		21,80	2 180,00	436 000,00
3		15,25	1 525,00	305 000,00
4		15,25	1 525,00	305 000,00
5	23	36,17	3 617,00	723 400,00
6		31,42	3 142,00	628 400,00
7		33,90	3 390,00	678 000,00
8		36,17	3 617,00	723 400,00
9	24	36,14	3 614,00	722 800,00
10		31,42	3 142,00	785 500,00
11		33,90	3 390,00	847 500,00
12		36,17	3 617,00	904 250,00
13	25	31,42	3 142,00	785 500,00
14		33,90	3 390,00	1 017 000,00
15		36,17	3 617,00	1 085 100,00
16		36,14	3 614,00	1 084 200,00
17	26	31,42	3 142,00	942 600,00
18		33,90	3 390,00	1 017 000,00
19		36,17	3 617,00	1 085 100,00
20		26,23	2 623,00	786 900,00
21	35	20,23	2 023,00	606 900,00
22		23,37	2 337,00	701 100,00
23		19,00	1 900,00	570 000,00
24		18,21	1 821,00	546 300,00
25	36	18,21	1 821,00	546 300,00
26		47,4	4 740,00	1 422 000,00
27		37,81	3 781,00	1 134 300,00
28		36,66	3 666,00	1 099 800,00
29	30	46,61	4 661,00	1 398 300,00
30		43,14	4 314,00	1 294 200,00
31		33,39	3 339,00	1 001 700,00
32		34,42	3 442,00	1 032 600,00
33	46,38	4 638,00	1 391 400,00	

Cité Ben djerma Djelfa

N°	Adresse	Surface	Loyer Mensuel HT	Mise à Prix
1	17	22,00	2 200,00	550 000,00

Cité 40 Logts Chaounan Hassi-Bahbah a' usage professionnel

N°	Adresse	Surface	Loyer Mensuel HT	Mise à Prix
1	34	55,00	5 500,00	1 650 000,00
2	35	55,00	5 500,00	1 650 000,00

DK NEWS

Anep : 308 816 du 22/02/2015

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:25 Culture Infos : TFou
08:25 Autre : Météo
08:30 Culture Infos : Téléshopping
09:20 Autre : Météo
09:25 Série TV : Une histoire, une urgence
09:55 Série TV : Une histoire, une urgence
10:25 : Au nom de la vérité
10:55 : Au nom de la vérité
11:20 : Au nom de la vérité
11:55 Culture Infos : Petits plats en équilibre
12:00 Autre : Les douze coups de midi
12:50 Culture Infos : L'affiche du jour
13:00 Autre : Journal
13:40 Culture Infos : Petits plats en équilibre
13:45 Autre : Météo
13:55 : Les feux de l'amour
15:15 Divertissement : Camping Paradis
17:00 Autre : Quatre mariages pour une lune de miel
18:00 Autre : Bienvenue chez nous
19:00 Autre : Le juste prix
19h55 Météo
20h00 Journal
20h30 Magazine de la décoration Du côté de chez vous
20h35 Magazine de société Là où je t'emmène
20h45 Météo
20h55 Film d'animation Les aventures de Tintin : le secret de la Licorne Inédit
23h00 Série policière Les experts
23h50 Série policière Les experts

2

06:25 Culture Infos : Point route
06:30 Autre : Journal
06:35 Culture Infos : Télématin
06:57 Autre : Météo 2
07:00 Autre : Journal
07:10 Culture Infos : Télématin (suite)
08:00 Autre : Journal
08:10 Culture Infos : Télématin (suite)
09:35 Culture Infos : Dans quelle éta-gère
09:37 : Des jours et des vies
10:00 : Des jours et des vies
10:25 : Amour, gloire et beauté
10:50 Autre : Météo outremer
10:55 Autre : Un mot peut en cacher un autre
11:25 Autre : Les Z'amours
12:00 Autre : Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Autre : Météo 2
13:00 Autre : Journal
13:50 Autre : Météo 2
13:52 Culture Infos : Consomag
14:00 Culture Infos : Toute une histoire
15:10 Culture Infos : L'histoire continue
15:40 Culture Infos : Comment ça va bien !
17:15 Culture Infos : Dans la peau d'un chef
18:15 Autre : Joker
18:50 Autre : N'oubliez pas les paroles
19:25 Autre : N'oubliez pas les paroles
19h55 Météo 2
20h00 Journal
20h30 Magazine d'information 20h30 le dimanche
20h40 Série humoristique Parents mode d'emploi
20h45 Magazine culturel D'art d'art
20h47 Météo 2
20h50 Thriller La faille
22h45 Magazine de société Faites entrer l'accusé

3

06:00 Autre : EuroNews
06:45 Culture Infos : Ludo
06:46 : Les Dalton
06:53 : Les Dalton
07:02 Série TV : Nos voisins les Marsupilamis
07:29 Série TV : Nos voisins les Marsupilamis
07:57 : Super 4
08:08 : Super 4
08:20 Culture Infos : Ludo vacances
08:24 Série TV : Tom et Jerry Show
08:35 Série TV : Tom et Jerry Show
08:46 : Quoi de neuf, Scooby-Doo ?
09:06 : Quoi de neuf, Scooby-Doo ?
09:30 : Les lapins crétins : invasion
09:37 : Les lapins crétins : invasion
09:47 : Les lapins crétins : invasion
09:54 : Les lapins crétins : invasion
10:00 : Les lapins crétins : invasion
10:07 : Les lapins crétins : invasion

10:14 Série TV : Jamie a des tentacules
10:26 : Les Dalton
10:38 : Peanuts
10:45 Culture Infos : Consomag
10:50 Culture Infos : Midi en France
11:55 Autre : Météo
12:00 Autre : 12/13 : Journal régional
12:25 Autre : 12/13 : Journal national
12:55 Culture Infos : Météo à la carte
13:50 Série TV : Un cas pour deux
14:55 Culture Infos : Questions ciblées au Sénat
15:55 Culture Infos : Sénat info
16:10 Autre : Des chiffres et des lettres
16:50 Autre : Harry
17:25 Culture Infos : Un livre, un jour
17:30 Autre : Slam
18:10 Autre : Questions pour un champion
18:45 Autre : Météo des neiges
19:00 Autre : 19/20 : Journal régional
19h30 19/20 : Journal national
20h00 Météo
20h05 Magazine sportif l'Or du sport
20h15 Météo régionale
20h18 Magazine sportif Barcelona World Race
20h20 Série d'aventures Zorro
20h50 Téléfilm policier Les enquêtes de Morse Inédit
22h20 Téléfilm policier Les enquêtes de Morse
23h50 Météo
23h55 Soir 3

CANAL+

06:50 Autre : Zapping
06:55 Autre : Le Before du grand journal
07:20 Autre : La météo
07:25 Autre : Le petit journal
07:50 Autre : Les Guignols de l'info
08:00 Autre : La météo
08:05 : Zapsport
08:10 Série TV : Mon oncle Charlie
08:30 Cinéma : Des toutes nos forces
09:55 Cinéma : Anti trente
10:10 Autre : Made in Groland
10:30 Cinéma : Quai d'Orsay
12:20 Culture Infos : La nouvelle édition
12:45 Culture Infos : La nouvelle édition, 2e partie
14:05 Cinéma : Un beau dimanche
15:35 Série TV : Filles d'aujourd'hui
15:40 : Les nouveaux explorateurs
16:35 Série TV : Gomorra
17:25 Série TV : Gomorra
18:15 Autre : Le Before du grand journal
18:45 Autre : Le JT
19h40 FootballCanal Football Club
20h55 FootballAvant-match
21h00 SportSaint-Etienne / Marseille Direct
22h55 FootballCanal Football Club
23h18 FootballL'équipe du dimanche

M

06:00 Autre : M6 Music
06:15 Autre : Météo
06:20 Série TV : Lanfeust Quest
06:40 : Tony & Alberto
06:45 : Tony & Alberto
07:00 Série TV : Docteur La Peluche
07:25 Série TV : Jake et les pirates du pays imaginaire
07:50 Série TV : Jake et les pirates du pays imaginaire
08:15 : Sammy & Co
08:30 Série TV : Lou !
08:40 Série TV : Les p'tits diables
08:50 Autre : Météo
08:55 Culture Infos : M6 boutique
10:00 Série TV : Modern Family
10:25 Série TV : Modern Family
10:50 Série TV : Desperate Housewives
11:45 Série TV : Desperate Housewives
12:40 Autre : Météo
12:45 Autre : Le 12.45
13:05 Série TV : Scènes de ménages
13:42 Culture Infos : Astuces de chef
13:45 : Divertissement : Petit mensonge et grand mariage
15:50 Divertissement : Hors circuit
17:25 Autre : Les reines du shopping
18:30 Autre : Tous les couples sont permis
19:40 Autre : Météo
19h45 Le 19.45
20h05 Magazine scientifique E=M6
20h40 Magazine sportif Sport 6
20h55 Magazine de l'économie Capital Inédit
23h00 Magazine d'information Enquête exclusive

TÉLÉ

La sélection

20h55

TF1



Les aventures de Tintin : le secret de la Licorne

Résumé

Le célèbre reporter Tintin se retrouve embarqué dans une périlleuse odyssée à la recherche du fabuleux trésor du pirate Rackham le Rouge.

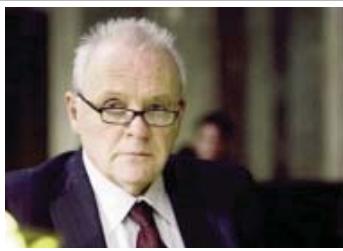
2

20h45

La faille

Résumé

Esprit brillant, le vieux Ted Crawford, un magnat de l'aéronautique, abat froidement son épouse pour la punir de son infidélité. Arrestation, aveux circonstanciés : affaire classée ? C'est compter sans le plan machiavélique ourdi par le détenu, aussi affable que redoutable.



3

20h45

Les enquêtes de Morse

Résumé

Morse enquête sur la mort d'un homme dont l'identité laisse perplexes les policiers : un individu avec le même état civil a été déclaré mort deux ans plus tôt.

CANAL+

20h55

Saint-Etienne / Marseille

Résumé

Alors que l'Olympique de Marseille bataille avec Lyon et le Paris S-G dans une course au titre toujours plus palpitante, les Verts de Saint-Etienne tentent péniblement de rester au contact du wagon de tête. Si la victoire sur leur pelouse est aujourd'hui indispensable, leurs deux dernières contre-performances à domicile (défaite 0-1 contre le PSG et nul 3-3 avec le RC Lens) n'incitent guère à l'optimisme. Portés par le public du stade Geoffroy-Guichard, Ricky Van Wolfswinkel et ses coéquipiers du Foot parviendront-ils à prendre leur revanche sur les Phocéens, vainqueurs au match aller (2-1).



M

20h50

Capital



Résumé

Au sommaire : Des produits industriels chez mon pâtissier de quartier ? Près d'un quart des pâtisseries en France ne fabriqueraient pas elles-mêmes leurs produits mais achètent fonds de tarte, garnitures et parfois même des gâteaux entiers à des pâtisseries industrielles.

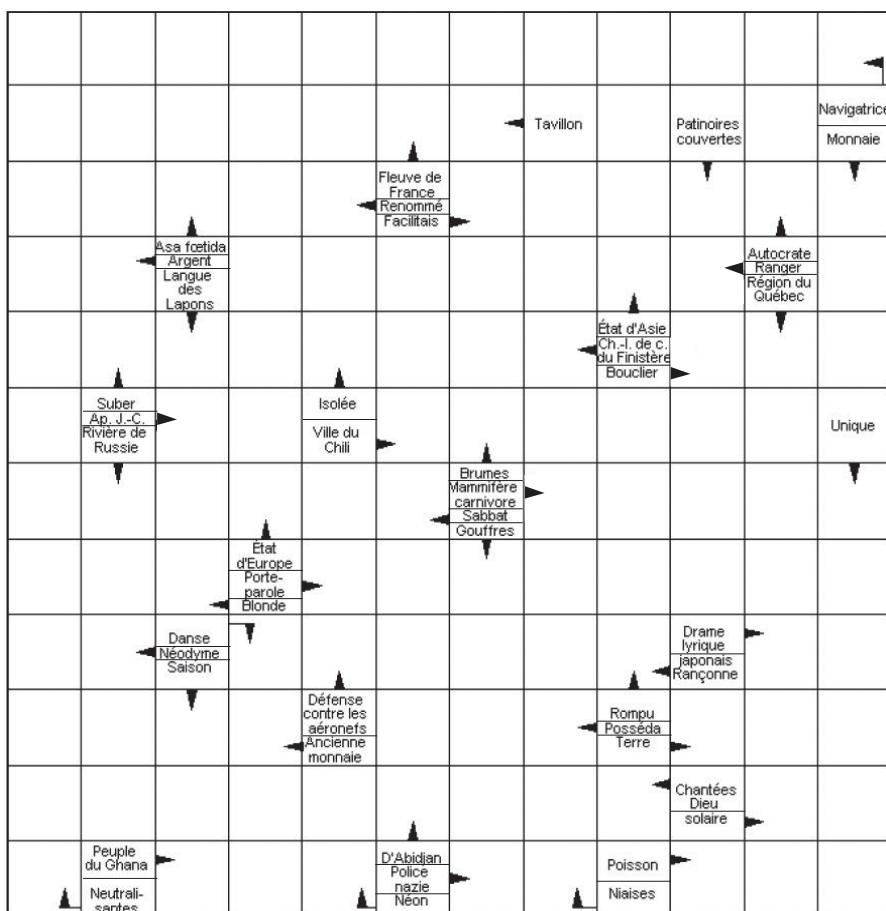
Les aventuriers du chocolat

Gros plan sur l'entreprise Valrhona, une institution française quasi centenaire, qui propose aux professionnels du chocolat de très grande qualité, cultivé dans le monde entier. La ruée sur les cours de pâtisserie

En ligne, où leurs auteurs sont rémunérés grâce à la publicité, ou dans des boutiques spécialisées, les cours de pâtisseries se révèlent très lucratifs. Génération Pierre Hermé

Gros plan sur la jeune génération de pâtissiers hauts de gamme, dont les créations ravissent les pays étrangers.

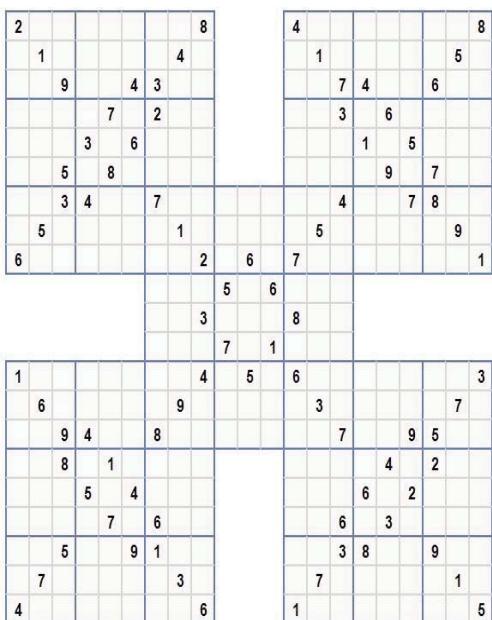
Mots fléchés n°871



Samouraï-Sudoku n°871

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



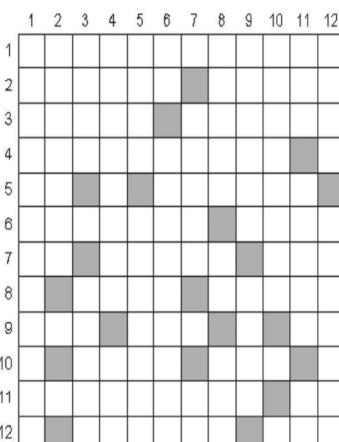
Mots croisés n°871

► Horizontalement:

1. Mâche
2. Impossibilité de marcher en l'absence d'atteinte motrice - Nom que l'Indonésie a donné à la Nouvelle-Guinée
3. Pièce satirique en alexandrins alternant avec des octosyllabes - Cycle
4. Maladie contagieuse
5. Du verbe savoir - Capitale du Lesotho, en Afrique australe
6. Port de Grèce - Ecrivain italien
7. Laize - Inépides - Enjoué
8. Décoratif - Ville d'Autriche
9. Septième lettre de l'alphabet grec - Conseil national de la Résistance - Voyelle double
10. Dernier maire de montreal-Nord - Ainsi en latin
11. Inassimilable - Aluminium
12. Auteur de l'opéra Oedipe - Infusion que l'on en fait

► Verticalement:

1. Industrie fabriquant les seaux, écuilles, aamelles, etc.
2. Tesselle
3. Guanac o - Pique avec une arme pointue
4. Frime - Force cosmologique qui se manifeste surtout par la passivité
5. Métis canadien - Pillage
6. C'est-à-dire - Imprégnés d'huile - Substance pour empeser le linge
7. Arrêt ou ralentissement de la circulation d'un liquide organique - Scandium
8. Naïf et un peu sot - Police nazie - Service du travail obligatoire
9. Instruments servant dans les opérations, à maintenir certaines parties écartées - On y glisse un oreiller
10. Point dont on entoure un motif brodé afin de le faire ressortir
11. Langue thaïe - Torrent des Alpes du Sud - Ampère - heure d'Alpes
12. Rivière des Alpes autrichiennes - Myrtille



7 erreurs



Proverbes

Les mouches ne font pas de miel.

Proverbe algérien

L'âne à la cicatrice indélébile, qui a écarté d'un trait tous ses amis.

Proverbe berbère

Qui n'est pas amoureux n'est pas homme.

Proverbe arabe

Il vaut mieux arriver en retard qu'arriver en corbillard

Proverbe français

C'est arrivé un 22 Février

1989 : Václav Havel est condamné à 9 mois de prison pour avoir participé à une manifestation non autorisée en Tchécoslovaquie.

1992 : le Conseil de sécurité des Nations unies autorise l'envoi de 14 000 casques bleus dans trois régions de Croatie à majorité serbe.

1997 : Hong Song-nam devient Premier ministre de la Corée du Nord.

2003 : Hans Blix demande au gouvernement irakien la destruction d'ici le 1er mars des missiles Al-Samoud 2.

Célébrations :

- Journée internationale de la langue maternelle, proclamée par la Conférence générale de l'UNESCO en 1999, marquée depuis 2000 dans plusieurs pays.

- **Bangladesh** : Journée du mouvement pour la Langue, commémorée depuis 1952 le Mouvement pour la Langue et ses manifestations sévèrement réprimées pour la reconnaissance du bengali.

- **Barbade** : Rihanna Day (Journée de Rihanna), honore depuis 2008 la chanteuse originaire de la Barbade, le lendemain de son anniversaire.

- **Bhoutan** : Anniversaire du roi.

- **Iran** : Mort du prophète Mahomet et de l'imam Sadegh.

- **États-Unis, Porto Rico, îles Vierges des États-Unis, Samoa, îles Mariannes du Nord** : Presidents' Day (Jour des présidents).

LUTTE

Championnat national "Excellence" (Seniors) les 27 et 28 février à Alger



Le championnat national "Excellence" de lutte (seniors) aura lieu les 27 et 28 février à la salle OMS de Staoueli d'Alger avec la participation de 64 lutteurs représentant neuf ligues de wilayas, a-t-on appris jeudi auprès de la Fédération algérienne des luttes associées (FALA). Le coup d'envoi du championnat national excellence seniors sera donné officiellement vendredi 27 février avec les traditionnelles séances de pesée et de contrôle médical. La journée de samedi sera consacrée aux combats de 1^{er} et 2^{es} tours de la lutte libre dans les catégories (59Kg-66Kg-71Kg-75Kg-80Kg-85Kg-98Kg -130Kg) et gréco-romaine (57Kg-61Kg-65Kg-70Kg-74Kg-86Kg-97Kg-125Kg), ainsi que les finales et les combats pour la 3^e et 5^e place.

Cette compétition verra la participation des lutteurs ayant pris les quatre premières places du championnat national "Honneur" seniors de lutte, disputé les 13 et 14 février à la salle Harcha-Hacène d'Alger. Pour rappel, les lutteurs du Centre de regroupement et de préparation des équipes sportives militaires (CREPESM) de Ben Aknoun (gréco-romaine) et de la ligue d'Algier (lutte libre), avaient survolé cette compétition. Le niveau de cette compétition a été qualifié de "très bon" par le président de la Fédération algérienne des luttes associées (FALA), Rabah Chehah, qui a relevé le bon niveau de certaines finales et la belle prestation des lutteurs de la sélection algérienne de seniors. "Il faut savoir que tous les finalistes sont des athlètes qui sont passés par toutes les catégories d'âge, ce qui prouve qu'un suivi existe sur le terrain et qu'une politique de formation est appliquée au sein des clubs et des ligues de wilayas", avait-il souligné. Pour le président de la FALA, l'institution des championnats "Honneur" et "Excellence" permettra aux sélectionneurs nationaux de prendre les quatre meilleurs athlètes de chaque catégorie "sans aucune contestation" puisque c'est "le tapis qui désignera les meilleurs". Cent-vingt (20) athlètes issus de neuf ligues de wilaya ont pris part au championnat national "Honneur" seniors de lutte (gréco-romaine et libre) qui a pris fin samedi à la salle Harcha Hacène. Les ligues de wilaya qui ont pris part au rendez-vous de Harcha Hacène sont: Alger - Annaba - Oran - Blida - Tipaza - Khencela - Taref - Bordj Bou Arréridj - Skikda - Béjaïa.

Sudoku N°870

5	6	4	8	2	7	1	9	3
9	8	2	3	1	6	5	4	7
7	3	1	5	9	4	6	2	8
1	7	5	4	3	8	2	6	9
8	2	6	1	7	9	4	3	5
3	4	9	2	6	5	7	8	1
2	9	7	6	8	1	3	5	4
4	1	3	9	5	2	8	7	6
6	5	8	7	4	3	9	1	2

2	4	3	6	8	7	5	9	1
6	8	7	1	5	9	3	2	4
9	1	5	4	2	3	6	8	7
5	6	2	7	9	1	8	4	3
1	3	9	5	4	8	7	6	2
4	7	8	3	6	2	9	1	5
7	8	3	6	9	2	4	1	6
1	2	5	4	3	7	6	8	9
6	4	9	8	1	5	2	3	7

Mots Croisés N°870

ECRIVASSIERE
CAIRE■EOILIEN
TRAIRE■TELLE
OBIS■PRISAINS
POT■SUIE■TEC
AN■BAIS■I■NO
RELAIS■ETAT■
A■ANGEITES■M
SCIANT■AMPLE
IO■NETO■SEUL
TIRERENT■CIE
ENNS■SUCETTE

Mots Fléchés N°870

PLAISANTERIE
HAINE■OUTIL■
EVE■MO■BARIL
NEUVIEME■EGO
ORLANDO■TSAR
MAE■AIDER■NE
E.SALPE■AD■T
NP■L■ERIGENT
ALAIN■ELEVEE
LUTZ■CREDIT■
ETRECI■TINTE
S■ESPOO■ESE■

TOUR NATIONAL CYCLISTE DE TIPASA La 20^e édition du 26 au 28 février

La 20^e édition du Tour cycliste national de Tipasa aura lieu du 26 au 28 février, a-t-on appris jeudi auprès de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC). Organisée par la ligue de cyclisme de Tipasa, cette nouvelle édition s'étalera sur trois jours. Le premier circuit sera organisé sous forme de boucle sur un parcours de 5km entre la commune d'Ahmer El Ain et domaine de daine.

La seconde étape se déroulera sur un parcours de 112 km, avec comme point de départ la ville de Koléa alors que l'arrivée est prévue à Aghbel en passant par Magtaa Kheira, Douaouda marine, Fouka marine, Ain Tagourait, Tipasa, Nador, Chercif et Sidi Ghilès.

Le troisième circuit sera organisé à partir de la commune d'Ahmer El Ain sur une distance de 138 km. Le quatrième circuit qui concerne les cadets et les minimes sera effectué en cinq tours de 15Km, tous dont le départ est prévu devant le siège de l'APC de Ahmer El Ain en direction du domaine Brahim Ben Omar pour s'achever à Ahmer El Ain.

CHAMPIONNAT MÉDITERRANÉEN (U-17) DE HANDBALL L'Algérie bat le Monténégro (26-19) et termine à la 7^e place



La sélection algérienne cadette «Garçons» de handball a terminé à la 7^e place au classement de la 12^e édition du Championnat méditerranéen à Pescara (Italie), après sa victoire samedi face au Monténégro (26-19) en match de classement.

Les Verts ont bouclé vendredi le premier tour par une défaite face à la Tunisie (15-13), le septième revers après ceux concédés face à l'Egypte (40-12), le Monténégro (20-15) l'Espagne (26-11), la Turquie (18-16), la France (14-28), et l'Italie (13-23).

Le Sept national n'a remporté qu'une seule victoire lors du pre-

ros» du Mexique (4 points) et les «Faucons du désert» (0 point).

Lors de la prochaine rencontre, la franchise algérienne affrontera les «Dragons» de Chine, le 28 février à salle Chalane Hocine de Blida, pour le compte de la 7^e journée de la WSB.

Résultats de la soirée:

52 kg : Kharroubi Achraf (Mar) bat Mohamed Lamine Khentache (Alg) 3-0
60 kg: Reda Benbaziz (Alg) bat Hamza Rabii (Mar) 2-1
69 kg : Rabii Mohammed (Mar) bat Sofiane Tebibi (Alg) 3-0
81 kg: Nabil Kassel (Alg) bat Karim Bennmansour (Alg) 3-0
+91 kg : Abouhamda Abdeljalil (Mar) bat Hamza Beugnui (Alg) 3-0.



fiane Tebibi (69 kg), Nabil Kassel (81 kg) et Hamza Beugnui (+91 kg).

Les deux victoires algériennes ont été l'œuvre de Reda Benbaziz (60Kg), médaillé d'or aux jeux méditerranéens de Mersin en Turquie, et Nabil Kassel (81kg), médaillé d'or aux Jeux africains de 2007 en Algérie.

A l'issue de cette victoire, les «Lions de l'Atlas» remontent à la 4^e place du classement du groupe A avec 9 points. Les «Diamandés» de Cuba sont leaders avec 18 points, devant les Ukrainiens d'Otamans (13 points), Russian boxing (9 points), British Lionhearts (8 points), les «Dragons» de Chine (5 points), «Guerre-

COUPE D'ALGÉRIE

L'ESS, la JSK, le NRB Achir, le RC Arbaâ et l'ASMO Oran qualifiés en quarts de finale

Said Ben

Cinq clubs dont quatre de la Mobilis-Ligue 1 de football professionnel ont arraché leur qualification aux quarts de finale de la Coupe d'Algérie de football en attendant les deux matchs qui se déroulaient hier au moment où on mettait sous presse et le match reporté entre l'USMA et l'ASO.

Ainsi, la JS Kabylie qui enregistre une double victoire avec le retour des supporters dans les tribunes après la levée du huis clos par le Bureau fédéral de la FAF et la qualification aux quarts de finale au détriment de la coriace équipe du CS Constantine.

Ainsi donc, la JS Kabylie confirme qu'elle reste une équipe redoutable d'autant qu'elle traverse une période très difficile avec les sanctions de la CAF et de la FAF. Les joueurs du président Hannachi ont montré toute leur volonté de se surpasser au plus dur moment de leur équipe. En écartant le CSC de la course au Trophée de la Coupe d'Algérie, les joueurs du coach Wallemé confirment leur statut de finaliste de l'édition 2014 de la Coupe d'Algérie. Les Canaris ont ouvert la marque dès la 9^e minute du jeu par Ihadjajene avant de gérer parfaitement les rushs des joueurs du coach Rachid Belhout afin de terminer la partie en leur faveur.

Une qualification qui fera sans doute beaucoup de bien aux Kabyles qui luttent pour leur maintien parmi l'élite après une première partie de championnat en dents de scie. Quant au CS Constantine qui misait beaucoup sur Dame Coupe pour sauver sa saison, il devra désormais se tourner vers le championnat dans l'espérance de finir la saison en haut du tableau pour se qualifier à une compétition régionale voire continentale l'année prochaine. Pour



sa part, le NRB Achir, pensionnaire de la division inter-régions groupe "Centre Est" sera l'invité surprise des quarts de finales après sa qualification au détriment du CA Kouba aux TAB (4-3) alors que le match s'est soldé sur le score de nullité (0-0) après prolongations. C'est aussi une qualification historique pour les hommes de Sadek Merakchi qui accueilleront lors du prochain tour le vainqueur de la confrontation entre l'USM Alger et l'ASO Chlef. Le coach de cette sympathique équipe rêve de jouer contre l'USMA au porochain tour. Donc il va falloir attendre la mise à jour de ce match USMA-ASO pour savoir si son rêve sera exaucé par Dame Coupe. Le CAK quant à lui, quitte la compétition la tête haute, et va désormais se consacrer au championnat avec l'objectif de sauver sa peau de la relégation. De son côté, les fans du RC Arbaâ sont aux anges après la qualification historique de leur équipe aux quarts de finale. En effet, c'est la première fois de son histoire que le club s'est qualifié en éliminant le CRB Ain Fekroun grâce à l'unique but de la partie inscrit par Mokdad dans la seconde période des prolongations. Enfin, l'ASM Oran a peiné avant de composer son billet pour les quarts de finale en éliminant

l'US Chaouia aux TAB (4-2). Menés au score sur un but de Moussi (14'), les Oranais ont attendu la seconde période pour remettre les pendules à l'heure grâce à Aoued. Enfin, deux matchs se déroulaient hier au moment où on mettait sous presse. Ils opposaient le MC Oran au MO Béjaïa et le NA Hussein-Dey au DRB Tadjenane.

S.B.

RÉSULTATS PARTIELS

Vendredi:

CRB Ain Fekroun - RC Arbaâ	0-1
(a.prol)	
ASM Oran - US Chaouia	1-1
(a.prol)	
ASMO vainqueur aux tab	(4-2)
JS Kabylie - CS Constantine	1-0
NRB Achir - CA Kouba	0-0
(a.prol)	
NRB Achir vainqueur aux tab	(4-3)

Déjà joué mardi dernier:

A Sétif : ES Sétif - ESM Koléa : 1-0

Reste à jouer :

Hier au moment où on mettait sous presse :

A Alger : NA Hussein-Dey - DRB Tadjenane (15h00)

A Oran : MC Oran - MO Béjaïa (14h00)

Reporté :

LIGUE 2 MOBILIS (MISE À JOUR) L'OM trébuche, le MCS se relance



L'O. Médéa a manqué une belle occasion de monter sur la troisième marche du podium après le nul concédé à domicile face à la lanterne rouge l'AB Merouana (0-0), tandis que le MC Saïda se relance dans la course à l'accession grâce à un succès étiqueté contre l'A. Boussaâda (1-0) vendredi lors de la mise à jour du calendrier du championnat de Ligue 2 Mobilis de football.

L'OM qui restait sur une belle victoire contre l'US Chaouia (2-0) s'est montré incapable de trouver la faille dans la défense de Merouana malgré sa domination des débats. Un score de parité qui n'arrange pas les affaires des coéquipiers de Drifel qui ambitionnaient de rejoindre le DRB Tadjenane à la troisième place. En revanche, c'est un précieux point pour l'AB Merouana qui lutte pour sa survie. Le MC Saïda a réalisé de son côté une bonne opération après sa victoire contre l'A. Boussaâda (1-0). Un but inscrit par Seddik à l'heure de jeu a permis aux Mouloudéens, dirigés désormais par Samir Boudjaraane, de se hisser à la cinquième place à deux longueurs du podium et avec un match en moins contre l'O. Médéa. Le troisième match en retard au programme ce vendredi entre deux anciens pensionnaires de Mobilis-Ligue 1 entre le WA Tlemcen et le CA Bordj Bou-Arréridj n'a pas connu de vainqueur. Les Zianides pensaient avoir fait le plus difficile en ouvrant la marque par Krachai à la 76^e minute, mais c'était sans compter sur l'abnégation des hommes de Abdelkrim Bira lesquels ont égalisé à quatre minutes de la fin par Bouguelmouna. Avec ce résultat de parité, le CABBA rejoint un trio composé de l'OM, le MCS et l'USC à la quatrième place (28 pts), tandis que le WAT a laissé filer une bonne opportunité pour se rapprocher un peu plus du groupe de tête et reste à la 11^e place.

RÉSULTATS ET CLASSEMENT

MC Saïda- A Boussaâda	1-0
But: Seddik (60')	
O. Médéa- AB Merouana	0-0
WA Tlemcen- CA Bordj Bou-Arréridj	1-1
Buts: WAT : Krachai (76')	
CABBA: Boukalmouna (86')	

Classement :

	Pts	J
1. USM Blida	38	20
2. RC Relizane	32	20
3. DRB Tadjenane	30	20
4. CA Batna	29	20
5. O.Médéa	28	19
6. MC Saïda	28	19
7. US Chaouia	28	20
8. CA Bordj Bou Arréridj	28	20
9. CRB Ain Fekroun	26	20
10. JSM Béjaïa	26	20
11. WA Tlemcen	25	20
12. A Boussaâda	24	20
13. AS Khroub	24	20
14. USM Hadjout	24	20
15. ESM Koléa	21	20
16. AB Merouana	16	20

APS

CHAMPIONNAT NATIONAL AMATEUR 4 matches à huis clos pour le RC Kouba

Le RC Kouba, leader du championnat national amateur groupe «Centre», a écopé de quatre matches à huis clos et un amende de 120.000 DA pour «jet de projectiles» (récidiviste) lors de la rencontre contre l'USM Cheraga (0-1) comptant pour la 18^e journée disputée le 14 février, a indiqué vendredi la Ligue nationale de football amateur (LNFA).

D'autre part, le président du RC Kouba Bahia Samir a été sanctionné de trois mois de suspension ferme de toute fonction officielle pour «comportement antisportif» envers officiel du match», précise la même source.

Le premier responsable du RCK devra en outre s'acquitter d'une amende de 35.000 DA, selon la commission de discipline de la LNFA. A l'issue de la 18^e journée du championnat national amateur, le RC Kouba est en tête du classement avec

36 points, avec cinq longueurs d'avance sur son poursuivant Paradou AC (31 pts). L'ES Berrouaghia devra pour sa part disputer son prochain match à domicile sans la présence du public après le huis clos infligé au club par la LNFA pour «jet de projectiles» et «insultes envers officiel du match sans dommage physique» lors de la rencontre face à la JSM Cheraga de la 18^e journée.

Le club devra payer une amende de 20.000 DA pour «conduite incorrecte», 40.000 DA pour «mauvaise organisation» et 50.000 DA pour «bagarre générale» entre l'ES Berrouaghia et la JSM Cheraga en fin de partie. De son côté, la JSM Cheraga est sanctionnée d'une amende de 50.000 DA pour bagarre générale entre les deux équipes en fin de match.

COUPE D'ALGÉRIE U-21 (1/16^E DE FINALES) Résultats partiels

Vendredi :

-Koléa : ESM Koléa - CA Bordj Bou Arréridj (0-0, CABBA aux tab)
-Tizi-Ouzou : JS Kabylie - DRB Tadjenane (0-0, JSK aux tab)
-Batna (Sefouhi) : CA Batna - USM Alger 1-3
-Merouana : AB Merouana - RC Arbaâ 0-1
-Alger (20-août 1955) : CR Belouizdad - JSM Béjaïa 1-0
-Béjaïa (Unité Maghrébine) : MO Béjaïa- Abou Saâda 3-1
-El Eulma : MC El Eulma - NAHD Hussein Dey(0-0, NAHD aux tab)

-Relizane : RC Relizane - MC Oran 1-3
USM Harrach-USM Bel Abbes 3-1
-Hadjout : USMM Hadjout - O Médéa 1-2
-Alger (Bologhine) : MC Alger - ES Sétif 0-1
-Khroub : AS Khroub - MC Saïda 0-1

Samedi :
-Oran (Bouakeul) : ASM Oran - US Chaouia 14h00
-Béchar : JS Saoura - ASO Chlef 14h00
-Ain Fekroun : CRB Ain Fekroun - WA Tlemcen 14h00
-Constantine : CS Constantine - USM Blida 14h00

JEUX AFRICAINS 2015/ FOOTBALL (ÉLIMINATOIRES) **L'Algérie** grande absente

L'Algérie ne s'est pas engagée dans les éliminatoires du tournoi de football des 11^e Jeux africains dont le premier tour démarre ce week-end, a indiqué vendredi la Confédération africaine de football (CAF).

Cette année 22 pays se sont engagés dans l'épreuve hommes. S'ajoute naturellement le Congo, pays organisateur. Parmi les anciens vainqueurs, il ne manque que l'Algérie, précise la même source.

La qualification se jouera en deux tours. Sont exempts du premier tour le Ghana, l'Afrique du Sud, le Cameroun et le Sénégal classés de 1 à 4 lors des derniers Jeux, en 2011 à Maputo. Les éliminatoires du tournoi féminin réunissent seize équipes dont quatre disputeront le premier des deux tours, Mali-Gabon et Madagascar-Botswana. Tout comme chez les hommes, l'Algérie sera également absente chez les femmes, puisque la FAF n'a pas engagé la sélection algérienne dames. Intégré au programme des Jeux africains, le football féminin a connu deux vainqueurs, le Nigeria (2003 et 2007) et le Cameroun (2011). Les 11^e Jeux africains se dérouleront à Brazzaville, la capitale du Congo du 4 au 19 septembre.

Premier tour (messieurs)

Côte d'Ivoire - Guinée Bissau
RD Congo - Burundi
Egypte - Kenya
Gabon - Nigeria
Mali - Tunisie
Mozambique - Ouganda
Swaziland - Zimbabwe
Ethiopie - Soudan
Burkina Faso - Libye (Ff Libye)
Zambie - Madagascar (Ff Madagascar)
Exempts : Afrique du Sud, Cameroun, Ghana, Sénégal

Premier tour (féminin)

Mali - Gabon
Madagascar - Botswana
Libye - Guinée Bissau (Ff Libye)
Exempts : Afrique du Sud, Cameroun, Côte d'Ivoire, Egypte, Ethiopie, Ghana, Nigeria, Sénégal, Tanzanie, Zambie, Zimbabwe.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (TOUR PRÉLIMINAIRE/RETOUR) **L'ASO Chlef battue mais qualifiée au prochain tour**

Le club algérien l'ASO Chlef s'est qualifié pour le prochain tour de la Coupe de la Confédération de football (CAF), en dépit de sa défaite (0-1), mi-temps (0-1) devant son homologue sierra-leonais, Kambol Eagles en match retour du tour préliminaire de la compétition disputé vendredi à Chlef.

Le but de Kambol Eagles a été inscrit par Killa (26). L'ASO doit sa qualification grâce à sa victoire (2-0) obtenue au match aller disputé également à Chlef dimanche dernier. Le match retour initialement programmé pour la semaine prochaine en Sierra Leone, a eu lieu à Chlef, après l'accord de la Confédération africaine de football (CAF), en raison du virus Ebola, qui a touché la partie «Ouest» du continent et la Sierra Leone en particulier.

APS

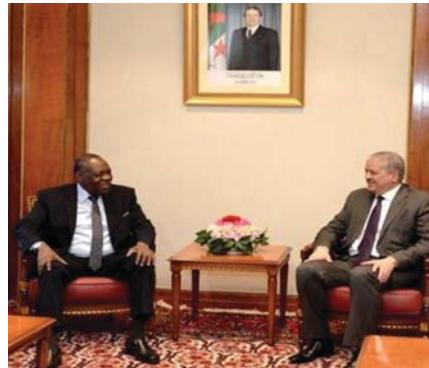
FOOTBALL

M. Sellal reçoit le président de la CAF, Issa Hayatou

Le Premier ministre, Abdelfmalek Sellal, a reçu hier à Alger le président de la Confédération africaine de football (CAF), Issa Hayatou, indique un communiqué des services du Premier ministre.

Lors de cette rencontre, «les deux parties ont abordé les questions liées au développement du football en Afrique ainsi qu'aux contraintes auxquelles sont confrontées les instances spécialisées en charge de leur gestion», précise la même source.

«Evoquant les prochaines



échéances programmées pour la discipline, le Premier ministre a tenu à renouveler à son interlocuteur le souhait de l'Algérie de voir celles-ci, mais aussi toutes les compétitions sportives organisées sur le continent, bénéficier de l'intérêt et du soutien nécessaires de toutes les parties concernées au profit de la jeunesse africaine», ajoute le communiqué. L'audience s'est déroulée en présence du ministre des Sports, Mohamed Tahmi, et du président de la Fédération algérienne de football (FAF), Mohamed Raouraoua.

Nabil Fekir : « Si Didier Deschamps m'appelle, ce sera difficile de dire non»

Le milieu de terrain de l'Olympique de Lyon (Ligue 1 Française), Nabil Fekir, a déclaré hier qu'il lui «sera difficile de dire non» à une éventuelle convocation du sélectionneur français, Didier Deschamps.

«Si Didier Deschamps m'appelle le mois prochain, ce sera difficile de dire non. Donc, je vais bien réfléchir. En prenant cette décision, quelle qu'elle soit, je ne vais pas faire plaisir à tout le monde. Mais c'est moi qui suis sur le terrain, et concernant ce choix, je ne suis pas là pour faire plaisir aux gens», a indiqué Nabil Fekir dans un entretien à Francefootball.fr. La révélation de la saison en Ligue 1, a tout de même assuré qu'il s'agira d'une décision définitive, est donc revenu sur sa volonté de départ d'attendre la fin de la saison pour se déterminer. «Je sais que les deux sélections peuvent m'appeler le

mois prochain. J'essaierai de prendre ma décision avant le mois de mars. Je vais en parler avec mon père, et on verra bien. La décision sera très compliquée», a-t-il ajouté.

De son côté, le père du joueur de l'O Lyon, Mohamed Fekir, avait déclaré que le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Mohamed Raouraoua, n'a toujours pas discuté avec Nabil Fekir, au sujet de son éventuelle venue en sélection nationale, alors que la rencontre devait avoir lieu après la fin de la Coupe d'Afrique de 2015.

«Lors de ma rencontre avec Raouraoua il y a quelques semaines, il m'avait promis de discuter avec Nabil une fois la CAN terminée, mais rien de cela n'est encore fait», avait déclaré Mohamed Fekir à beIN Sport. Auteur de 8 buts et 6 passes décisives en Ligue 1,



Fekir est pressenti également pour rejoindre la sélection française première, selon la presse française. Il fait aussi l'objet de convoitises de quelques gros clubs du vieux continent, à l'image de Manchester United et Arsenal (Angleterre).

MARATHON

573 participants au 4^e semi-marathon «Oasis» de Ouargla

aux vainqueurs.

Résultats :

Catégorie hommes es (18-39 ans) :

1/- Athamna Noureddine (sélection nationale militaire)

2/- Belounis Mohamed (wilaya d'Adrar)

3/- Hazzar Mohamed Lamine //

Catégorie dames (18-39 ans) :

1/- Dilmi Fatima Zohra(Oran)

2/- Abbas Nawal (Bejaïa)

3/- Ouled Kheira Messaouda (Adrar)

Catégorie messieurs (40-49 ans) :

1/- Nawi Chikh (Alger)

2/- Hadj Boucenna Abdelaziz(Oran)

3/- Benachour Bencheraita(Médéa)

Catégorie messieurs (50-59 ans) :

1/- Kherroubi Mohamed Seghir(Ouargla)

2/- Slimani Saïd(Bouira)

3/- Benbegui Hamma(Batna)

Catégorie messieurs (plus de 60 ans) :

1/- Khelil Allaoua(Batna)

2/- Bouatmane Cheriet(Jijel)

3/- Moussaoui Youcef(Jijel)

Catégorie dames (plus de 40 ans) :

1/- Gouti Dali (Annaba)

2/- Choudhar Salima (Bordj Bou-Arreridj)

3/- Bakri Farida(Alger).

JEUNESSE ET SPORTS

Réception de 9 projets avant la fin 2015 à Ouargla

Neuf projets du secteur de la Jeunesse et des Sports seront réceptionnés, à travers la wilaya de Ouargla, avant la fin de l'année en cours, a-t-on appris du directeur de wilaya du secteur. Ces projets concernent une maison de jeunes dans la commune d'El-Borma et huit (8) piscines semi-olympiques (bassin de 25 mètres) dans les communes d'Ouargla, Sidi-Khouiled, N'goussa, El-Hedjira, Témacine, Taïbet, Touggourt et Hassi-Messaoud, a indiqué Boubeker Chebhoua. Ces installations viendront

s'ajouter à une opération, à lancer cette année, de pose de pelouse synthétique pour cinq stades de proximité, implantés dans les quartiers de Mekhadma (Ouargla) et El-Moustakbel (Touggourt) et les communes de Taïbet, Zaouia El-Abida et Mégarine, a-t-il signalé. Un financement a été prévu aussi pour l'acquisition d'un terrain destiné à accueillir un camp de vacances, dans la wilaya, qui servira aussi aux différentes activités de jeunesse, des camps d'hiver et autres. En plus d'un complexe sportif

de proximité en cours de réalisation dans le quartier Saïd-Otba (Ouargla), le secteur a dégagé une assiette de 20 hectares destinés à la réalisation du premier village de loisirs fixe, dans le Sud, appelé à offrir des espaces de jeu et de loisirs pour les jeunes et les familles, selon la même source.

Dix mille enfants de la wilaya vont bénéficier de camps de vacances, l'été prochain, a également fait savoir le directeur de wilaya du secteur de la jeunesse et des sports.

WENGER NE CRAINT RIEN POUR CAZORLA

Alors que la Cadena Cope annonçait un accord entre l'Atletico Madrid et "Santi" Cazorla (30 ans, 23 matchs et 6 buts en Premier League cette saison), l'information n'a pas effrayé Arsène Wenger. Confiant, le manager d'Arsenal se fie au contrat de son milieu de terrain qui expire en 2017. "Il a prolongé son contrat l'an dernier, et il a encore deux années de contrat avec nous. Vous connaissez la politique de notre club. Il n'y a pas à s'inquiéter, a tempéré le Français devant les journalistes."



ZLATAN IBRAHIMOVIC CET ÉPISODE QUI AGACE AU PSG...

Suspendu pour trois matchs dont un avec sursis après son tacle sur Romain Hamouma, Zlatan Ibrahimovic ratera des rendez-vous importants du PSG. Et la direction du club francilien n'a pas manqué d'afficher son mécontentement sur le dossier.

C'est officiel depuis jeudi soir : la commission de discipline de la LFP a infligé trois matchs de suspension, dont un avec sursis, à Zlatan Ibrahimovic. Après son geste engagé sur Romain Hamouma face à l'ASSE (le 25 janvier dernier, 0-1), le buteur suédois du PSG loupera donc deux rendez-vous précieux face à l'AS Monaco. Une décision qui aurait provoqué de vives réactions dans les coulisses du club francilien.

LE PSG GRINCE DES DENTS

Comme l'annonce Le Parisien ce samedi, le directeur sportif adjoint du PSG Olivier Létang et l'avocat François Klein auraient défendu la cause de Zlatan Ibrahimovic auprès de la Ligue. Premier argument : le buteur du PSG n'avait écopé que d'un match de suspension en 2012-2013, après une faute similaire en Ligue des Champions face à Valence. Par ailleurs, comme les deux représentants du PSG l'ont montré avec la vidéo à l'appui, Romain Hamouma n'a eu aucun mal à reprendre le jeu deux minutes après l'incident. Enfin, ils ont pris le cas Alexandre Lacazette en exemple, lorsque le buteur de l'OL s'était rendu coupable d'un tacle en ciseau sur le Montpelliérain Souleymane Camara sans être sanctionné pour autant.

BONY EST ARRIVÉ

Passé de Swansea City à Manchester City le 14 janvier dernier, Wilfried Bony a enfin pris ses quartiers au sein de sa nouvelle équipe. Celui qui a remporté la Coupe d'Afrique des nations avec la Côte d'Ivoire a rencontré ses nouveaux coéquipiers ce mercredi. L'ancien joueur du Vitesse Arnhem ou du Sparta Prague devrait donc être à la disposition de son

entraîneur, Manuel Pellegrini, pour la rencontre de la 26e journée de Premier League et la réception de Newcastle United samedi prochain.



VAN GAAL : «MAN UNITED EST LA MEILLEURE ÉQUIPE DE PREMIER LEAGUE»

Manchester United est troisième, à 12 points du leader Chelsea, mais pour Louis Van Gaal, c'est la meilleure équipe de Premier League.

«Quand vous regardez les scores des 19 ou 20 derniers matchs, vous voyez que nous sommes clairement les meilleurs en Premier League. Je ne suis jamais heureux à 100%. Nous pouvons jouer mieux que nous le faisons maintenant, mais le principal est de gagner. L'esprit au sein de l'équipe est fantastique», a dit le coach de Manchester United en conférence de presse.

MANCHESTER UNITED A SON HÔTEL. AVEC GIGGS POUR PATRON !

Les visiteurs de passage au stade Old Trafford de Manchester United ont désormais un lieu à proximité où se loger. Ceux qui aiment les Red Devils ne seront pas dépayrés puisque l'établissement porte le nom de circonference d'Hôtel Football. Et parce qu'il a pour patron un certain Ryan Giggs, épaulé par trois anciens camarades des années 90 : Paul Scholes, Nicky Butt et Gary Neville.

Gerrard ne supporte plus Balotelli

Forfait pour le seizième de finale aller de la Ligue Europa remporté par Liverpool contre Besiktas (1-0), jeudi soir à Anfield, Steven Gerrard n'a pas manqué une miette de cette rencontre. Consultant pour une chaîne de télévision, le milieu de terrain anglais est revenu sur le penalty de la victoire transformé par Mario Balotelli à la 85^e minute de jeu. A l'entendre, l'attaquant italien aurait dû le laisser à Jordan Henderson. «Jordan aurait dû tirer le penalty. Les règles sont les règles. Mario a été irrespectueux, déplore Stevie G auprès de Sky Sports. Jordan est le capitaine et Mario a montré un manque de respect envers lui, mais il a inscrit un but important. Cependant, ce n'est pas agréable de voir que les joueurs se disputent pour un penalty.» Heureusement que «Super Mario» n'a pas loupé sa tentative...



Le général de corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah en visite aux Emirats arabes unis et au Qatar



Le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), effectue depuis samedi une visite officielle aux Emirats arabes unis, en sa qualité de représentant du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, dans le cadre de la 12^e édition du Salon international de Défense «IDEX 2015», indique un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, effectuera à partir du 21 février 2015 une visite officielle aux Emirats arabes unis, en sa qualité de représentant de Son Excellence Monsieur le Président de la République dans le cadre de la 12^e édition du Salon international de Défense +IDEX 2015+ et ce, en réponse à l'invitation adressée à son Excellence par Son Altesse Cheikh Mohamed Ben Rached Al-Maktoum, vice-président de l'Etat, président du Conseil des ministres, ministre de la Défense, gouverneur de Dubaï», précise la même source.

Dans le même contexte, le vice-ministre de la Défense nationale effectuera à partir du 26 février 2015 une visite au Qatar, en réponse à l'invitation du général-major Hamad Ben Ali Al-Atta, ministre de l'Etat aux affaires de la Défense, ajoute-t-on.

Ces deux visites «s'inscrivent dans le cadre du renforcement des relations de coopération militaire et technique établies avec ces deux pays et les contacts réguliers entre les responsables militaires à l'effet d'aborder l'état actuel des relations de la coopération militaire et technique et examiner les voies et moyens des consolider et les diversifier», souligne le ministère de la Défense nationale.

M. Lamamra reçoit le nouvel ambassadeur du Kenya en Algérie ...

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a reçu samedi à Alger, Richard Moi Lemoshira, qui lui a remis les copies figurées des lettres de créances, l'accréditant en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Kenya auprès de la République algérienne démocratique et populaire, indique un communiqué du ministère.

...Et le nouvel ambassadeur d'Equateur en Algérie

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a reçu samedi à Alger, José Rafael Serrano Herrera, qui lui a remis les copies figurées des lettres de créances l'accréditant en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République de l'Equateur auprès de la République algérienne démocratique et populaire, indique un communiqué du ministère.

APS

ALGÉRIE - ONU - SAHARA OCCIDENTAL

M. Lamamra reçoit l'Envoyé personnel du SG de l'ONU pour le Sahara occidental

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a reçu hier à Alger l'Envoyé personnel du secrétaire général des Nations unies pour le Sahara occidental, Christopher Ross. M. Ross est arrivé mercredi à Alger dans le cadre d'une tournée dans la région.



ALGÉRIE - ÉTATS UNIS

M. Messahel rencontre plusieurs responsables américains à Washington

Le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdellakder Messahel, a rencontré vendredi à Washington, en marge de la Conférence internationale sur l'extrémisme violent, plusieurs responsables au département d'Etat américain dans le cadre des relations bilatérales.

Le ministre a rencontré en premier la sous-secrétaire d'Etat chargée de la sécurité civile, la démocratie et les droits de l'homme, Sarah Sewall, avec qui il a abordé l'état de la coopération bilatérale.

M. Messahel s'est entretenu également, avec la sous-secrétaire d'Etat chargée de la région Moyen-Orient Afrique du Nord (MENA), Anne Patterson, avec laquelle il a été question notamment de l'examen de la relation bilatérale et de la question libyenne ainsi que le renforcement de la coordination dans la prise en charge des crises dans la région. Il était question aussi de la



Conférence internationale sur l'extrémisme violent et de l'Atelier sur la déradicalisation qu'accueillera l'Algérie.

L'Algérie avait proposé, rappelle-ton, d'accueillir un atelier sur la déradicalisation suivie d'action entrant dans le cadre du suivi de la conférence internationale qu'a abrité Washington.

La proposition faite lors de la session sur le thème a été ainsi retenue, en attendant de fixer la date qui aura lieu

lors du deuxième semestre de l'année en cours. Le ministre a enfin rencontré la coordinatrice de la lutte antiterroriste au sein du département d'Etat, Tina Kaidanaow, où il était question particulièrement de deux réunions devant se tenir à Alger.

La première qui se tiendra du 23 au 25 février sera consacrée aux modalités de mise en œuvre du mémorandum d'Algérie sur le financement du terrorisme et le paiement de rançons et la seconde sera consacrée quant à elle à la 3^e rencontre du groupe de travail sur le Sahel le 24 et 25 mars 2015 et qui sera co-présidée par le Canada et l'Algérie et entre dans le cadre du Forum global de lutte contre le terrorisme. M. Messahel avait conduit la délégation algérienne ayant participé à la Conférence internationale sur l'extrémisme violent qui s'est tenue les 18 et 19 février où l'expérience algérienne en matière de lutte contre le terrorisme a été exposée.

POURPARLERS INTERMALIENS: L'UA se félicite de la signature de la «Déclaration des parties au processus d'Algérie»

L'Union africaine (UA) s'est félicitée hier de la signature jeudi dernier à Alger, de la «Déclaration des Parties au Processus d'Algérie», visant à «apaiser» la situation sur le terrain et à créer un «environnement favorable» à la conclusion d'un accord de paix.

«La présidente de la Commission de l'UA, Dr. Nkosazana Dlamini Zuma, se félicite

de la signature, à Alger, le 19 février 2015, sous les auspices de la Médiation, d'une «Déclaration des parties au processus d'Algérie», visant à apaiser la situation sur le terrain et à créer un «environnement favorable» à la conclusion d'un accord de paix».

Elle a, dans le même cadre, exhorté les signataires à «respecter» cette Déclaration et à la mettre «intégralement en application dans l'intérêt du

peuple malien».

Le même responsable a par ailleurs, réaffirmé le soutien de l'UA au processus de négociations intermaliennes à Alger, tout en appelant les parties concernées à «redoubler d'efforts» et à faire preuve d'un esprit de compromis pour permettre l'aboutissement rapide des efforts en cours».

FOOTBALL

L'ES Sétif décroche avec brio sa 1^{re} Supercoupe d'Afrique

L'ES Sétif a remporté haut la main la Supercoupe d'Afrique de football -- la 1^{re} de son histoire -- en s'imposant devant le club égyptien d'El Ahly aux tirs au but 6-5 (1-1 après le temps réglementaire), samedi au stade Mustapha-Tchaker de Blida. Le président de la Confédération africaine de football, (CAF) Issa Hayatou, a remis le trophée au capitaine d'équipe de l'ES Sétif, Farid Melouli, qui soulève ainsi le deuxième trophée continental de l'Entente cette saison. Après une première mi-temps qui s'est terminée sur le

score de 0 à 0, les joueurs de l'ES Sétif ont réussi à ouvrir le score à la 70^e minute par son attaquant Ziaya, avant de voir les Egyptiens égaliser dans le temps additionnel (90+3) par l'incontournable Motaab. Lors de la séance des tirs au but, tous les joueurs sétifiens (Dehoum, Mellouli, Benyettou, Dagoulou, Belameiri et Lamri) ont réussi à convertir leur penalty, alors que leur coéquipier et gardien de but, Sofiane Khedairia, a réussi à stopper le dernier tir au but égyptien.

Détenteur de la précédente édition

de la Ligue des champions, le club algérien remporte le 2³ titre de son histoire, toutes compétitions confondues et confirme sa suprématie sur le plan continental face au vainqueur de la Coupe de la Confédération. L'ES Sétif est le deuxième club algérien à remporter cette compétition continentale, après la JS Kabylie qui s'était imposée en 1982 devant l'Union Douala (Cameroon).

L'ES Sétif succède au Ahly du Caire qui s'était imposé la saison dernière face au club tunisien du CS Sfax.